LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Edmonton, le vendredi 10 mars 1989

Vol. 23 n° 10 - 20 pages 50 ¢



Et vive la bonne tire d'érable!

Les festivités du 40e anniversaire de la Cabane à sucre au Fort Edmonton ont attiré une foule de fervents «licheux de palettes». Tout au long de la journée, de nombreuses activités culturelles, sportives et socialesse sont déroulées sur les différents sites prévus. Il est évident que les spectacles donnés à l'intérieur avaient la faveur du public. Le visiteurs ont pu se régaler de soupe aux pois, de tourtière, de salade, de fromage en grains, de fricot au poulet, de tartes au sucre, etc. Certaines personnes âgées ont dit regretter le froid et souhaitent que la 41e édition de la Cabane à sucre soit organisée à l'intérieur.

(Reportage-photos Pierre Brault)

autres photos en page 3

SOMMAIRE

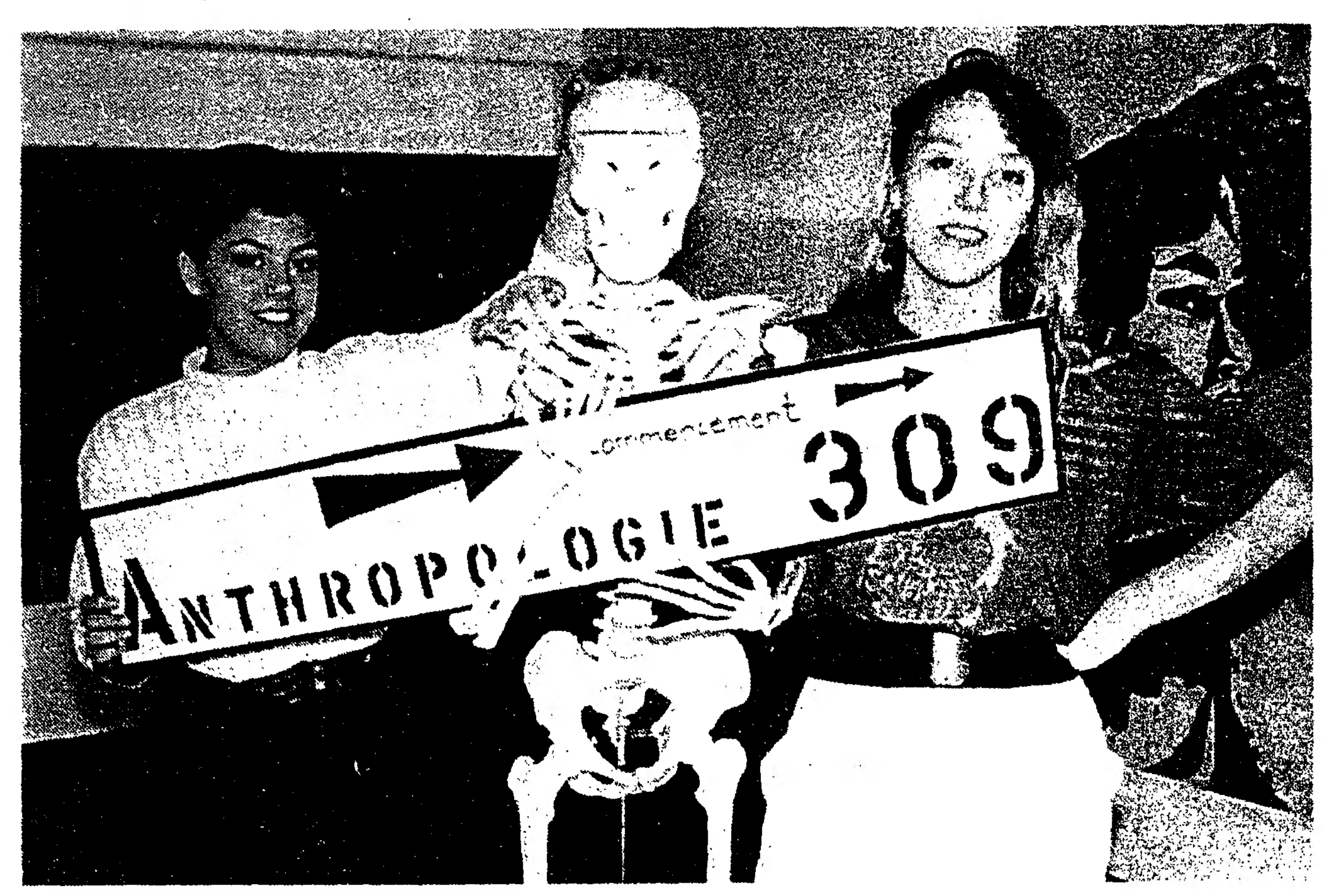
La CNPF voit grand

À lire en page 2...

L'avenir du programme de contestation judiciaire

À lire en page 3...

EXPO-SCIENCES fait connaître nos jeunes scientifiques



Doris Martin (à gauche) et Heather Yeats (à droite) étaient les hôtesses de l'exposition d'anthropologie d'EXPO-SCIENCES 1989, à la Faculté Saint-Jean, la fin de semaine dernière. On pouvait y suivre l'évolution de l'homme à travers les siècles à partir des temps préhistoriques.

(Reportage-photos Pierre Brault)

autres photos en page 2

Au national...

• *La CNPF voit grand*

On veut récupérer 90 pour 100 des effectifs scolaires d'ici l'an 2000

OTTAWA (APF) - Le travail de récupération des effectifs scolaires en milieu minoritaire francophone est véritablement enclenché au sein de la Commission nationale des parents francophones, et on devrait assister cette année à la création de plusieurs comités de parents un peu partout au pays.

Le troisième congrès national de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) qui avait lieu en fin de semaine à Montréal a permis aux délégués de se pencher sur un plan d'action très précis, sur lequel reposera la stratégie revendicatrice des parents francophones en milieu minoritaire.

La Commission nationale des parents francophones, cuvée 1989, doit son existence au refus des provinces anglophones d'appliquer avec générosité l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui reconnait le droit aux parents de faire instruire leurs enfants dans la langue de la minorité linguistique officielle où ils résident. L'organisme national est le porte-parole des parents francophones qui revendiquent des écoles française.

La CNPF lutte présentement pour que cet article de la Charte soit respecté partout au pays. Entre-temps, elle s'est lancée dans un projet ambitieux, presque irréaliste dans le contexte politique canadien. Il s'agit pour les parents de récupérer d'ici l'an 2000, grâce à la création d'écoles homogènes francophones, rien de moins que 90% des enfants visés par l'article 23 de la Charte qui fréquentent les écoles d'immersion, les écoles anglaises ou les écoles mixtes. C'est ce qu'on appelle à la CNPF: l'opération récupération.

Selon les plus récentes statistiques dévoilées durant le congrès de Montréal, il y a dans tout le Canada anglais une clientèle potentielle de 271,914 élèves francophones âgés de 6 à 17 ans qui se qualifient en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. À l'heure actuelle, seulement 151,996 élèves de 6 à 17 ans sont dans des écoles dispensant l'instruction à la minorité, soit 56%. De ce nombre, 138,058 élèves fréquentent des écoles homogènes, soit 50%. Un francophone hors Québec sur deux n'a donc pas accès à l'instruction dans la langue française. Déjà en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, les parents sont devant les tribunaux pour faire respecter leurs droits. Pour les parents, la récupération passe donc par la création partout au pays d'écoles homogènes française.

La Commission nationale des parents francophones commence à avoir les moyens de ses ambitions. Elle a obtenu une reconnaissance officielle de son statut de la part du gouvernement fédéral. Elle aura cette année un budget de fonctionnement de 1.4 million pour soutenir les efforts des parents. Cet appui financier a d'ailleurs permis à la CNPF d'embaucher un premier directeur général, en la personne de M. Paul Charbonneau de Terre-Neuve.

Les parents peuvent aussi compter sur l'appui sans réserve de deux personnalités publiques canadiennes. Il s'agit du Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, et du flamboyant sénateur acadien Jean-Maurice Simard. Tous deux étaient présents à ce troisième congrès national, et tous deux ont reçu une plaque en signe de reconnaissance et d'amitié.

À l'intérieur de ce grand projet de récupération des élèves francophones, chaque délégation provinciale s'est fixée des objectifs à atteindre au 31 mars 1990. Dans certaines provinces, le travail qui attend les parents cette année est tout simplement colossal. Voici en résumé, ce que cela donne.

COLOMBIE-BRITANNIQUE Les parents déclencheront d'ici six à huit semaines une tournée provinciale de sensibilisation intitulée «Opération Loi scolaire», en collaboration avec la Fédération des Franco-Colombiens. Les priorités en 1989-90 sont d'obtenir un conseil scolaire provincial, d'embaucher un consultant pour élaborer un modèle de gestion, de faire déclarer la Loi scolaire de Colombie-Britannique inconstitutionnelle (non seulement veut-on poursuivre la province, mais également deux districts scolaires). On veut aussi «sortir les petites classes des écoles anglaises et revenir à la formule des petites écoles avec un pignon rouge», selon la formule imagée, utilisée par un parent.

TERRE-NEUVE - On n'y est pas aussi organisé que dans les autres régions au pays. En 1989-90, les Terre-Neuviens veulent former trois nouveaux comités de parents (Anse-aux-Canards, Stephenville et Goose Bay), obtenir une garderie francophone à Saint-Jean et une prématernelle à Labrador City. Le financement du centre scolaire et communautaire de St-George préoccupe aussi les parents. On va aussi se demander à quoi pourrait ressembler un conseil scolaire francophone à Terre-Neuve, et étudier la structure d'un tel organisme. On veut enfin s'assurer que la section francophone du ministère de l'Éducation fonctionne.

YUKON - On parle d'implanter une garderie en septembre 1989. On veut obtenir trois autres écoles maternelles en 1989-90. On publiera un feuillet d'information pour mettre les parents dans le coup.

NOUVELLE-ÉCOSSE - Évidemment, l'obtention d'une école à Sydney figure en bonne place parmi les priorités. On veut aussi organiser des comités de parents dans les écoles secondaires d'ici 1990. On veut obtenir un financement assuré et adéquat pour le préscolaire. On veut enfin une prématernelle à Sydney et à Halifax en 1990.

ALBERTA - Une nouvelle école ouvrira ses portes en septembre à l'ouest d'Edmonton. On veut maintenant quatre nouvelles écoles élémentaires et une école secondaire d'ici un an, dont une à Fort McMurray dans le nord. À Calgary aussi il faut une autre école. La cour d'école n'existe plus depuis qu'elle a fait place à trois classes mobiles.

NOUVEAU-BRUNSWICK - Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont tout, sauf l'infrastructure préscolaire publique leur permettant d'alimenter leurs écoles. C'est la priorité numéro un au pays de la Sagouine.

Saskatchewan - On veut une école française à Gravelbourg en 1990, de même que deux garderies et une prématernelle dans la province.

ÎLE-DU-PRINCE-EDDOUARD - Il n'y a pas de maternelle et de prématernelle sur l'Île. D'ici 1990, les parents veulent former des comités de parents pour établir des classes d'accueil françaises. On veut également développer une huitième année à l'école publique de Charlottetown, revendiquer un système de gestion scolaire pour les francophones (présentement en négociations), former des comités de parents et établir une section française au sein du ministère de l'Éducation de la province.

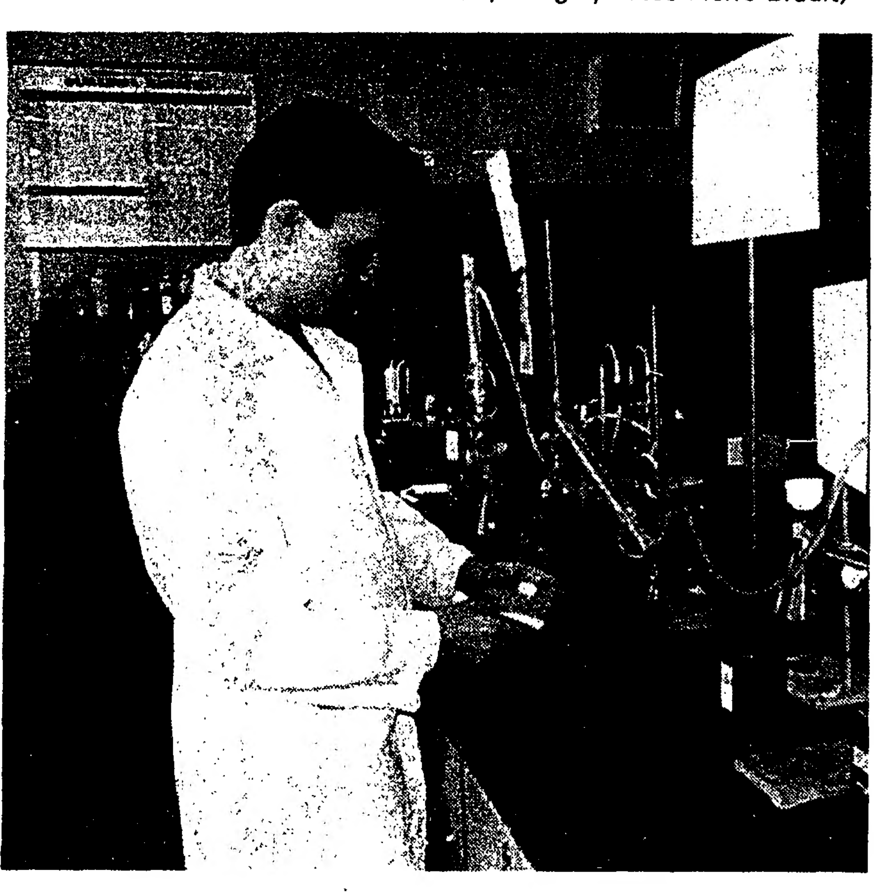
MANITOBA - On parle de la construction d'une école en 1989-90. On veut mettre sur pied une commission scolaire francophone qui regrouperait toutes les écoles française de la province. On veut développer un concept de classe d'accueil en prévision de la récupération. On souhaite produire un vidéo pour faire la promotion des écoles françaises.

ONTARIO - Les Franco-Ontariens veulent augmenter le nombre de garderies en 1989-90, et obtenir d'autres conseils scolaires. On veut réaliser un projet d'information sur la lois scolaires de la province, et la nomination d'un remplaçant au poste de sou-ministre adjoint. On entend appuyer l'enseignement catholique.

Les délégués au troisième congrès national de la CNPF ont réclamé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale-territoriale sur l'application de l'article 23 par toutes les provinces. Ils veulent également que le programme contestation judiciaire créé par le dédéral soit maintenu après l'échéance de 1990. Enfin, les parents veulent que la Commission nationale des parents francophones revendique la mise sur pied de maternelles dans les provinces où il n'y en a pas.

Expo-sciences

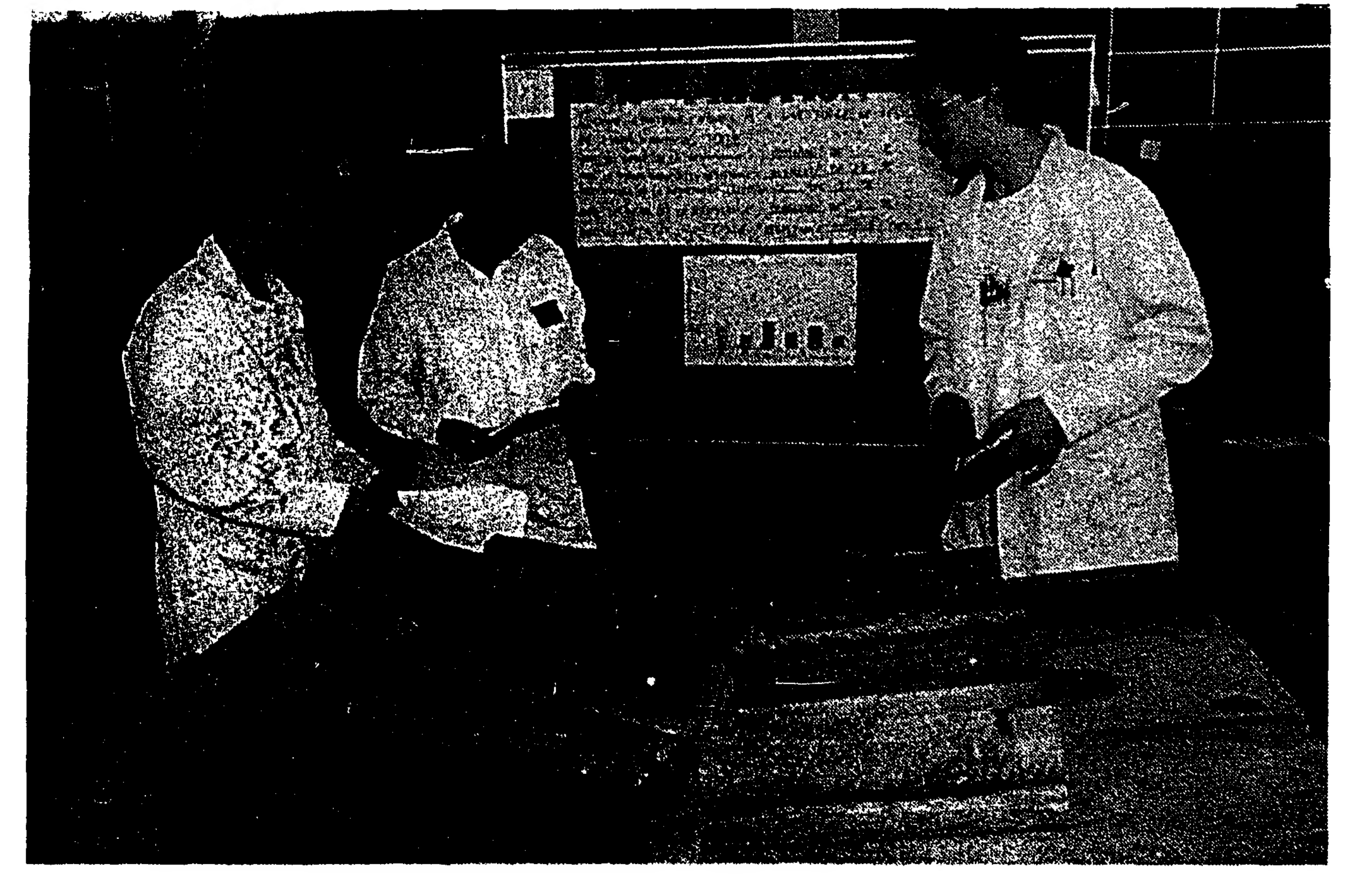
(reportage-photos Pierre Brault)



Samedi dernier, le 4 mars, se déroulait à la Faculté Saint-Jean, la première EXPO-SCIENCES francophone provinciale. Les jeunes scientifiques ont réellement démontré de quoi ils étaient capables. On se serait cru en plein milieu d'un grand centre de recherche scientifique où évoluent ces hommes et ces femmes en uniforme blanc.

James Earl (à gauche), étudiant de 2e année du baccalauréat en sciences générales, avec majeure en chimie, à la Faculté Saint-Jean, a remporté une bourse d'études de $500, donnée par le Bureau du Québec à Edmonton.

Pour leur part, Marc Hébert et Éric Bouchard (au bas), étudiants de 9e année à l'école Maurice-Lavallée ont remporté chacun, une bourse de $150. Ils participeront aussi, éventuellement, à une EXPO-SCIENCES nationale qui se tiendra dans l'Est à la fin du mois de mai ou au début de juin.



***La semaine prochaine:** reportage sur les assemblées annuelles de FJA, de la SAA et de la FPFA.*

À la 3...

• *Conférence nationale*

Les francophones se penchent sur l'avenir du programme de contestation judiciaire

OTTAWA (APF) - Une soixantaine d'intervenants se pencheront sur l'impact de la contestation judiciaire sur le développement des droits linguistiques, lors d'une conférence nationale sur les droits linguistiques qui aura lieu du 10 au 12 mars à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Organisé par le Conseil canadien de développement social, cette conférence permettra de faire le bilan du Programme de contestation judiciaire mis sur pied par le gouvernement fédéral, et qui prend fin en mars 1990. Le Programme de contestation judiciaire existe depuis maintenant 11 ans. Son objectif est de permettre aux minorités de défendre leurs droits linguistiques partout au pays, en finançant des causes-types qui sont susceptibles de clarifier les droits linguistiques reconnus dans la Constitution. La contestation peut aussi bien viser une législation provinciale, que fédérale. Élargi en 1985 pour y inclure des causes sur le droit à l'égalité, le programme est administré depuis par le Conseil canadien de développement social.

Un montant total de 3,187,426 millions a été approuvé entre 1985 et 1988 pour faire fonctionner le Programme de contestation judiciaire. Durant cette période, 1,200,000 million ont été déboursés pour financer 115 causes portant sur les droits à l'égalité, et 43 causes sur les droits linguistiques.

Le nouveau secrétaire d'État aux minorités, Gerry Weiner, sera le conférencier invité lors du banquet. Son discours portera sur la nouvelle Loi sur les langues officielles et son impact sur les droits linguistiques en général, et la contestation judiciaire en particulier. Qui sait, le ministre profitera peut-être de cette occasion pour dévoiler les intentions du gouvernement quant à l'avenir de ce programme.

La ministre responsable des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, Aldéa Landry, donnera aussi une conférence sur l'application de la Loi sur les langues officielles au Nouveau-Brunswick, et son impact sur la société néo-brunswickoise. Elle expliquera comment le Nouveau-Brunswick s'acquitte de ses obligations constitutionnelles par rapport à la Charte des droits et libertés.

Les participants à cette conférence pourront aussi entendre les témoignages de groupes de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Île-du-Prince-Edouard qui ont vécu la contestation judiciaire. Une tribune réunira des représentants de la Fédération nationale des comités de parents, du Commissariat aux langues officielles, de la Fédération des francophones hors Québec et d'Alliance Québec. Le constitutionnaliste Me Michel Bastarache entretiendra l'auditoire sur l'impact de la contestation judiciaire dans le développement des droits des minorités de langue officielle.

• *À la Cabane à Sucre*

On s'est sucré l'bec et on s'est bien amusé



La 40e Cabane à sucre a été une autre occasion pour le groupe «Les Chantamis» d'égayer cette journée de belles chansons modernes et traditionnelles. Malgré le froid à l'extérieur, la chaleur régnait à l'intérieur du Saloon où ils chantaient.

(Reportage-photos Pierre Brault)



Étant donné que le tramway ne fonctionnait pas, on avait eu la bonne idée d'organiser des randonnées en sleighs. Nombreux sont ceux qui en ont profité pour faire une balade jusqu'au fort. On a aussi vu les étudiants de la Faculté Saint-Jean jouer au hockey de rue en face du Saloon.



Même le froid ne peut arrêter les petits de s'amuser à l'extérieur. Ils ont grimpé les glissoires pour s'en donner à coeur-joie sous l'oeil vigilant de maman.



L'accordéon, le banjo, le bonhomme de bois dansant et les cuillères, voilà autant d'instruments de musique typiques pour une bonne danse carrée ou une gigue. À l'étage du Saloon, on présentait une exposition relatant l'histoire de la Cabane à sucre depuis les 40 dernières années. On se souviendra qu'un groupe de jeunes avait fait une recherche sur le sujet au cours de la dernière année.

Éditorial

Guy Lacombe

Que sera le Québec dans vingt-cinq ans?

Selon les commentaires qui nous sont parvenus, le film «Disparaître», qui a été présenté aux BEAUX DIMANCHES le 12 février dernier a provoqué des réactions bien diverses chez nos compatriotes du Québec.

Ce document, produit par l'Office National du Film, fait état de la situation démographique actuelle du Québec et prédit que les Canadiens français ne seront plus qu'une quantité négligeable sur le continent nord-américain dans vingt-cinq ans, à moins que des mesures énergiques ne soient prises pour changer la ligne descendante de la population canadienne-française au Québec.

La chute de la natalité au Québec est la plus rapide de tout l'Occident. Aussi à moins que les Québécois n'adoptent immédiatement une politique de natalité efficace et une politique d'immigration vigilante et bien contrôlée, les Québécois pourraient se retrouver rapidement en situation minoritaire.

Ce film a provoqué de l'inquiétude chez plusieurs téléspectateurs alors que d'autres l'ont accueilli avec scepticisme et même avec colère. Pensez donc: aller imaginer qu'il pourrait arriver au Québec à la fin du siècle ce qui est arrivé à l'Alberta au début!

Plusieurs se plaisent à croire que le Québec en a vu bien d'autres et qu'on a tort de sonner ainsi l'alarme. Ils veulent croire que le Québec va demeurer fort même si les Québécois ne font plus d'enfants...Même si des immigrants de toutes langues et de toutes cultures y entrent par milliers...Même si l'influence américaine pénètre aussi rapidement sur l'ensemble de son territoire que les pluies acides... Même si l'anglicisation a déjà rongé une bonne partie de la ville de Montréal...

Le Québec a peut-être des choses à apprendre des minorités francophones de l'Ouest sous ce rapport. Le film «Disparaître» ne mentionne nulle part ce million de Canadiens français qui vivent en dehors du Québec. C'est comme s'ils étaient déjà disparus... Pourtant, si on ne veut parler que de ceux de l'Ouest canadien, il est intéressant de noter qu'au siècle dernier ils sont arrivés ici parmi les premiers blancs et ils ont joué un rôle de premier plan au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, tant sur le plan économique, social et politique, que religieux.

Mais voici qu'au cours des années 1880, des dizaines de milliers d'Ontariens ont envahi le Manitoba. L'un d'eux, Clifford Sifton, devait peu après devenir ministre de l'intérieur dans le cabinet Laurier. Et quand, en 1886, il appliquera à l'Ouest le plan d'immigration le plus audacieux de l'histoire canadienne et qu'il fera venir par dizaine de milliers des colons d'Angleterre, des pays scandinaves et des États-Unis, il réussira pratiquement à noyer l'élément francophone.

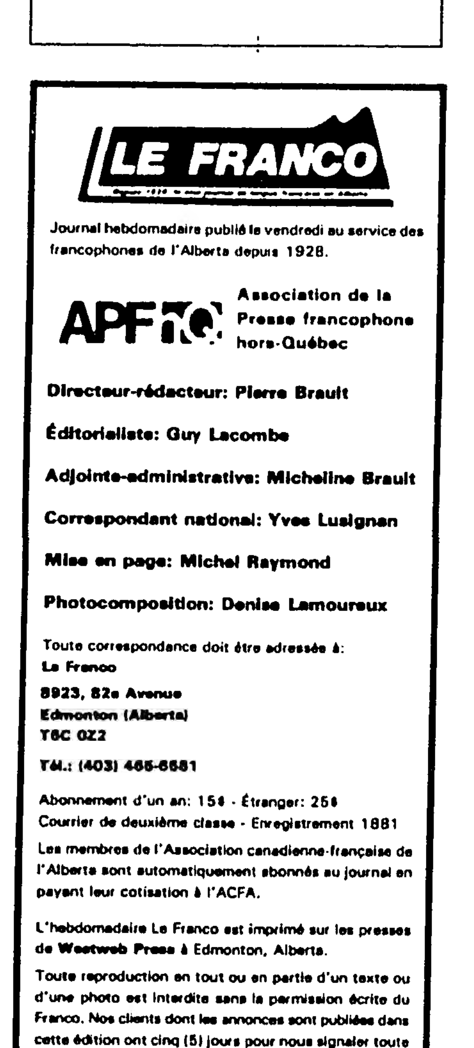
La situation présente du Québec semble beaucoup plus rassurante que celle des Franco-Albertains ou des Franco-Manitobains au siècle dernier. Pourtant ils ne forment que 2.4% de la population (anglophone) nord-américaine. Par quel miracle pourront-ils demeurer un peuple fort et dynamique dans 25 ou 40 ans d'ici?

Nous ne leur souhaitons sûrement pas l'oppression dont nous sommes si souvent victimes, mais pour cela ils devront, à coup sûr, tout mettre en oeuvre pour favoriser la natalité, contrôler leur immigration et surveiller avec le plus grand soin leur système scolaire. «La vraie bataille se jouera, se gagnera ou se perdra à l'école», dit le film «Disparaître». Nous en savons quelque chose, nous! Fort heureusement, ils sont eux-mêmes les maîtres de leurs politiques et de leur avenir, un avantage indéniable sur les francophones de l'Ouest du siècle dernier!

La pensée de la semaine...

Les fleurs
sont ici-bas
le sourire
de Dieu

Everet


LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Caricature

Déjà 40 ans et toujours aussi populaire



Nouvelles régionales

• *Inauguration officielle.*

La cérémonie du matin était consacrée aux élèves de l'École Héritage

par LYNE RIVEST



JEAN-CÔTÉ - C'est à 9h10 le 14 février dernier que se vivait la première célébration de l'ouverture officielle de l'École Héritage à Jean-Côté.

M. Yvon, comme les élèves de cette école aiment à le désigner a bien souligné du haut du podium que cette partie du programme était bien pour eux, les élèves de l'École Héritage, venus de tous les coins de la belle région de la Rivière-la-Paix.

Angèle Roy et Wayne Girard agissaient comme maîtres de cérémonie.

Ils ont invité M. Jacques Moquin, directeur général à venir adresser la parole.

M. Moquin souligna que le sort a voulu que ce jour mémorable tombe sous le signe de l'amour et de l'amitié puisque la date prévue avait été celle du 16 mars, mais à cause d'un retour possible de la législature albertaine en session, les dignitaires n'auraient pu se rendre à cette date.

Il a invité toutes les personnes et tous les enfants à bien penser à ce qui se déroule aujourd'hui, à partager l'amour et la joie que tous les coeurs ressentent aujourd'hui. «C'est une école neuve que nous ouvrons puisqu'en tant que groupe d'élèves vous êtes les premiers à fréquenter cette école. Les murs de cette école sont renouvelés par votre engagement».

Après le chant approprié «Une colombe» interprété par le jeune John Mackell, accompagné d'un jeune violoniste et d'une jeune pianiste, c'était au tour de Mgr Henri Légaré d'adresser la parole. Comme préambule à la bénédiction du projet éducatif, il a dit sa grande joie de venir partager la fierté et l'enthousiasme des élèves et enseignants en cette journée mémorable. Il a dit sa confiance et l'espoir qu'il fonde sur cette école à vouloir faire épanouir des personnalités qui enrichiront l'Église et la société de leur précieux apport. «L'éducation c'est découvrir la vérité qui est de Dieu et qui est Dieu. L'École Héritage veut faire cela».

La lecture fut faite par Jean Beaudoin élève de 9e année. Accompagnés à la guitare par Madame Dolores Nolette, les jeunes chantèrent avec coeurs: «Merveilleux, toi l'ami Jésus».

M. Yvon vint ensuite présider les prières d'intentions spéciales de cette journée invoquant Dieu, Celui en qui est toute intelligence et sagesse. Mgr invita l'assistance à venir à lui pour consacrer le projet éducatif à Dieu «Soyons donc des lumières là où le bon Dieu nous enverra». Il demanda la bénédiction sur les élèves afin «qu'ils cherchent le bien et le vrai en Toi, source de vérité». Cette partie émouvante fut suivie par un chant approprié, interprété par Michelle Savard: «Ti-Jean», composition de Jacques Chauvin, compositeur, interprête, originaire de Girouxville.

Puis, ce fut au tour des jeunes de discourir. Mona Bouchard, au nom des Nordiques, s'adressa d'abord aux parents pour leur dire un chaleureux merci. «C'est vous qui avez pris l'initiative de poursuivre le projet d'une école française pour vos enfants». Elle encouragea les étudiants à vivre, jouer chanter en français. Aux grands-parents, elle souhaita la fierté de voir leurs petits-enfants jouir d'une éducation complète. Au personnel, elle témoigna son admiration pour leur bravoure. «Vous êtes l'âme et le coeur» de ce projet. Son message à toute la région fut de continuer le combat contre l'assimilation. Daniel Dallaire suivit. Comme président de F.J.A. il dit combien il trouvait chanceux les étudiants de l'École Héritage. Lui, n'ayant pas eu l'expérience d'aller à une école française il décida d'interviewer quelques étudiants, à la Phil Donahue, à savoir qu'est-ce qu'une école française. Il capta des commentaires tels que:

- ici on est fier
- on partage
- les professeurs sont gentils
- on aime le directeur, M. Yvon
- tous parlent français et tous sont amis
- j'ai trouvé cela difficile car je venais d'une école où on parlait seulement anglais
- moi, j'ai été à quatre écoles différentes. La première était française et les deux suivantes anglaises et j'étais content de revenir à l'école française. Ça faisait longtemps qu'on a pas eu de français. On peut un peu mieux apprendre.

En regardant le podium Daniel a conclu en disant «Vous m'épatez beaucoup ainsi que votre école. Vos décorations parlent du passé, du présent et de l'avenir. Vous vous devez de répandre, partager ce projet, éduquer votre frère et votre soeur, vos parents, grands-parents; l'expliquer à d'autres qui ne savent pas C'EST QUOI UNE ECOLE FRANCOPHONE? Est-ce que vous me le promettez? Et ce fut un oui retentissant qu'il reçu en réponse. Ceci fut suivi du chant chorale des élèves des 7-8-9, Wing-tra-la-la dirigé par Mme Dolores Nolette, enseignante.

Madame Normande Bouchard, présidente de la régionale de Rivière-la-Paix prit place au podium. Elle nous fit part de la joie et de la fierté avec laquelle l'A.C.F.A. régionale avait travaillé très étroitement avec la Commission Scolaire de St-Isidore.

Madame Bouchard a poursuivi avec un message de paix, d'amour, de fraternité et de solidarité et rappera à tous que l'éducation est le plus grand et plus bel héritage qu'on puisse transmettre à la jeune génération. Elle a formulé des voeux de succès tout au long de leur vie scolaire.

Ce fut au tour des grands-parents et Henriette Laverdière fut leur porte-parole. Elle débuta en témoignant de sa fierté à participer à l'euphorie du jour. Elle félicita le CREF (comité régional pour l'éducation française) pour son audace et sa tenacité. «Notre héritage, c'est ce que nous ont légués nos parents et nos grands-parents. l'École Héritage, c'est prendre l'enfant par la main.»

Cinq instrumentalistes formèrent le Groupe Horizon et nous interprétèrent avec force et vivacité trois pièces calypso et rock bien appréciées par l'assistance. Martin Lavoie, artiste de la région, dédia son premier chant, sa propre composition aux valeureux professeurs qui sont venus de loin pour se dévouer à l'École Héritage et interprêta «Allez Ouest».

Le président de la Commission scolaire de St-Isidore a choisi de transmettre son message de façon très particulière en se présentant sur la scène en culotte courte, bretelles, casquette Ti-Jean, sac d'école en cuir, et chaudière de graisse en boîte à lunch. Il raconta son expérience comme étudiant dans un monoloque qui fit fuser les rires. Prenant à la fin un ton plus sérieux, il exprima ces propos «Chers amis, l'éducation c'est votre meilleure assurance dans la vie. C'est ce qui vous ouvre une carrière. Ce choix vous est donné et j'espère que vous choisirez ce projet digne de vos rêves et destiné à faire de vous des citoyens canadiens à part entière».

Dans un décor féérique où se déroulait un arc-en-ciel et au son des accords très solennels, Véronique Lavoie, vice-présidente de la Commission scolaire, accompagné par Yvon Mahé, directeur, prononca, en coupant le ruban, les mots historiques «Je déclare cette école officiellement ouverte». Ensembles, ils ouvrirent les portes et en franchirent le seuil. Tous entonnèrent ensuite un vibrant «O Canada». Le jeune Jean Mackell accompagné par la chorale et la foule nous interpréta le chant «Une Colombe».

Ensuite, M. Yvon remercia chaleureusement chaque classe en commençant par la maternelle jusqu'à la 9e année: Il les félicita avec grande sincérité. Il félicita également les invités, parents et grands-parents et tous ceux qui s'étaient présentés sur la scène, sans oublier les deux maîtres de cérémonie Angèle Roy et Wayne Girard. Il a dit aussi son admiration pour les membres du personnel et les bénévoles. Il souligna la confiance et l'espoir qui les animaient. «Il ont des coeurs et un dévouement à la grandeur du monde». Il remercia les techniciens sans qui on n'aurait rien entendu. Il remercia M. Jacques Moquin pour son appui, son support et sa bonté à l'égard de tous. Il souligna que les élèves ont très bien participé au concours du logo et les en a remercié. Il félicita les membres du comité de l'ouverture, le personnel de soutien et les enseignants et les remercia tous pour leur excellente participation. Il souligna la présence des deux surintendants, M. Verne Evans représentant la Division scolaire de High Prairie et M. J. Sheasgreen, surintendant du district de Falher.

Considérant le caractère historique de l'ouverture officielle de l'école Héritage à Jean-Côté, nous vous présenterons un article sur la cérémonie de l'après-midi dans la prochaine édition.

• **Dernière conférence**

Jean Watters donnera une conférence ayant comme thème: «Les études postsecondaires et la jeunesse»

par PIERRE BRAULT

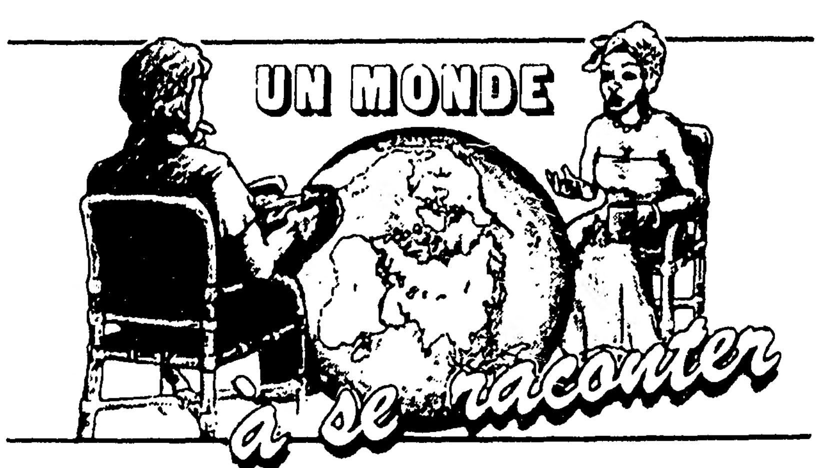
EDMONTON - C'est le mardi 14 mars prochain, à 19h30, qu'aura lieu la dernière conférence de la série 1988-89 à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean.

À cette occasion, le conférencier invité est nul autre que M. Jean Watters, depuis peu, directeur du bureau de l'éducation des adultes de l'Université de Sherbrooke au Québec. M. Watters est avantageusement connu en Alberta pour avoir été le directeur de l'Éducation permanente à la Faculté Saint-Jean durant de nombreuses années.

Le thème abordé sera celui des études postsecondaires et de la jeunesse. C'est un sujet d'actualité, considérant que la Fédération des Jeunes Canadiens-français (F.J.C.F.) a pris ce dossier en priorité et que les jeunes francophones hors Québec veulent faire leurs études postsecondaires le plus près possible de leur milieu de vie naturel, c'est-à-dire dans leurs provinces respectives. Pourquoi s'expatrier au Québec, en Ontario ou dans les Maritimes pour poursuivre de études universitaires en français?

Après la présentation de M. Watters, la discussion se poursuivra avec la participation des spectateurs à une tribune libre. Le panel de discussion sera formé de Mesdames Martine Caron et Gabrielle Lepage et de Messieurs Randy Boissonnault et Daniel Dallaire. Le modérateur sera le président de l'Association Universitaire de la Faculté Saint-Jean, M. Eric Lavoie.

Josée Lajoie, jeune auteure-compositeure-interprète franco-albertaine donnera un court spectacle qui sera suivi d'un vin d'honneur.



Une logique à dépasser

Perdre sa vie à la gagner

Des ouvriers pieds nus ou en sandales sur un chantier de construction. Au Québec, au mois de janvier, cela ne se produit pas, bien sûr. Mais l'anecdote est banale en Tunisie, peu importe le moment de l'année. À 40 degrés centigrade, il faut s'attendre à rencontrer ces situations dans plusieurs pays en voie d'industrialisation.

« Car il ne suffit pas de dire aux gens de mettre des bottes », dit Alain Marginean, volontaire OCSD, qui a travaillé trois ans dans ce pays en santé et sécurité au travail. « Avez-vous essayé de travailler avec des bottes de construction à cette température ? » ajoute-t-il. Les bottes fabriquées dans le pays sont en plastique et augmentent la chaleur déjà difficile à supporter. Quant aux autres équipements de sécurité, les ouvriers les revendent parfois à l'extérieur ou en font des vêtements pour leurs enfants. »

On pourrait multiplier les exemples de ce genre qui surprennent ceux qui sont habitués aux normes sévères d'ici. **Pourtant, la Tunisie est un pays industrialisé et la différence entre là-bas et ici est surtout quantitative selon le spécialiste qui enseigne l'hygiène industrielle au Cégep Lionel Groulx.**

« Tous les problèmes de santé et sécurité que j'ai rencontrés là-bas, je les ai aussi rencontrés au Québec, dit-il : les cas d'empoisonnement au plomb, d'accident sur les chantiers, de maladie de la peau, etc. ». Malgré cela, le gouvernement tunisien déclarait l'an dernier qu'il n'y avait aucune maladie industrielle en Tunisie. Tout comme il n'y en avait pas au Québec quand on ne les comptabilisait pas... En 1984, presque 2000 accidents sont survenus dans les mines tuant 22 Tunisiens. Plus de 50 000 journées de travail ont ainsi été perdues. « Plus la Tunisie s'industrialise, plus les travailleurs attrapent nos maladies » dit Alain Marginean. « J'ai vu beaucoup de cas de dermatose dans les industries chimiques et de stress sur les chaînes de montage. La Tunisie est le royaume de la sous-traitance et bien des industries polluantes quittent nos pays pour s'installer là-bas. »

La technologie importée demeure souvent inutilisable et les pièces de remplacement font défaut. Ainsi, les aspirateurs de fumée pour la soudure fonctionnent quelques mois et on ne les répare pas. Les boîtes électriques se retrouvent rapidement sans couvercle. Les représentants occidentaux sont de bons vendeurs et oublient de parler des coûts de remplacement et d'entretien.

Dans ce pays où toutes les grandes entreprises appartiennent à l'État, la compensation des accidentés est la responsabilité de l'entreprise qui va parfois s'occuper d'enterrer un travailleur décédé. C'est aussi le médecin de la compagnie qui fait le constat. Dans le cadre d'un projet de l'OCSD, Alain Marginean est intervenu dans le domaine de la formation, allant même jusqu'à organiser des émissions hebdomadaires sur les ondes de Radio Tunis.

« Plutôt que de soigner les plaies, on tente de plus en plus d'apprendre aux travailleurs à travailler de façon sécuritaire », dit-il. « Cela ne se fait pas sans heurts. Pas plus en Tunisie qu'ici d'ailleurs : il y a plusieurs années les travailleurs des usines Angus de Montréal n'ont-ils pas cessé le travail une demi-journée pour... ne pas porter le casque de sécurité ! »

Christian Rioux

« Ici, les conditions sont parfaites et la situation... IDÉALE »



Un monde à se raconter est une chronique produite par l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCSD), organisme à but non lucratif intervenant en Afrique et en Amérique Latine par l'envoi de volontaires et le soutien à des initiatives d'auto-développement. Ce service d'information internationale est financé par l'ACDI et parrainé par plusieurs organismes régionaux

*Si vous voulez vous associer à notre travail, adressez-vous à votre organisme de solidarité internationale régionale ou à **Un monde à se raconter**, OCSD, 180 Dorchester est, 3e étage, Montréal (Québec) H2X 1N6 ou téléphonez à (514) 397-1753.*



• *Paroisse Immaculé-Conception*

Mgr MacNeil préside la célébration eucharistique

par IRÈNE DEMERS

EDMONTON - Le dimanche 19 février dernier, les fidèles de la paroisse Immaculée-Conception d'Edmonton avaient la joie d'accueillir Mgr Joseph MacNeil, archevêque d'Edmonton. Ce dernier répondait ainsi à une invitation spéciale à célébrer l'Eucharistie.

Pourquoi cette invitation? Bien simplement parce que, comme baptisés, les paroissiens sentaient le besoin de se rapprocher de leur évêque, de prendre encore plus conscience de ce qu'ils font face à leur appartenance à une Église qui dépasse les cadres de l'église paroissiale.

La visite de l'évêque dans la plupart des paroisses se fait lors de la Confirmation. Mais depuis que les jeunes des quatre paroisses francophones de la ville se rendent à la Basilique St-Joseph pour recevoir le sacrement de Confirmation, plusieurs paroissiens sont ainsi privés de cette rencontre bien familiale avec leur Pasteur. Voilà pourquoi il est bien important de provoquer une occasion spéciale pour ce faire et c'est ce que les paroissiens de l'Immaculée-Conception ont fait.

La rencontre a été des plus chaleureuses. Après la célébration eucharistique, tous les paroissiens sont descendus au sous-sol de l'église pour jaser amicalement avec le distingué invité et partager un délicieux repas «à la fortune du pot». Puis chacun est retourné au foyer, encore plus conscient de son appartenance à la grande famille qu'est l'Église catholique. Les paroissiens sont d'ailleurs très reconnaissants envers leur évêque qui a si aimablement accepté cette invitation, malgré un horaire toujours très chargé.

M. Conrad Jean: élu citoyen de l'année à St-Paul

par SYLVIE DASSYLVA

SAINT-PAUL - M. Conrad Jean a été choisi par la Chambre de Commerce de St-Paul, Citoyen de l'année 88, au banquet annuel qui s'est déroulé le samedi 28 janvier dernier.

M. Jean s'occupe d'organiser les activités pour les personnes handicapées de St-Paul et les environs. En plus de posséder quelques certificats d'entraîneur et d'être un travailleur acharné, il contribut activement à l'Association de Hockey Mineur des Canadiens de St-Paul, à la Petite Ligue de Baseball et au comité de CAP. Lui et sa femme coopèrent aussi à la cantine de l'Aréna CAP. Il aime ce qu'il fait et le fait avec dévouement.



Conrad Jean

Mme Bibianne Foisy, Citoyenne de l'année en 87, a présenté une plaque à M. Jean, ainsi qu'à Madame Peter Makarus et M. Bill Culham, respectivement 2ième et 3ième au suffrage. Choisir parmi ces trois candidats, a été une tâche très difficile pour la Chambre de Commerce.

M. Jean a accepté l'honneur avec joie, en remerciant tous ceux et celles qui travaillent pour les associations des personnes handicapées, et qui supportent le domaine des activités sportives.

Dans son adresse, le maire de St-Paul, M. Paul Langevin, a remercié la Chambre de Commerce d'avoir organisé ce banquet honorifique pour la communauté de volontaire. Ceux-ci étant une grande ressource pour la collectivitée. «Ils sont des centaines, qui comme M. Jean, mériteraient la récompense, mais il a été choisi l'ambassadeur de la ville et le représentant de tous», a conclu M. Langevin.

Une centaine de personnes ont assisté à cette cérémonie, et cela malgré le fait qu'il se déroulait simultanément une rencontre de mise en nomination du parti Progressiste Conservateur à Glendon.

• *Une belle initiative économique*

Une première publication d'affaires voit le jour en Acadie

OTTAWA (APF) - Les gens d'affaires francophones du Nouveau-Brunswick ont maintenant un outil de communication bien à eux.

L'homme d'affaires Raymond Beaudoin de Richibouctou, propriétaire des hebdomadaires Pro-Kent et l'Express du sud-est, s'est associé avec le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, pour lancer un premier mensuel consacré au monde des affaires.

Tiré à 15,000 exemplaires, le nouveau mensuel sera distribué gratuitement dans toutes les entreprises du Nouveau-Brunswick, et ne sera pas disponible dans les kiosques à journaux. Le premier numéro a été publié le 27 février.

Le mensuel offre aux lecteurs une liste complète des nouveaux commerces, un éditorial ou un commentaire, des profils d'entreprises ou d'entrepreneurs, un courrier des lecteurs, une section pour les offres d'emplois, et de nombreuses chroniques. Le contenu rédactionnel est d'environ 35 pour 100.

Les propriétaires ont bénéficié d'une aide financière de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. L'APECA est une agence fédérale de développement dont le but est d'accorder de l'aide aux entrepreneurs de la région de l'Atlantique.

• *M.F.C.*

On souligne le départ de Mgr Tanguay

par SYLVIE DASSYLVA

SAINT-PAUL - Le M.F.C. de Saint-Paul, sous l'habile direction de Mme Gertrude Larochelle, a organisé une petite fête pour les personnes de l'âge d'or, le 7 février, à la salle des loisirs.

Peu après le dîner, comportant au menu de la bonne soupe aux pois et des crèpes délicieuses, le tout servi aux tables joliment décorées; Monseigneur Tanguay a reçu une plaque souvenir le remerciant de son grand dévouement envers la communauté de Saint-Paul, tout au long de ses 5 1/2 ans «de service». Il devait quitter pour Légal, le lendemain. Je suis certaine d'ailleurs, qu'il apportera encore beaucoup à cette collectivité.

Bien sûr, on n'a pas oublié de souligner la Saint-Valentin. Les personnes présentes ont été invitées à participer à des jeux, pour ainsi se voir attribuer de très beaux prix, dont: des boîtes de chocolats, des billets pour un repas pour deux, arrangements floraux, etc.

Les cuisinières et serveuses, ont même eues à dévoiler le proverbe secret, emprisonné dans leur biscuit de fortune, ce qui a soulevé l'enthousiasme des convives.

Encore une fois, une activité bien appréciée, et du beau travail de la part du M.F.C.

Arts et spectacles

Profil: Doris-Michel Montpetit

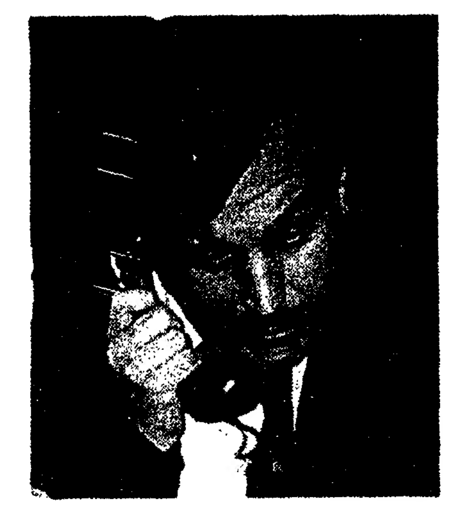
Un petit peu, beaucoup, passionnément

par SYLVIE NICOLAS

Je n'ai surtout pas effeuillé la marguerite dans ce froid sibérien qui nous ralentit considérablement. Mais, cette rencontre avec Doris-Michel aurait pu faire fondre bien des glaces et, me semble-t-il adoucit le temps cette journée-là.

Doris-Michel Montpetit occupe un bureau qui lui ressemble: accueillant, agréable, éclairé avec de larges fenêtres ouvertes sur l'extérieur. Après l'avoir rencontré, on ne peut plus l'imaginer autrement. Il est de toute évidence en respiration avec le monde; que ce soit celui que nous habitons, celui que nous imaginons ou celui que nous écrivons.

Professeur à la Faculté Saint-Jean depuis quelques années déjà, il est également auteur et a publié en co-écriture **Monologues québécois 1890-1980** chez Leméac. Ceux qui fréquentent les avenues culturelles l'ont plus d'une fois croisé. Au Théâtre français, il a été de la distribution du **Bourgeois gentleman** d'Antonine Maillet alors qu'il interprétait le rôle d'un professeur d'anglais. On l'a retrouvé



Doris-Michel Montpetit

l'an dernier dans **La perruche et le poulet** de Robert Thomas (il était le «poulet»), plus récemment, il a tenu un des rôles principaux dans **L'Héritier de village**, le spectacle présenté pour souligner les 300 ans de Marivaux, et il vient tout juste de diriger la **Farce de Patelin** avec des étudiants de la Faculté, spectacle prévu pour la fin février dans le cadre du **Stage one**, festival de spectacles en un acte.

En ce moment, il prépare un rôle pour la prochaine pièce du Théâtre à la Carte prévue pour le mois d'avril. Mais Doris-Michel n'est pas qu'exclusivement lié au théâtre. Il est entre autre une des voix de ces monologues-témoignages qui viennent pour la seconde année consécutive, souligner avec résonnance la Journée internationale de la femme, et il a également donné à quatre reprises une conférence sur le sexisme dans la langue.

Mais cet intérêt pour la langue, la littérature et les mots devait chez lui s'éveiller très tôt.

À l'âge de 10 ans, il avait lu Corneille, Molière et Racine et, dès l'âge de sept ans, il traçait déjà dans de petits cahiers ses premiers écrits qu'il conserve à ce jour, bien précieusement, avec raison. C'est également à cette époque qu'il fera ses premiers pas sur scène puisqu'il sera de la distribution d'une comédie musicale. Suivront ensuite des cours d'art dramatique au Conservatoire Lasalle et, plus tard, viendra la découverte de la danse (ballet jazz, folklore slave). Finalement, il vivra l'expérience unique de l'opéra puisqu'il fera partie pendant deux années de la Troupe lyrique du Centre de Montréal, une expérience riche dont il garde un excellent souvenir.

Professeur de français et de théâtre au Québec, il a été metteur en scène, auteur et concepteur de spectacles-exercices pour ses étudiants. son amour des mots, de leur sonorité l'a tout naturellement entraîné vers une autre forme de spectacle: les récitals de poésie. Pendant quelques années il sera d'un tandem qui célébrera par la musicalité poétique, les vernissages d'expositions dans des galeries d'art.

Depuis son arrivée ici, il a su lier son travail d'enseignant et sa passion pour la scène. le théâtre, la poésie, la musique ainsi que toutes les formes littéraires sont sans cesse présents à la fois dans ses cours et dans cette urgence de dire qui le mène vers les lieux d'expression qui se sont inscrits dans la vie culturelle francophone d'Edmonton.

Doris-Michel Montpetit est un de ces êtres sans frontière qui voyage dans la langue comme d'autres parcourent les continents. A BEAUCOUP lire, on l'imagine facilement être UN PEU tous les personnages de ses rencontres littéraires, mais... il est sans conteste PASSIONNEMENT lui-même!



Nom: Doris-Miche Montpetit

Lieu de naissance: Montréal (centre ville)

Profession: Enseignant et auteur

Signe astrologique: Cancer ascendant poisson

Votre Héros: René Lévesque

Votre Héroïne: Diane Dufresne

Votre plus cher désir: Connaître de nombreuses langues (il en connaît quatre) voyager, et pouvoir communiquer.

Votre plus grande peur: vieillir malade

Si vous aviez, l'espace de quelques secondes le pouvoir total de changer quelque chose dans le monde que feriez vous? J'organiserais une grande fête à l'échelle planétaire...

Votre oeuvre préférée: **Le vrai monde** de Michel Tremblay

• *CHFA Alberta*

Un 40e, synonyme de maturité

par LYNE RIVEST

CALGARY - Pour eux ceux et celles qui ne le savaient déjà, CHFA célèbre cette année ses quarante ans. En plus de souligner cet anniversaire par un concours d'oeuvres dramatiques et une nouvelle série d'émissions «Les Albertains», qui nous fait découvrir les gens de chez-nous, CHFA prépare pour le printemps un bilan de la francophonie qui sera diffusé dans le cadre de l'émission «Première Page».

Cette série de douze émissions, d'une durée d'environ trente minutes chacune, se veut être un mirroir de la communauté francophone en Alberta telle qu'elle est, sans distorsion ni censure. «Un reportage qui dérange, qui fera ressortir le fossé entre les désirs et la réalité, entre ce que l'on veut faire et ce que l'on fait» précise Stéphane Parent, animateur à l'émission Première Page.

Regroupés par thèmes, ces reportages permettront aux francophones des quatres coins de la province de s'exprimer sur des questions aussi fondamentales que la représentativité de nos institutions et le désintéressement d'un segment de la population francophone. Le trois animateurs de Première Page, Line Lemieux, Luc Simard et Stéphane Parent sont déjà sur le terrain à prendre le pouls de la populationn albertaine et à recueillir leurs propos.

On reconnaît, dans cette remise en question collective, une volonté chez Radio-Canada de se rapprocher de son auditoire. Auditoire, de plus, difficile à satisfaire puisque la radio d'état dessert, à la fois, une communauté homogène comme celle du nord de l'Alberta: population rurale établie dans la province depuis plusieurs générations, et une clientèle citadine comme celle que l'on retrouve à Calgary: composée à majorité de jeunes entre 25 et 34 ans, nouvellement établis dans la province d'origine québécoise ou européenne.

C'est à Maurice Morin, réalisateur de l'émission Première Page, que l'on doit cette idée de reportages-chocs ainsi que la nouvelle formule qui fait de Première Page une émission albertaine innovatrice.

Cette nouvelle série d'affaires publiques, que l'on n'a pas encore baptisée, sera diffusée à l'antenne de CHFA, le mercredi entre 17h05 et 17h30 à partir du mois d'avril. Peut-on voir dans cette incursion hors des sentiers battus une radio en pleine possession de ses moyens et ayant atteint l'âge mur? Du moins, avec de telles idées en tête, on ne peut qu'affirmer que la quarantaine lui va bien.

Musicalement vôtre

Elsa «Elsa» Sélect/Star STR-8011

Elsa est peu connue au Canada, mais cela changera probablement d'ici peu car il est fort probable que cette jeune chanteuse d'outre-mer saura rééditer ici son exploit français. Il est très difficile de résister au talent, à la grâce, à la douceur et au charme de cette nymphe de la chanson populaire française. Cette première aventure discographique comprend onze chansons qui traitent de l'amour et desquelles émanent un mélange délicat et agréable de modernité, de fraîcheur, de mélancolie, de romantisme et de joie de vivre: «Un roman d'amitié», «Nostalgie cinéma», «Jour de neige», «Mon cadeau», «Quelque chose dans mon coeur», etc.. Cette jeune demoiselle de 15 ans plaît aux jeunes car elle leur ressemble, et aux moins jeunes car elle éveille chez-eux la nostalgie d'un temps déjà révolu et à jamais perdu. Fortement recommandé.

Divers artistes «The Fabulous 60's» Quality QRSP-1064-7

Ce nouveau coffret de quatre disques regroupe en tout 56 chansons popularisées dans les années 60: «When Will I Be Loved» des Everly Brothers, «Darling Be Home Soon» des Lovin Spoonful, «Dedicated To The One I Love» des Mamas & Papas, «Sealed With A Kiss» de Brian Hyland, «Daydream Believer» des Monkeys, «Raindrops» de Dee Clark, «Guantanamera» des Sandpipers, «Wipe Out» des Surfaris, «Runaway» de Del Shannon, etc..De quoi ranimer de bons souvenirs nostalgiques.

Mel McDaniel «Rock-A-Billy Boy» Capitol CI-91133

Le vieux renard de la musique country, Mel McDaniel s'est signalé à l'attention du grand public en 1985 avec le lancement de la chanson «Baby's Got Her Blue Jeans On». Cette treizième offrande vinylisée ne réserve pas de grandes surprises, mais on s'amuse tout de même à faire tourner «Blue Suede Blues», «Rock-A-Billy Boy» et «The Way You Do The Things You Do» (un ancien succès des Temptations). Pour qui a évolué avec la musique entraînante de Mel McDaniel.

Agriculture

• *Stabilisation du prix des viandes*

Entente sur les nouvelles règles applicables.

OTTAWA - Les gouvernements fédéral et provinciaux et les associations de producteurs nationales se sont entendus sur des modifications aux plans nationaux tripartites de stabilisation des prix des porcs, des agneaux et des bovins.

«Cette entente est un événement marquant pour la coopération tripartie. Il en résultera des plans équitables pour les producteurs de viande de tout le pays et, qui plus est, compatibles avec les efforts visant une réforme internationale de l'agriculture», a déclaré le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski.

Le nouvel ensemble de règles relatives à la stabilisation a été élaboré conformément aux directives des ministres fédéral et provinciaux, émises lors de la conférence fédérale-provinciale de juillet 1988.

«Nous avons travaillé très fort tout au long de la dernière année pour parvenir à ces nouveaux arrangements. D'une part, ils aideront à uniformiser les règles du jeu pour les producteurs de viandes rouges dans tout le pays tout en assurant, d'autre part, une certaine souplesse au niveau des régions», a indiqué le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais.

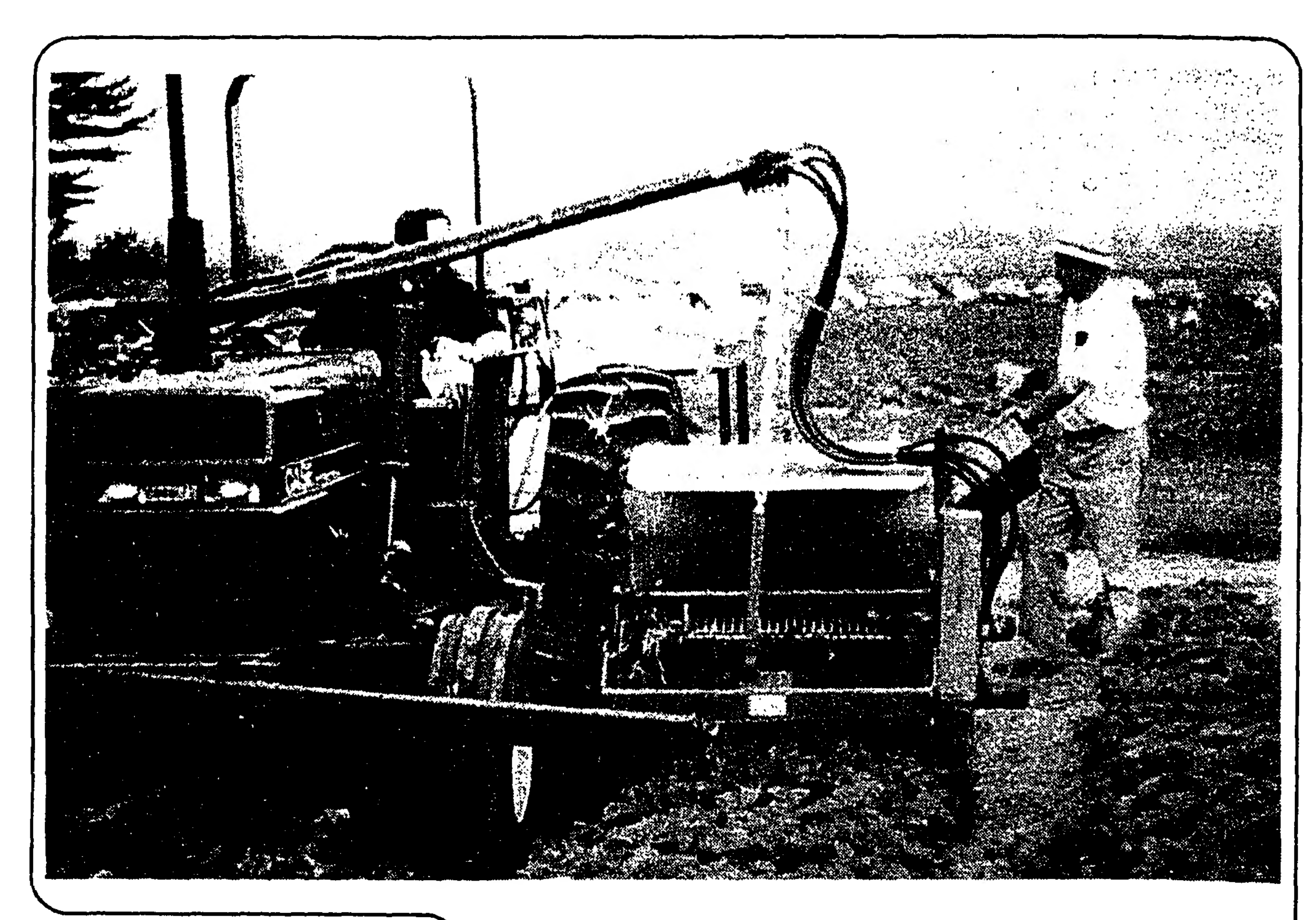
En plus de l'entente relative aux nouveaux plans touchant les bovins, les porcs et les agneaux, une entente de «relais» concernant le bétail a été conclue, laquelle amène la participation d'autres provinces au plan actuel de stabilisation du prix du boeuf pour le troisième trimestre de 1988.

Un groupe de travail tripartite en est à la rédaction finale du texte des ententes révisées, qui seront signées par le ministres fédéral et provinciaux au cours des prochaines semaines.

«En travaillant ensemble, comme une équipe, nous avons réussi à élaborer des plans de stabilisation du prix des viandes rouges plus efficaces sur une base véritablement nationale», a indiqué M. Mazankowski.

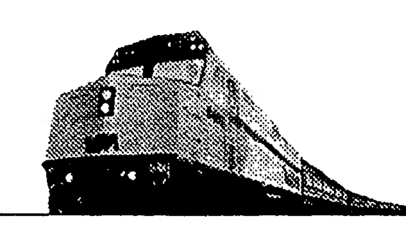
Les plans tripartites de stabilisation sont financés à parts égales par le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces participantes et les producteurs participants. Les producteurs ont le choix d'adhérer ou non aux plans.

Les producteurs qui désirent plus de renseignements peuvent s'adresser aux bureaux du gouvernement provincial ou de leur association de producteurs.

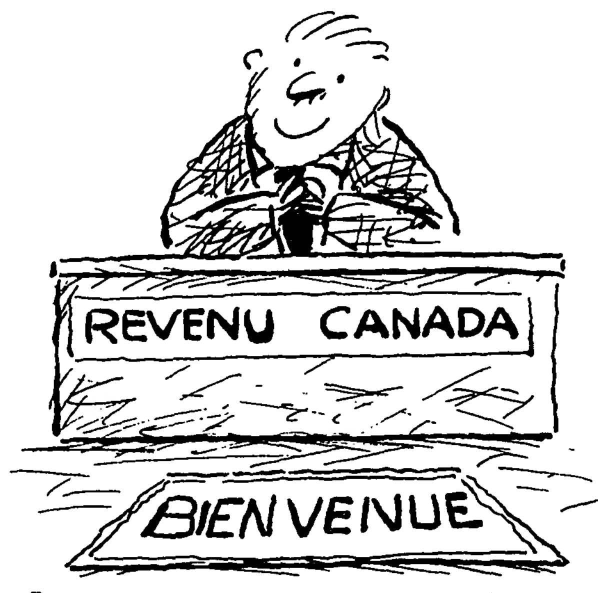


Nouvelle récolteuse mécanique de fraises mise à l'essai à la station de recherches de Kentville

La machine détache les fraises par petits mouvements de peignage, ce qui permet aux producteurs de réaliser d'importantes économies en réduisant le coût de la récolte.







• *Information légère*

Autoroute électronique remporte un trophée à AMPIA



La désopilante et humoristique équipe de l'«Autoroute électronique» - Première rangée, de g. à d.: André Roy, Marcel Jacques, Eileen Mannion et Morgan Grigat. 2e rangée: Marc D'Eschambault, Larry Brodie, Bruno Bonamigo, Marc Doré et René Collins.
Malheureusement, un membre important de l'équipe était absent au moment de la photo et c'est nul autre que le souffre-douleur d'André Roy durant les émissions, Benoit Pariseau.
(Photo Pierre Brault)

EDMONTON - La populaire émission **Autoroute électronique** réalisée par Marc Doré, a remporté un trophée, samedi le 25 février dernier, lors de la 15e édition du gala AMPIA, qui regroupe tous les artisans des industries du film et du vidéo en Alberta (Alberta Motion Picture Industries Association) dans la catégorie «Information légère» pour la qualité de la combinaison de l'humour et de l'information.

Aussi, selon Bill Stewart membre du jury: «La créativité, l'innovation et l'imagination dégagées dans **Autoroute électronique** ont fait que les juges ont choisi cette émission de CBXFT».

Mentionnons, que CBXFT était aussi en nomination dans la catégorie «Nouvelles et affaires publiques» avec l'émission spéciale «En français s'il-vous-plaît» produite par Julia Sargeaunt concernant les droits des francophones en Alberta.

Enfin, la direction et le personnel de CBXFT sont très heureux de ces reconnaissances. Particulièrement à la veille du 20e anniversaire de production et de programmation en langue française en Alberta qui sera célébré l'an prochain.

• *Projet de centre scolaire communautaire*

Les Calgariens devront-ils encore s'armer de patience?

CALGARY - Après les remaniements ministériels, les sautes d'humeur de Dame nature, c'est maintenant le déclenchement d'élections annoncé par le Premier ministre de l'Alberta, M. Getty, qui risque de retarder la décision du ministère de l'Éducation au sujet du proje de centre scolaire communautaire à Calgary.

On se souviendra que les représentants de la commission scolaire catholique de Calgary devaient, au mois de février, avoir une rencontre avec le ministre de l'Éducation de l'Alberta, Jim Denning, afin de discuter de ce projet de centre scolaire communautaire à Calgary. Rencontre qui a dû être retaardée, en raison de la volonté du ministre de l'Éducation de s'entretenir à ce sujet avec son collègue du Nouveau-Brunswick, province d'où s'inspire le projet de Calgary.

C'est ici qu'entre en jeu Dame nature, puisque les froids sibériens qu'a connus la province, il y a quelques semaines, ont empêché le ministre albertain de se rendre à Ottawa le 31 janvier dernier pour une conférence canadienne des ministres de l'Éducation. Ce ne fut que partie remise puisqu'une autre rencontre des ministres de l'Éducation s'est déroulée les 19,20 et 21 févrierr dernier à Toronto. Trois jours, au cours desquels, M. Denning a sûrement eu l'occasion d'aborder ce dossier avec son collègue du Nouveau-Brunswick.

(suite à la page 12...)

Autre...

(suite de la page 11)

Malheureusement, la tenue d'élections le 20 mars prochain en Alberta risque de retarder la rencontre du ministree avec le représentants de la commission scolaire de Calgary, en plus d'ouvrir toute grande la possibilité d'une nouvelle nomination au ministère de l'éducation, au retour des élections. Une situation que l'on a déjà connue l'automne dernier et qui a, en effet, causé un retard dans l'évolution de ce dossier à Edmonton.

Malgré tout, M. Guy Doll, surintendant adjoint a la commission scolaire catholique de Calgary, s'estime optimiste. La volanté du ministre de l'éducation de vouloir consulter son collègue du Nouveau-Brunswick signifie, selon M. Doll, que le ministère étudie la question de façon sérieuse. Les réticenses du ministre de l'Éducation à cette étape-ci, précise M. Doll, se situent au niveau du «concept» de centre scolaire communautaire et non au niveau du financement d'une nouvelle école francophone à Calgary. Il faut préciser que la construction d'un tel centre à Calgary serait un précédent en Alberta. «Le ministre se demande sûrement quelle sera la réaction des autres francophones de la province s'il donne son approbation à l'ouverture d'un centre scolaire communautaire à Calgary» explique M. Doll.

En attendant l'autorisation d'Edmonton, les Calgariens devront s'armer à nouveau de patience. Mais, la tenue d'élections dans la province sera une bonne occasion de connaître la position des différents candidats qui ne manqueront pas de nous rendre visite au cours des semaines à venir.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISION

Décision 89-56. Sunwapta Broadcasting Limitee, Edmonton, (Alb.) Yellowhead Broadcasting Ltd, Edson, Whitecourt, Jasper, Grande Cache et Hinton, (Alb.), OK Radio Group Ltd., Fort McMurray (Alb.), Parkland Radio Ltd., St.Paul, Grand Centre et Wainwright (Alb.), CJOI Enterprises Ltd. Wetaskiwin (Alb.), 332540 British Columbia Ltd., Westlock (Alb). RENOUVELÉ - Licenses des entreprises de télévision énumérées dans la décision du 1er avril 1989 au 31 août 1989. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultés, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canadä

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-dessous, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone: (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h (HNR) à la date de fermeture indiquée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 622711 - SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA
Bowden, Alberta
Institution de Bowden
Expansion du gymnase

Date de fermeture: **le 30 mars 1989**

Dépôt: **50 $**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton; chambre 632, 220 - 4e avenue. S.E., Calgary, Alberta; et peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton et de Calgary.

NOTE: Une session d'information sur les lieux sera tenue à l'Institution de Bowden, **le lundi 13 mars 1989, à 13h30.**
Dépôt de Soumissions: les sous-contracteurs en travaux mécaniques et électriques doivent soumettre leur soumission au Dépôt de soumissions du bureau de l'Association de la construction situé au 205, 7803 - 50e avenue, Red Deer, Alberta, pas plus tard que le mardi 28 mars 1989 à 14h (H.N.R.), en accord avec le «Standard Rules of Practice for bid Depositories (Projets de construction d'édifices du gouvernement fédéral) en date du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.



AUX FAMILLES LANGLOIS

À tous les membres des familles Langlois par descendance ou alliance: l'Association «Les Langlois d'Amérique» fondée à Québec en 1983 pour commémorer la venue du premier ancêtre NOËL LANGLOIS venu en Nouvelle-France en 1634 a célébré dignement ce 350e anniversaire en 1984, à Beauport.

Depuis lors, cet organisme regroupe les familles Langlois intéressées à établir les liens entre elles, à partager leurs idéaux et leurs intérêts socio-culturels ou à s'instruire sur l'histoire et la généalogie des familles Langlois à la faveur de ralliements à la faveur de ralliements à caractère historique ou d'activités sociales où sont soulignées la vie et les réalisations des ancêtres et des Langlois contemporains.

Si vous désirez en faire partie ou en savoir plus sur l'Association, veuillez communiquer à l'adresse mentionnée ci-dessous:

Richard Langlois
2134, rue Normand
Fleurimont QC
J1G 3V3

AUX FAMILLES MONAST

Les Monast d'Amérique se sont regroupés en association de familles. Tous les descendants de l'ancêtre Louis-Alexandre Monna sont invités à joindre à l'association de la Grande Famille Monast inc., pour leur Grand Rassemblement prévu les 15 et 16 juillet prochains à St-Mathias et à Chambly.

Pour renseignements: Michelle Monast, (514) 658-1993



Éducation permanente Faculté Saint-Jean University of Alberta

CONFÉRENCE-CAUSERIE ET SPECTACLE

LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES ET LA JEUNESSE



DR JEAN WATTERS, Directeur du bureau de l'éducation des adultes de l'Université de Sherbrooke

Auditorium de la Faculté Saint-Jean
Le mardi 14 mars 1989, à 19h30
(entrée gratuite)

Dans le cadre de la série de 1988-1989, la Faculté Saint-Jean présente une conférence de MONSIEUR JEAN WATTERS, bien connu de la population albertaine pour ses nombreuses réalisations à l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean.

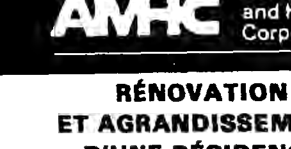
M. ÉRIC LAVOIE, président de l'Association Universitaire de la Faculté Saint-Jean, dirigera ensuite une discussion entre Monsieur Watters et les membres d'une tribune libre composée de:

M.RANDY BOISSONNAULT, étudiant de la Faculté Saint-Jean et vice-président 1ère année de l'A.U.F.S.J.
MLLE MARTINE CARON, animatrice culturelle à la Faculté Saint-Jean
M. DANIEL DALLAIRE, Président de Francophonie Jeunesse de l'Alberta
MLLE GABRIELLE LEPAGE, étudiante de la Faculté Saint-Jean et rédactrice adjointe de la Presse Active

La conférence-causerie sera suivie d'un court spectacle présenté par JOSÉE LAJOIE, auteure-compositeure-interprète Franco-Albertaine, et un vin d'honneur clôturera l'événement.

Ne manquez pas l'occasion de trouver réponse à vos questions personnelles et de passer une soirée agréable.
Renseignements: (403)468-1582

Cet événement est rendu possible avec la collaboration de l'Agence Détour, du Bureau du Québec à Edmonton, de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et de la Société Radio-Canada.



RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES DU TROISIÈME ÂGE À BONNYVILLE

Projet - Construction d'une aile en bois de deux étages pouvant contenir quarante-quatre (44) lits et rénovation d'une partie de la résidence actuelle pouvant contenir vingt-deux (22) lits.
Endroit - Bonnyville, Alberta
Projet No 1511-2752-2004
Il s'agit d'un projet financé par le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta.

On peut obtenir les documents d'appel d'offres uniquement auprès des entrepreneurs généraux en mécanique et en électricité au bureau suivant: Robert Bennett Architect Ltd., Coronation Plaza, 202 East Tower, 14310 - 111 avenue, Edmonton, Alberta, T5M 3Z7. (Tél.: 451-4376), moyennant un dépôt de 100 $, versé par Corporation. Cette somme sera remboursée après retour, en bon état, des plans et du cahier des charges, au plus tard 14 jours arpès la date de clôture.

On peut consulter les documents d'appel d'offres aux bureaux de l'Association de la Construction, situés à Edmonton, Red Deer, Calgary, Lloydminster et Bonnyville.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au bureau de l'Alberta Mortgage and Housing Corporation, 8657 - 51 avenue, Edmonton, Alberta, T6E 6A8 au plus tard le 21 mars, 1989 à 15h.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié ou d'un dépôt de soumission représentant 10% du prix total de la soumission.

LES SOUMISSIONS SERONT OUVERTES EN PUBLIC

LA SOCIÉTÉ NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta.



• *Le fédéral finance des projets*

Aide financière à 17 groupes d'agricultrices à travers le Canada

OTTAWA - Dans le cadre du Programme d'aide à l'avancement des agricultrices, le gouvernement fédéral accordera une aide financière de 125 638 $ à 17 groupements d'agricultrices.

Ce paiement, annoncé par le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, et par le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, est le premier à être effectué dans le cadre du Programme d'aide à l'avancement des agricultrices, qui a débuté en août dernier. Le programme dispose d'un budget de 650 000 $ pour les cinq prochaines années et vise à aider les groupements d'agricultrices à s'occuper des besoins particuliers des agricultrices et des questions qui leur sont propres.

Un atelier destiné à évaluer les conséquences, pour les agricultrices, des nouvelles lois provinciales sur le droit de la famille fait partie des 25 projets qui seront subventionnés.

Ainsi, l'Association des femmes collaboratrices recevra une subvention de 7 000 $ afin de déterminer quel est, selon les lois de l'Ontario, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse, le statut des agricultrices membres de sociétés à propriétaire unique, de sociétés en nom collectif ou de corporations.

Près de la moitié des projets dont le financement a été autorisé portent sur le développement organisationnel, notamment sur le lancement de campagnes de recrutement.

«Les groupements d'agricultrices envisagent des activités à plus long terme qu'auparavant, ce qui devrait avoir pour conséquence de renforcer et de développer le mouvement collectif des agricultrices canadiennes», a déclaré M. Mazankowski.

L'Alberta Farm Women's Network recevra 5 000 $ pour l'organisation d'une conférence de deux jours, portant sur des questions relatives aux agricultrices et à l'agriculture, à laquelle assisteront d'une aide financière pour tenir des conférences au cours desquelles il sera question des femmes et du secteur agricole.

«Ce programme, a souligné M. Blais, a été conçu afin d'inciter les agricultrices à participer davantage à l'exploitation agricole et à la prise de décisions dans le secteur de l'agriculture.»

Gagnants du concours «Recherchés»

Voici la liste des gagnants des six laissez-passer à la 40e Cabane à Sucre qui a eu lieu le 5 mars dernier.

Ces personnes ont participé au Concours «Recherchés» dans l'édition du 17 février 1989.

La réponse était:

007889 alias Carlos Souffley - Michel Charron
004321 alias Bella Manchure - Élaine Chatigny
009967 alias 009967 - Pierre Girard
003750 alias Clément Tairement - Claude Bernatchez

Les gagnants:

Diane Bourassa, Edmonton, Alberta
Nathalie Savoie, Edmonton, Alberta
Léo Turcotte, École Maurice Lavallée, Edmonton, Alberta

Félicitations à tous les gagnants

LE FRANCO, tout un numéro...

Carrières et professions

• *Coût de la vie*

Hausse des prix des aliments en janvier de 1,2%

OTTAWA - Les prix des aliments, calculés d'après l'indice des prix à la consommation, se sont accrus de 1,2% en janvier. Il s'agit de la première hausse mensuelle depuis août 1988. Ces prix dépassent de 3% ceux enregistrés en janvier 1988.

Selon les économistes d'Agriculture Canada, le retour à la normale des prix après les réclames de la période des fêtes explique en grande partie l'augmentation de 12% du prix des boissons non alcoolisées et celle de 5,7% du prix de la volaille. Le recul de la production de poulet a aussi joué un rôle dans l'accroissement du prix de la volaille.

Les prix des légumes frais se sont pour leur part accrus de 7,3%. La baisse des approvisionnements de légumes à salade, attribuable au temps frais qui a sévi dans les régions productrices du Mexique et de l'ouest des États-Unis, en est la principale cause.

AUGMENTATION POSSIBLE DES PRIX DU BOEUF, DU PORC ET DU POULET

La hausse des prix versés aux éleveurs de bovins et de porcs pourrait faire grimper légèrement les cours du boeuf et du porc vers la fin de février; par ailleurs, il se peut que les prix du poulet montent par suite de la réduction de la production de poulets à griller.

On s'attend à ce que les prix de détail des produits laitiers soient stables, le gouvernement fédéral ayant annoncé, le 1er février, qu'il ne modifierait en rien le prix d'objectif du lait de transformation ni les prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé.

Par contre, le prix des pommes pourrait s'accroître, car les fruits entreposés sous atmosphère contrôlée, qui se vendent plus cher, remplaceront sur le marché de détail les pommes conservées en entrepôt frigorifique.

• *Développement et Paix*

Projet dans le diocèse Jérémie en Haïti

LA SITUATION

La région de Jérémie au sud-ouest d'Haïti dispose de ressources naturelles importante et le sol conserve encore sa fertilité naturelle. Cependant, la population rurale représentant 85% de la population de la région ainsi que les marginaux vivant aux alentours des centres urbains connaissent de sérieux problèmes d'ordre socio-économique. En agriculture la production est insuffisante et la couche arable de certains versants de la montagne se dégrade. Le producteur qui a réalisé une bonne récolte est obligé de vendre ses produits à prix faible tandis que plus tard, il devra acheter des semences à des prix exorbitants. De sérieux problèmes de santé se posent par suite d'une carence en protéines. Une action immédiate et intégrée est nécessaire.

LES CENTRES D'ÉDUCATION POPULAIRE

La création de centres d'éducation populaire, l'organisation de communautés de base dans toutes les localités, la formation d'animateurs et d'animatrices, de leaders paysans, la mise sur pied d'une ferme expérimentale et d'une petite école d'agriculture pour former les paysans: tels sont les principaux aspects de ce projet de développement intégré.

La participation active des femmes à la vie communautaire est aussi favorisée et des cours de formation leur sont destinés. On prévoit la restructuration des centres de couture, la promotion de l'artisanat et la recherche de débouchés pour ces produits. Dans le domaine de l'agriculture, le projet de ferme expérimentale pemettra l'intensification des cultures maraîchères (choux, tomates, carottes), céréalières (maïs, millet, pois...), vivrières (manioc, igname, patate, banane) et spéculatives (café, cacao), la conservation des sols (reboisement, irrigation, nivellement), la lutte contre les insectes et les maladies qui frappent les cultures.

Dans le domaine de la santé, les activités visent la coordination des dispensaires pour les orienter petit à petit vers l'éducation préventive et la valorisation de la médecine traditionnelle. À plus long terme, on envisage la création d'une banque de médicaments et d'une pharmacie communautaire.

L'INVITATION DE NOS PARTENAIRES HAÏTIENS

«Il nous reste à «aider» ce peuple, mais d'une façon tout à fait désintéressée, à s'organiser méthodiquement pour qu'il puisse un jour se prendre totalement en main. C'est ce geste de solidarité et de fraternité que le diocèse de Jérémie qui compte 500 000 habitants, attend de ses amis canadiens...avant qu'il ne soit trop tard.»

Haïti en bref

Capitale: Port-au-Prince
Superficie: 27 750 km2
Population: 6 936 000
Langues: français, créole
Espérance de vie: 54,7 ans
Analphabétisme: 62,4%
Nombre de médecins: 0,15 pour 1000 habitants
Produit national brut par habitant: 350 $ canadiens
Principales exportations: café, sucre
Dette extérieure: 740 millions $

Carrières et professions

OFFRE D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Moniteurs / monitrices

Camps résidentiels
Centre de Plein Air Lusson (C.P.A.L.)

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton et celle de Centralta sont à la recherche de moniteurs et monitrices pour leurs camps d'été résidentiels pour les enfants de 8 à 13 ans.

Durée du contrat: 19 juin au 31 août 1989

Site: Clyde (environ 60 km au nord d'Edmonton)

Qualifications:
1. Expériences d'animation en activités de plein air
2. Expériences auprès des enfants
3. Bonne connaissance du français
4. Certificats pertinents; premier soins, sécurité aquatique (sauvetage)

Salaire: À déterminer

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton avant le **17 mars 1989.**

Faites parvenir à:



Centre de Plein Air Lusson
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
100, 8925 - 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6J 3J1



BANQUE DU CANADA

Superviseur(e) d'immeuble

Calgary

Le Poste

La Banque du Canada désire recruter un superviseur d'immeuble expérimenté, qui sera chargé de la supervision quotidienne de toutes les activités liées au fonctionnement de l'immeuble de Calgary. Le titulaire devra notamment superviser environ 17 ouvriers d'entretien qualifiés ou spécialisés, aider à la préparation du budget annuel de fonctionnement et participer à la planification, à l'élaboration et à la réalisation des travaux de rénovation de l'immeuble.

Les exigences

- Un certificat délivré par un collège communautaire (ou CEGEP) reconnu, au terme de deux années d'études dans le cadre d'un programme de techniques de génie électrique, de génie mécanique, de génie civil, de techniques d'architecture *OU* au moins un des certificats de compétence suivants: électricien, plombier ou menuisier *OU* un certificat provincial de mécanicien de machines fixes de 3e classe;
- au moins huit années d'expérience de l'entretien d'immeubles à bureaux dont quatre années à des fonctions de supervision, et une connaissance pratique des systèmes d'entretien préventif;
- qualités de chef reconnues;
- très grande facilité à communiquer oralement et à établir de bons rapports avec autrui.

Les candidats possédant les compétences requises sont priés de soumettre leur curriculum vitae au plus tard le 20 mars 1989, en faisant état du traitement qu'ils désirent à: Coordonnatrice, dotation en personnel, département du Personnel, Banque du Canada, 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0G9.

La Banque du Canada adhère aux principes de l'équité en matière d'emploi.

BANQUE DU CANADA

LE CENTRE DE LANGUES FEUILLE D'ÉRABLE

requiert les services de

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE

EXIGENCES: baccalauréat,

Téléphonez à Line Vallières au

296-4989

(Calgary)



Journaliste

Nous avons un poste à offrir à un journaliste pour couvrir l'actualité franco-albertaine et albertaine sur une base hebdomadaire.

Le candidat choisi travaillera sous la supervision du directeur-rédacteur et sera responsable du réseau provincial de correspondants.

Qualifications:
- excellente connaissance verbale et écrite du français;
- bonne connaissance verbale et écrite de l'anglais;
- capacité de travailler en équipe et sous pression;
- initiative, versatilité, tact et discrétion.

Salaire:
À discuter, selon la formation et l'expérience
Bons avantages sociaux

Date limite du concours: le 31 mars 1989

Entrée en fonction: le 17 avril 1989

Les intéressés doivent faire parvenir une lettre de présentation dactylographiée ainsi que leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

M. Pierre Brault
Directeur
LE FRANCO
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

LE FRANCO offre des chances égales d'emploi à tous.

Notre raffinerie d'Edmonton propose un poste d'avenir à un ingénieur spécialiste des procédés de fabrication.

INGÉNIEUR DE PROCÉDÉS EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Sous l'autorité du responsable du génie des procédés opérationnels et du contrôle de qualité, vous aurez la responsabilité de surveiller la marche d'importantes unités de fabrication et d'assurer une aide technique au service de l'exploitation. Vous effectuerez aussi des investigations sur des problèmes opérationnels et contribuerez à leur résolution par vos conseils techniques. Vous devrez être titulaire d'un baccalauréat en génie chimique et justifier de deux années d'expérience dans une raffinerie ou dans des installations de transformation.

Petro-Canada est une société diversifiée offrant un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux et un climat de travail stimulant et professionnel.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si cette offre répond à vos qualifications et va dans le sens de vos objectifs de carrière, nous vous invitons à en explorer la possibilité avec nous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

K.B. Forbes
Produits Petro-Canada Inc.
Raffinerie d'Edmonton
C.P. 97
Highway 18A East
Edmonton (Alberta)
T5J 2G9



PETRO-CANADA



À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Semaine du 11 au 17 mars 1989

Samedi

11h00 **CINÉ-FAMILLE:** La bande des chiens enragés
12h55 **LE MONDE DU VÉLO**
13h00 **BRIAR -** Championnat canadien de curling de Saskatoon
16h00 **TÉLÉJOURNAL**
16h10 **SCULLY RENCONTRE** Inv.: Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la santé et des services sociaux du Québec
17h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** Hartford à Montréal
20h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
21h00 **SAMEDI DE RIRE**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h50 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Indomptable Angélique

Dimanche

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **BRIAR -** Championnat canadien de curling de Saskatoon
15h00 **LA SEMAINE VERTE**
16h00 **LA GRANDE VISITE**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **TÉLÉJOURNAL**
18h02 **CE SOIR: CETTE SEMAINE**
18h30 **L'HEURE DISNEY**
19h30 **L'AUTOBUS DU SHOWBUSINESS** Inv.: Jean Lapointe, le groupe Nuance, Michel Barrette et Richard Séguin
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES:** Le déclin de l'empire américain
22h40 **LE TÉLÉJOURNAL**
23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h15 **CINÉ-CLUB:** Ugolin

Lundi

17h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
19h30 **ROBERT ET CIE**
20h00 **DES DAMES DE COEUR** Tout le monde est sous le choc des derniers événements.
21h00 **LES LUNDIS DES HAHA** Anim.: Ding et Dong. Inv.: Pierre Verville, Rock et Belles Oreilles, Normand Brathwaite, et le Groupe Sanguin.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Pappy fait la résistance. La maison d'une famille de musiciens est réquisitionnée par l'Armée allemande pour y loger un général.

Mardi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **GRAND AIR**
18h00 **CE SOIR**
18h45 **AUJOURD'HUI EN FRANCE:** Yves Montand
19h00 **STAR D'UN SOIR** Inv.: Roberto Medille, Rock Demers et Marie-Chantal Labelle
20h00 **L'HÉRITAGE** Gabriel a une important déclaration à faire à Albertine.
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Luke la main froide Drame social avec Paul Newman. Amér. 67

Mercredi

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE**
19h00 **LASER 33-45**
20h00 **LE GRAND REMOUS** Jean-Marie s'enfuit avec Brigitte à Montréal.
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
21h00 **CHAMPIONNAT MONDIAL DE PATINAGE ARTISTIQUE** Compétition par couple
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Deux filles au tapis

Jeudi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **À PREMIÈRE VUE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
19h00 **BONJOUR DOCTEUR**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LANCE ET COMPTE** On est sans nouvelle de Suzie et Louis mais les recherchent se poursuivent.
21h00 **CHAMPIONNAT MONDIAL DE PATINAGE ARTISTIQUE** Compétition masculine
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **À PREMIÈRE VUE**
23h30 **CINÉMA:** Mourir d'aimer Drame sentimentale avec Annie Girardot

Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **À PLEIN TEMPS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
19h30 **PÉRIODE GRATUITE AUX PARTIS POLITIQUES**
20h00 **DÉCOUVERTE** Le voyage infini: Aux confins de la terre
21h00 **CHAMPIONNATS MONDIAL DE PATINAGE ARTISTIQUE** Compétitions de danse
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **LE MONDE DU VÉLO**
23h05 **CINÉMA:** L'affrontement

À ne pas manquer

Le déclin de l'empire américain

dimanche à 20h30



À surveiller cette semaine...

COMMENT FAIRE SA DÉCLARATION DE REVENUS
Impôt 89
samedi 11 mars 1989, 10h30

En compagnie d'un invité spécial de Revenu Canada, Paul Rémillard, Gérard-Marie Boivin et Aline Desjardins expliqueront comment tirer le meilleur parti des nouveaux crédits d'impôts pour l'année 1988, qui en est une de changements en matière fiscale.

CHAMPIONNAT DE CURLING
Le Brier Labatt
11 mars à 13h00 et 12 mars à 12h00

Radio-Canada Saskatchewan présentera en direct de Saskatoon la demi-finale et la finale du fameux Brier Labatt 1989. Ce championnat de curling tant attendu des amateurs du sport revient à Saskatoon après une absence du 25 ans.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN
Les Beaux Dimanches
12 mars 1989, 20h30

Ce film, sélectionné pour un Oscar, nous entraîne dans un milieu de bourgeois intellectuels, pour la plupart issus de la faculté d'Histoire de l'Université de Montréal.
Avec Dominique Michel, Pierre Curzi, Louise Portal, Rémy Girard, Dorothée Berryman, Yves Jacques, Geneviève Rioux, Gabriel Arcand et Daniel Brière.

SPÉCIAL 6e ANNIVERSAIRE (2e PARTIE)
Les Lundis des Ha! Ha!
lundi 13 mars 1989, 21h00

L'irrésistible tandem Ding & Dong poussera l'humour encore plus loin lors de la deuxième partie du Spécial 6e anniversaire des Lundis des Ha! Ha!
En se déchaînant de la sorte, **Les Lundis des Ha! Ha!** profitent de leur anniversaire pour venir en aide à l'association des Parents Anonymes du Québec.

Bloc-notes



Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EXPOSITION FRANCO-ART "Celebration" à la Galerie Thérèse Trottier au Centre Culturel du 22 février au 23 mars 1989 de 10h00 à 16h30.

24/3

Edmonton

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

(89-05-01)

VOULEZ-VOUS participer plus activement dans la communauté francophone. Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs Francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois).

(PJA)

MARIAGE - M. et Mme Nazaire Cyprien Benoit ont l'honneur d'annoncer le mariage de leur fille Jeane à M. Samuel Pique, fils de M. Mme Aimé Didace Pique. La cérémonie nuptiale aura lieu à l'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE le jeudi 23 mars à 18h30.

Calgary

RENCONTRE SPORTIVE (badmington, ballon-volant) au gymnase de l'école Sainte-Anne mercredi, le 15 mars à 19h00. Bienvenue à tous. Pour plus d'information, contactez André Gauthier au 236-2258.

17/3

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement.

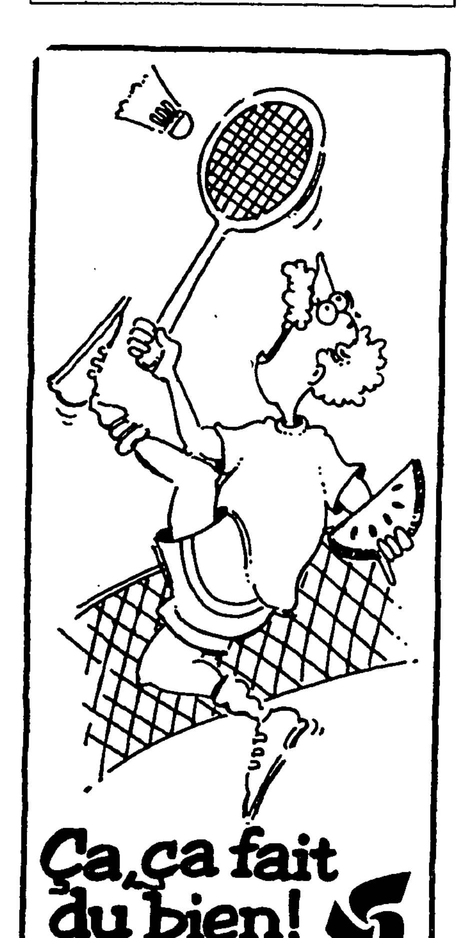
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin**. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5o72. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco et postez le tout à: 8923, 82e avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Calgary

SOUPER-CAUSERIE avec conférencière et avocate pour la femme qui travaille avec son mari dans l'entreprise à Calgary, le mercredi 15 mars. Pour information, contactez Denise Millar au 246-5223, Association des femmes collaboratrices.

17/3



Votre argent, vos investissements

Paul Denis

Ah les fameux frais de représentation et de bureau

Il est de circonstance de parler des effets de la réforme fiscale du gouvernement fédéral sur les frais de représentation, dits aussi «de réception».

On ne peut déduire aucuns frais de représentation engagés à des fins personnelles. L'argent dépensé pour divertir ses amis ou les recevoir à la maison ne peut donc être déduit de l'impôt.

Les frais de représentation ne sont déductibles que s'ils sont engagés par votre entreprise ou, si vous travaillez pour quelqu'un d'autre, autorisés par votre employeur.

De plus, depuis la réforme fiscale, on ne peut déduire plus de 80% des frais de représentation.

Supposons que vous possédez une petite entreprise. Vous décidez de divertir quelques-uns de vos principaux clients afin de consolider vos relations d'affaires. Vous organisez donc une réception suivie d'un dîner.

Le montant de la facture s'élève à 500 $. La règle des 80% s'applique aux rafraîchissement et au prix réel du repas (c'est-à-dire en comptant la taxe, le service et le prix du couvert). Vous demandez une déduction de 400 $; les 100 $ restants seront payés à même les revenus de votre entreprise après impôt, autrement dit, de votre poche.

La règle des 80% s'applique également au coût des billets pour des événements sportifs, récréatifs ou des spectacles. Ici encore, les billets doivent être achetés pour des clients actuels ou éventuels réels ou pour des fournisseurs. Cette règle s'applique aussi aux frais de repas engagés durant un congrès, une conférence ou un événement semblable.

Cependant, la règle ne vise pas les frais touchant un événement qui profitera à une oeuvre de charité. En pareil cas, vous pouvez demander une déduction d'impôt de 100%.

Le gouvernement fédéral a également resserré sa législation relative aux frais de bureau à domicile. Cette règle touchera bon nombre de Canadiens, étant donné qu'on tend de plus en plus à démarrer sa propre entreprise à la maison.

Aucun montant ne peut être déduit pour «l'espace de travail» au domicile, à moins que certaines conditions ne soient remplies.

Le bureau ou l'atelier à domicile doivent être le **principal** établissement ou servir **exclusivement** dans le but de tirer un revenu de l'entreprise; ils doivent aussi être utilisés régulièrement et de façon continue pour rencontrer des clients ou des patients.

Si ces conditions strictes sont remplies, on peut déduire les montants admissibles, mais seulement jusqu'à concurrence du revenu tiré de l'entreprise pendant l'année. Les montants non déduits dans une année particulière sont considérés comme frais de bureau à domicile pour l'année suivante, permettant ainsi le report de ce genre de frais.

Il existe une foule de règles et d'interprétations de Revenu Canada qui touchent les déductions pouvant être demandées si les affaires sont menées à partir du domicile. Les règles peuvent différer selon le genre d'entreprise ou votre statut d'emploi.

Habituellement, on peut demander un dégrèvement pour les coûts suivants, dans une certaine proportion: assurance, électricité et chauffage, intérêt de l'hypothèque (ou loyer, si vous êtes locataire), réparations et entretien, impôt foncier, dépréciation ou déduction pour amortissement (D.P.A.).

Cependant, avant de demander le dégrèvement touchant la dépréciation, vous devriez consulter un comptable professionnel, parce que la D.P.A. constitue une source de problèmes éventuels. Par exemple, si vous demandez une déduction pour la dépréciation et que vous vendez votre maison par la suite, vous ne pourrez demander la déduction d'impôt totale sur les gains en capital réalisés à la vente, en supposant que vous avez effectivement réalisé un gain.

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



8928, 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Ancienne adresse

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Ville: ____________ Province: ____________
Code postal: ____________
____

Nouvelle adresse

Nom ____________
Adresse ____________
____
Ville: ____________ Province: ____________
Code postal: ____________
à compter du: ____________
Téléphone: ____________

• *Souper-causerie*

Nadine Mackenzie parle de son cheminement

par LYNE RIVEST

CALGARY - Elle est canadienne, parle quatre langues mais préfère écrire en français, travaille dans des domaines variés et s'intéresse autant à la musique et à la littérature qu'aux animaux. Son nom est Nadine Mackenzie et c'est avec elle que les francophones de Calgary avaient rendez-vous le jeudi 9 mars, à l'hôtel Marlborough Inn.

C'est le Centre de l'Éducation permanente qui, en collaboration avec le Comité Femmes de l'A.C.F.A. régionale de Calgary, a organisé un souper-causerie avec Mme Mackenzie.

L'auteur de «Le petit dinosaure» et de «Le prix du silence» - livres utilisés dans les écoles d'immersion de Calgary et d'Edmonton - a parlé ce soir-là de son cheminement en tant que femme pour en arriver à une carrière d'écrivain pour enfants et pour adultes. Elle a raconté les histoires drôles qui lui sont arrivées avec ses éditeurs et a expliqué ce qui rend le métier d'écrivain tellement différent des autres.

Mais Nadine Mackenzie a parlé surtout d'elle-même non pas en tant qu'écrivain mais en tant que femme. Cela n'a pas manqué d'intéresser ses auditeurs.

De père suisse-allemand et de mère russe, elle parle couramment le français, l'allemand, le russe et l'anglais. «L'anglais est la langue que je parle le moins bien,» dit Mme Mackenzie dont le mari est pourtant britannique. «C'est ma grand-mère qui m'a appris à lire et à écrire le russe. Une fois, j'ai passé tout un été à lire «Guerre et paix», le livre de Tolstoï, en russe. Ce n'était pas facile.»

Ayant déménagé à Paris à l'âge de 17 ans, Nadine Mackenzie a continué ses études en français. Après avoir étudié en philosophie, elle a obtenu sa maîtrise en histoire de l'art et de la musique de la Sorbonne et de l'Université de Vienne. Sa soif d'apprendre ne s'étant pas assouvie, Mme Mackenzie a obtenu par la suite deux certificats, l'un en principes fondamentaux sur le pétrole de l'Université du Texas et l'autre en administration des affaires de l'institut des affaires publiques de l'Université de Dalhousie.

Entretemps, Nadine Mackenzie s'était déjà installée au Canada. Après avoir passé un an à Toronto, elle a déménagé à Calgary. Quinze ans plus tard, elle y est toujours. «Je suis tombée amoureuse de l'Ouest canadien», explique-t-elle.

Nadine Mackenzie s'est lancée dans la carrière d'écrivain en 1978 avec «La moto bleue», un livre de 16 pages. «C'est facile d'écrire et cela me plaît», dit Mme Mackenzie qui ajoute qu'un côté enfantin lui est resté. «La lumière dans la nuit» est le livre qui m'a donné le plus de peine. C'est la biographie d'une femme, aveugle de naissance, qui a fait ses études par mémoire.»

Le domaine de la littérature n'était pas tout à fait étranger

(suite à la page 19...)

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

UN JEUDI SPÉCIAL

(OCS) La veille de sa mort, un jeudi soir, Jésus se mit à laver les pieds de ses disciples, après quoi il leur demanda: «Comprenez-vous ce que je vous ai fait?... Vous aussi, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres».

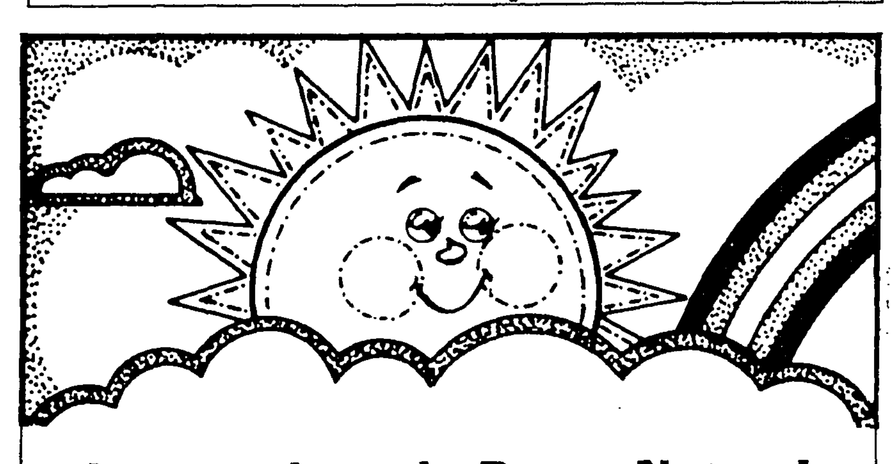
Ce n'est pas une leçon facile. Elle nous interpelle tous. Le Jeudi-Saint nous rappelle notre responsabilité sociale. Se laver les pieds les uns aux autres, c'est se rendre service mutuellement; c'est lutter pour plus de justice dans nos milieux de vie. Se laver les pieds mutuellement, c'est s'occuper des sans-abri, c'est visiter les malades - pensons surtout à ceux qui sont atteints de maladies graves, de maladies mortelles -, c'est visiter les prisonniers.

«Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait» avait dit Jésus. L'Eucharistie, que Jésus institue ce soir-là, n'est pas une récompense pour les bons, c'est une nourriture et un tonique pour mieux servir nos frères et soeurs. «La solidarité est une vertu chrétienne», affirmait récemment Jean-Paul II.

Je vous souhaite un Jeudi saint pratique. Mettons-nous à nous laver les pieds mutuellement, mettons-nous au service les uns les autres.

Bon Jeudi saint!

André-M. Cimichella
évêque auxiliaire à Montréal



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...qu'elle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 5 mars

En 1882, les 4 et 5, un violent blizzard frappe le Manitoba. À Meadow Lea, près de Winnipeg, la maison d'un colon prend feu. Les 4 accupants doivent sortir dans la tempête; malgré la proximité d'un abri, ils perdent leur chemin et meurent de froid.

C'est arrivé un 6 mars

En 1987, pour la deuxième journée consécutive, les descentes d'entraînement pour la Coupe du Monde féminine de ski alpin sont annulées au mont Allan. Un chinook, apportant des températures de 12° et des vents forts, fait fondre presque toute la neige, ne laissant que la neige fondante et de l'eau au point d'arrivée.

C'est arrivé un 7 mars

En 1970, on observe une éclipse solaire totale pendant environ 2,2 min à partir de 14h55 près de la Nouvelle-Écosse, au sud-est de Terre-Neuve. Les conditions d'observation sont excellentes.

C'est arrivé un 8 mars

En 1986, les fortes chutes de neige ralentissent la course annuelle de traîneaux à chiens qui a lieu entre Fairbanks et Whitehorse, au Yukon. Depuis le début de mars, Whitehorse a reçu 47 cm de neige, établissant un nouveau record de chutes de neige pour mars.

C'est arrivé un 9 mars

En 1987, de forts vents compriment la banquise sur la côte est de Terre-Neuve, ce qui perturbe le trafic maritime et notamment le service de traversiers entre les îles Fogo et Change. Un important pont aérien doit être établi pour approvisionner en vivres et en commodités les localités insulaires.

C'est arrivé un 10 mars

En 1961, des vents de 150 km/h avec rafales à 200 km/h retardent les trains pendant 17h à St.Andrew (T.N.).

C'est arrivé un 11 mars

En 1984, des vents forts soufflant du nord-ouest et des bourrasques de neige rendent la visibilité quasi nulle sur presque tout le sud de l'Ontario. On attribue à la réduction subite de visibilité plusieurs accidents de la route.

Source: Environnement Canada

Nadine...

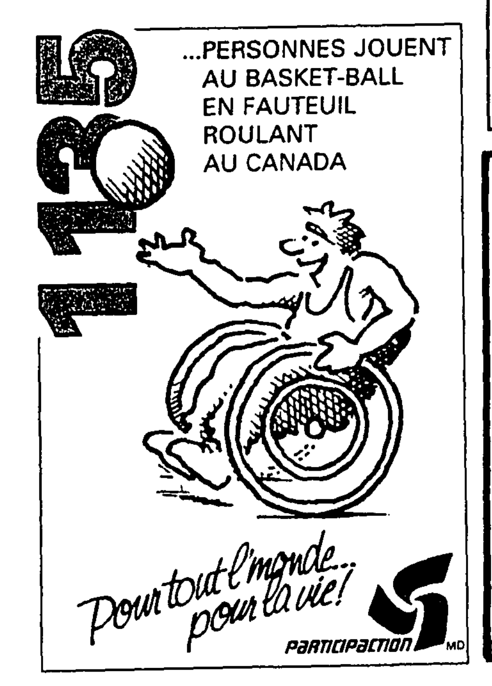
(suite de la page 18)

à Nadine Mackenzie qui avait déjà travaillé comme journaliste et avait donc écrit pour des magazines. Elle s'était également occupée d'un projet pour Access Network qui l'avait chargée des travaux de recherche et de la rédaction des documents de la série de télévision Difficultés de l'apprentissage.

Cette carrière variée a beaucoup aidé Mme Mackenzie qui vient de rentrer de Yellowknife où elle a fait de l'interprétariat simultané français/anglais pour l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest. «Mes idées, je les prends d'un peu partout,» dit Nadine Mackenzie qui a utilisé le nom de ses enfants dans l'un de ses livres.

Son dernier livre, «Histoire orale sur l'industrie du pétrole dans la province de l'Alberta» est bilingue. Il sera publié cette année. Toutes ces autres oeuvres ont un contexte canadien. Alberta Literary Arts Foundation lui a donné une subvention pour écrire un roman sur un danseur canadien qui se prend pour Ninjinsky, le grand danseur russe. «Le roman est presque fini», dit Mme Mackenzie qui parle déjà d'un autre projet. Il s'agit cette fois-ci d'un roman historique.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, Nadine Mackenzie trouve le temps de participer aux activités de la communauté francophone de Calgary: elle est présidente de l'Alliance française. Elle espère également participer avec son cheval de cinq ans aux championnats nationaux de dressage qui auront lieu à Calgary.



Les grands départs de Jacques Languirand au Théâtre Français d'Edmonton

Le Théâtre Français propose au public dès le 31 mars prochain une pièce Québécoise étonnante. Écrite en 1956, et d'abord réalisée pour la télévision de Radio-Canada en 1957 par Louis-Georges Carrier, cette oeuvre théâtrale n'a encore jamais été présentée sur les scènes québécoises officielles du théâtre.

Jouée en anglais à Toronto et en français à London (Ontario), elle s'est retrouvée un peu partout à travers le monde: à Londres, au Théâtre de Poche à Genève, en espagnol à la télévision mexicaine et de nouveau à Toronto la même année.

Cependant, après la présentation télévisée en 1957, Languirand lui-même décide de la monter au Centre d'Art de Percé, dans le cadre d'un programme d'été, et obtient un bon succès auprès du public.

La page de l'A.C.F.A.



Développement communautaire
NOTRE FIERTÉ C'EST NOTRE FORCE

Dans le but de valoriser les régionales et de les faire connaître, nous désirons saluer les gens de la régionale de CENTRALTA et leur souhaiter le meilleur des succès et persévérence dans toutes leurs entreprises.

PROFIL DE LA RÉGIONALE DE CENTRALTA

Les Franco-Albertains de Centralta sont du monde fiers!

Ils sont fiers de leur passé

Ils sont fiers d'être la région de l'Alberta la plus ancienne de la province.

Les francophones furent les premiers habitants blancs.

Plusieurs monuments en témoignent par leur présence:
- le musée Héritage de St-Albert;
- la chapelle du Père Lacombe;



- l'église de Morinville (premier monument historique de la province);

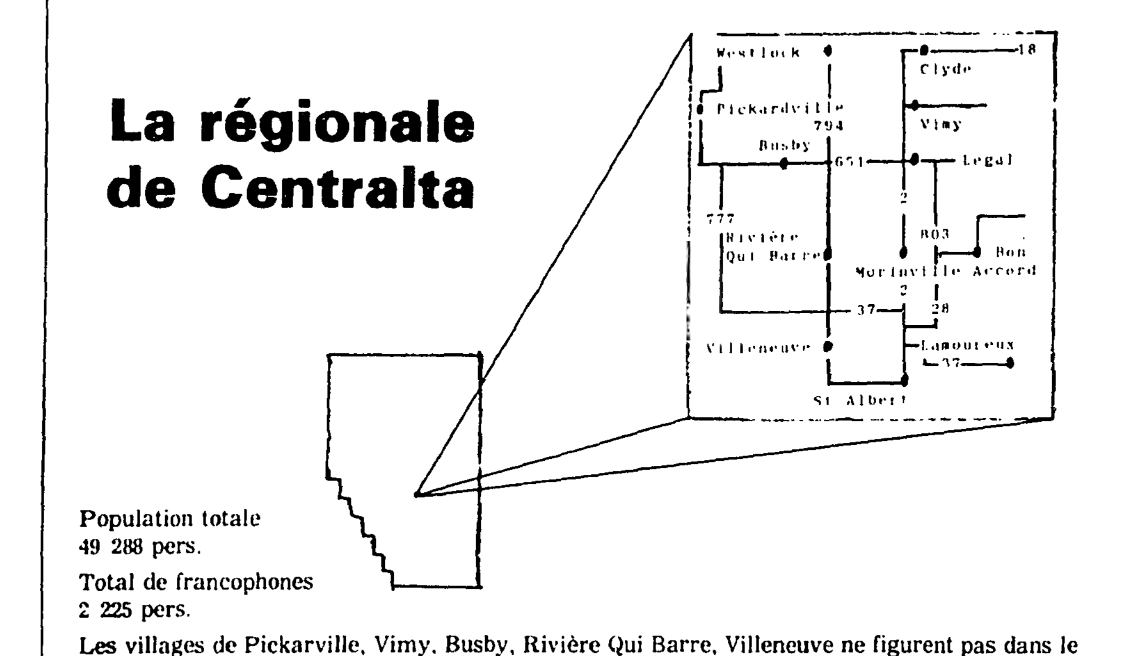


- la maison Grandin à St-Albert fut le premier siège épiscopal.

C'est à Lamoureux que furent établies la première école et la première Commission scolaire de la province et c'est à St-Albert que fut établie la première municipalité en Alberta.

St-Albert est la seule région dans la province où les terres ont été divisées en «seigneuries»,ce système était le même utilisé dans la province de Québec.

La régionale de Centralta



Population totale
49 288 pers.

Total de francophones
2 225 pers.

Les villages de Pickarville, Vimy, Busby, Rivière Qui Barre, Villeneuve ne figurent pas dans le document de Recensement Canada 1986.

Ils sont fiers de leur présent

Ils sont fiers de former encore aujourd'hui un bon pourcentage de la population francophone et de voir plusieurs de leurs personnalités oeuvrant dans le milieu francophone albertain.

Ils sont fiers de leur régionale et de leurs bénévoles qui s'impliquent avec acharnement à sauvegarder la francophonie vivante.





Ils sont fiers que St-Albert se soit joint à la régionale car il existe plusieurs liens en commun.

Ils sont fiers de leur député fédéral, Monsieur Van de Walle, du fait qu'il est un gradué du collège Saint-Jean et qu'il parle le français.

Ils sont fiers de leur député provincial, Monsieur Nick Taylor, qui a toujours supporté la communauté francophone.

Ils sont fiers de leur Centre culturel situé à Légal et où sont localisés le bureau de la régionale, la pré-maternelle francophone et le petit Chaperon Rouge.

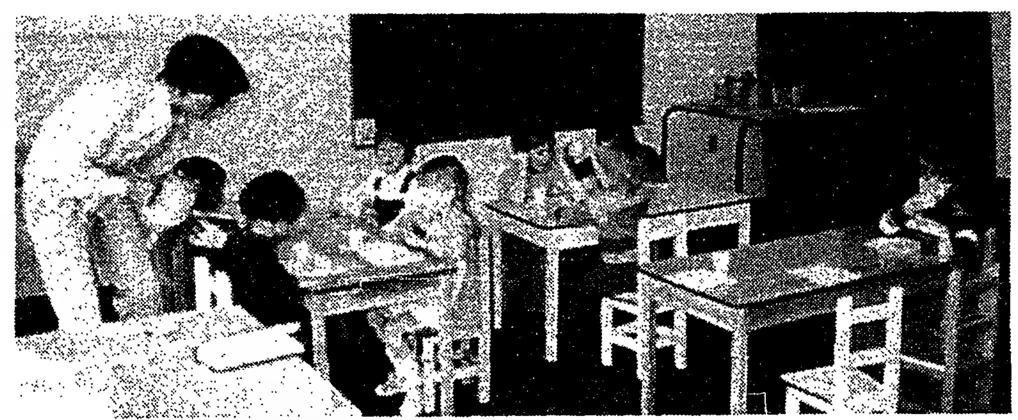
Ils sont fiers du Centre Héritage de Morinville, où l'on retrouve:
- un club d'art

Ils sont fiers du Théâtre Arden de St-Albert où l'on retrouve une galerie d'art et une bibliothèque.

Ils sont fiers des services offerts en français aux églises de Morinville, Legal et Vimy qui font partie du diocèse de Saint-Paul.

La congrégation francophone catholique de St-Albert est très fière de son aumônier, **le Père Beauregard.**

Ils sont fiers de leur deux pré-maternelles qui offres des classes en français lorsque la demande est suffisante.



Ils sont fiers de la richesse de leurs terres connues sous le nom de grand brûlé de Morinville.

Leurs réussistes économiques régionales sont leurs grandes installations agricoles et leur développement résidentiel et domiciliaire florissant. La population est passée de 2,000 à 40,000 depuis 1959.

Tous les services essentiels sont disponibles en français si l'on en fait la demande.

Ils sont fiers de leurs pionniers qui ont gardé leur langue et leur culture française.

Ils sont fiers de leurs foyers de l'Âge d'Or de Morinville, Legal et St-Albert.

Leur grand rêve

Avoir un groupe de jeunes francophones bien organisés et actifs dans la régionale.

Compléter le «Centre Plein Air Lusson».

Une école française régionale.

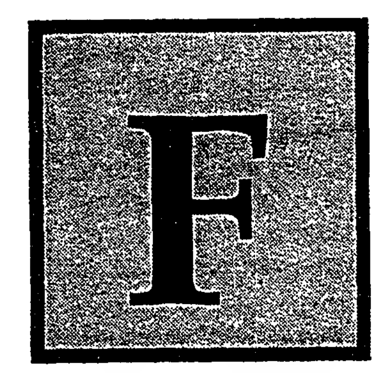
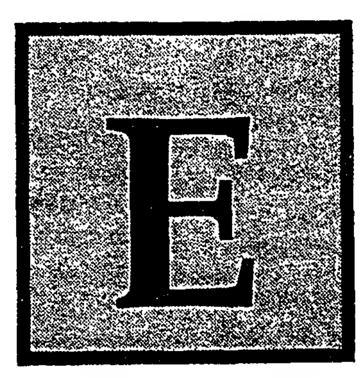
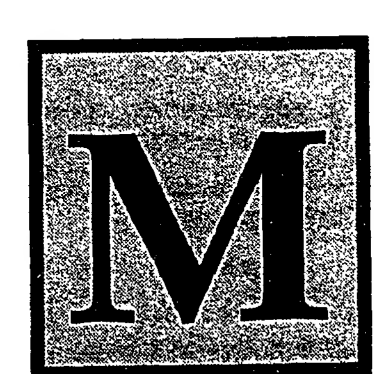
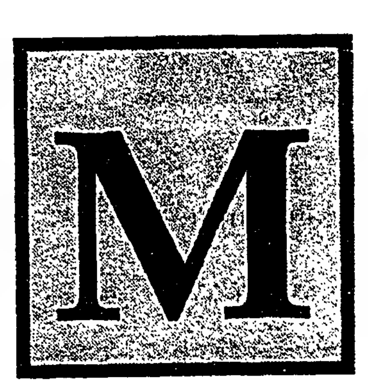
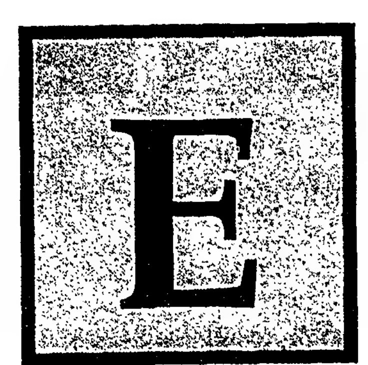
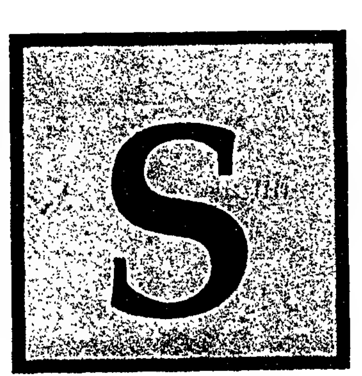
Priorité pour l'année 1989-90

Secteur Jeunesse, Éducation, culturel.

Visiter les gens individuellement afin de connaître la communauté, de l'écouter, de la sensibiliser et d'évaluer ses besoins.



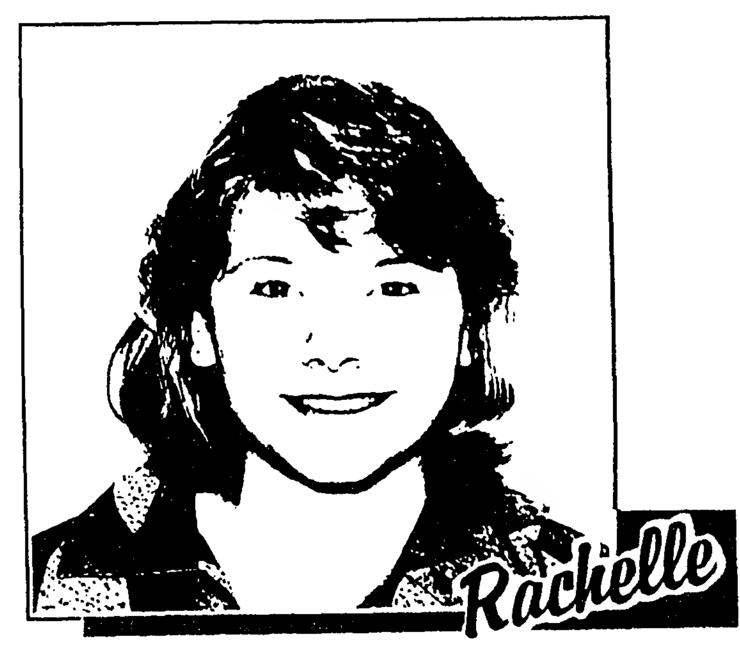
CAHIER DES

FEMMES


Johanna


Danielle


Rachelle


Louise


Elisabeth


Clémence


Sophie


Marie-Claude


Françoise

Ce supplément tiré à 600,000 exemplaires est une initiative de l'Association de la presse francophone hors Québec (APFhO). Inséré dans les journaux suivants : Le Quotidien du Saguenay (Chicoutimi), La Presse (Montréal), Le Soleil (Québec), Le Droit (Ottawa), La Tribune (Sherbrooke), Le Nouvelliste (Trois-Rivières), La Voix Acadienne (Summerside, I. P. E.) Le Courrier (Yarmouth, N. E.), L'Express du Sud-est (Moncton), Le Moniteur (Shédiac), Pro Kent (Richibucto), Le Voilier (Caraquet), Le Madawaska (Edmunston), Le Carillon (Hawkesbury), L'Édition Prescott-Russell (Rockland), Le Rempart (Windsor), Le Voyageur (Sudbury), Le Nord (Hearst), le 8 mars - Le Journal de Cornwall, L'Eau Vive (Régina), le 9 mars - La Liberté (Saint Boniface), Le Franco-Albertain (Edmonton), Le Soleil (Vancouver), le 10 mars - La Boîte à Nouvelles (Iroquois Falls), le 15 mars - Le Goût de Vivre (Penetanguishene), le 16 mars - Le Nouvel Ontarien (Sudbury), L'Aurore Boréale (Whitehorse), l'Aquilon (Yellowknife), Le Gaboteur (Terre-Neuve), le 17 mars.





8 mars

Le 8 mars, bien sûr... ou peut-être le 3 mai 1908 bien sûr ou 1909 ou 1910...

Origine américaine, européenne, russe, international-socialiste.

Une grève ?, un colloque ?, une conférence ?

Saura-t-on jamais ? Il a fallu qu'une suédoise pose la question à Renée Côté pour que cette dernière décide de trouver la réponse. Ce qui ressort de sa recherche publiée en 1984, c'est que la raison officielle, à savoir une grève historique opposant les travailleuses du textile à la police un dimanche 8 mars 1908 dans le Lower East Side de New York, n'est qu'un mythe. Il n'y a pas eu de grève le 8 mars 1908. La seule recherche historique et exhaustive sur le sujet prouve que la première Journée de la femme a eu lieu le dimanche 3 mai 1908 à Chicago -- rencontre organisée par la section féminine du Parti socialiste de Chicago -- la journée aurait été consacrée à la cause des ouvrières qui luttaient entre autres pour le droit de vote.

Un deuxième «Women's Day» est organisé le 28 février 1909, cette fois à New-York ; c'est officiel, national et organisé par le comité national de la femme du parti socialiste américain. Les femmes se sont rencontrées pour exiger le droit de vote et l'abolition de leur esclavage sexuel. Puis le 27 février 1910, le Women's Day américain est devenu un événement identifié nettement au mouvement socialiste. Il est simultanément fêté à New-York, Chicago, Portland et San Francisco. Le thème : le droit de vote, l'indépendance économique et l'égalité complète.

C'est à ce moment de l'histoire de la Journée internationale des Femmes qu'une grève de femmes entre dans le portrait. Il s'agit de la grève de 20,000 chemisières de New-York qui a commencé le 22 novembre 1909 pour se terminer le 15 février, 12 jours avant les célébrations du «Women's Day». Trois mille d'entre elles se sont donc rassemblées au Carnegie Hall de New-York le jour du Women's Day. Cette grève a été synomyme d'arrestations massives, de brutalité policière et de répression. Ce fut une lutte des féministes de l'époque.

Plus tard, en cette même année 1910, en juillet à Chicago, le Parti socialiste américain recommande «que les délégués au Congrès international aient le mandat de proposer le dernier dimanche de février comme Journée internationale de la Femme».

Pendant ce temps en Europe...

Un mois plus tard, en août 1910, à la conférence internationale des femmes de Copenhague, Clara Zetkin, féministe allemande très engagée, propose une résolution afin que soit organisée une journée spéciale des femmes dans le but premier de promouvoir le droit de vote des femmes. C'est le 19 mars 1911, qu'elle fut célébrée.

En Russie, on célébra l'événement le 3 mars 1913, journée qui s'est soldée par des interventions de la police tsarienne, des arrestations, des brutalités et l'emprisonnement de plusieurs. Un an plus tard, les organisatrices de la Journée internationale des Femmes sont mises en prison ; il n'y a pas eu de célébration.

En France, la première fut le 9 mars 1914.

Enfin, le 8 mars démystifié

La première journée internationale des femmes aurait été célébrée un 8 mars, en 1914, en Allemagne. C'était un dimanche. Pas de raison particulière pour cette date, sinon que le mois de mars avait été pacifique en révoltes prolétariennes et qu'on avait l'habitude de fêter le dimanche.

C'est à la deuxième conférence internationale des femmes communistes, à Moscou, en 1921, que le 8 mars est proposé comme date officielle de la Journée internationale des femmes. La proposition était faite par Alexandra Kollontaï, une militante politique de carrière et seule femme du gouvernement Lénine en 1917.

C'est donc en ce 8 mars 1989, la 68e fois que les femmes du monde s'unissent pour relever leurs causes communes.

Thérèse Boutin

L'Édition spéciale «Femmes 89» est une initiative de l'Association de la presse francophone hors Québec réalisée avec la collaboration amicale de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises et le Réseau national Action Éducation Femmes.

Coordination de la publication
Luce St-Pierre

Publicité
Agence OPSCOM
(613) 234-6735

Rédactrice en chef
Thérèse Boutin

Journalistes
Marie Élizabeth Brunet
Danielle Coulombe
Lily Fortin
Claire Lanteigne Frigault
Josée Gauthier
Andrée Germain
Rosine Kealy
Guylaine Lévesque
Gilberte Proteau
Christinae Rabier
France Tremblay

Composition et Montage
Les Illustrateurs de l'Outaouais

Imprimerie
Qualimax Inc.

Photographie et concept visuel
Guy-Marc Dumais

Éditeur
APFhQ
Wilfred Roussel, directeur général
325, rue Dalhousie, pièce 900
Ottawa, Ontario
K1N 7G2

Nous tenons à remercier le Programme de Promotion de la Femme et le Programme aux Langues Officielles du Secrétariat d'État du Canada pour leur généreuse contribution dans la réalisation de cette édition spéciale.

***Les opinions émises dans ce cahier ne reflètent pas nécessairement la position du Programme de Promotion de la Femme.**

Éditorial

En cette journée internationale de la femme, nous sommes en droit de nous demander si à l'aube du XXIe siècle nos aspirations personnelles et nos revendications de groupe sont exaucées ou sur le point de l'être. Notre vigilance porte-t-elle fruit ? Nos recherches et notre travail nous permettent -ils de vivre dans un environnement plus sain ? Est-ce que les médias écrits et électroniques véhiculent une information réelle et équitable sur les dossiers qui intéressent davantage les femmes ?

Ce cahier spécial de la femme se veut à la fois une mise à jour et une réflexion sur les principales préoccupations des Canadiennes qu'elles soient dans les Territoires du Nord Ouest, au Labrador, en Ontario ou au Québec. Fondamentalement, les questions et les besoins sont les mêmes mais puisque tout est relatif il faut voir que dans certains milieux les femmes sont aux prises avec un premier projet de regroupement alors qu'ailleurs on se prépare pour des États Généraux. Certaines personnes auraient sûrement envie de dire que les femmes d'une province sont «en retard» ou «20 ans en arrière» dans leur cheminement par rapport aux autres. Une telle conclusion est faussée dès le départ car s'il est une chose que le fédéralisme canadien nous a apprise c'est que chaque province ou territoire doit survivre indépendemment des autres, et que les comparaisons aboutissent à des déchirements ; de plus, la réalité géographique, démographique et linguistique fait en sorte que chaque partie du pays a une composante sociale qui lui est propre et qui par le fait même ne peut être comparée à une autre. Par exemple, nulle part au pays ne retrouve-t-on l'homogénéité linguistique du Québec, tout comme le va et vient des résidents et résidentes de la Terre Neuve ou des Territoires est spécifique à ces deux extrémités du pays.

Faut-il voir aussi que nos médias locaux ou nationaux ne sont pas toujours une réflexion exacte de qui nous sommes surtout celles d'entre nous qui vivons à l'extérieur du Québec. Pas de quotidien de langue française à l'ouest d'Ottawa, pas de programmation régionale de Radio Canada à Terre Neuve, et une seule revue féministe publiée à l'intention des femmes francophones vivant à l'extérieur du Québec ; et si les «Dames de Coeur» soulèvent les problèmes cruciaux des femmes, je les verrais mal tenter de véhiculer leurs messages en partant pour la pêche au lever du jour ou en montant à bord d'une gigantesque moissoneuse -- en troquant leurs talons hauts et leurs serviettes en cuir pour des bottes de caoutchouc et un chapeau dur !

Tout ça pour dire que ce n'est pas seulement à Ottawa, Vancouver, Toronto et Montréal que les femmes travaillent à faire avancer les dossiers prioritaires des femmes : équité d'emploi et de salaire, garderies, avortement, libre-échange ; l'éducation, la violence au foyer, la mise au point de l'action commune des femmes, ça préoccuppe aussi les femmes d'Edmonton, de Sudbury et de Port au Port.

C'est ainsi que dans les Territoires on travaille à jeter les bases d'un premier regroupement des franco-tennoises, qu'en Ontario les femmes viennent de mettre sur pied un réseau de garderies francophones, qu'au Nouveau Brunswick une femme est nommée vice première ministre, qu'au Québec les femmes se retrouveront et se fêteront dans le cadre des États Généraux, pendant qu'à Terre Neuve les problèmes de chômage et d'accès à l'éducation freinent l'évolution d'autres dossiers féministes. Entre-temps, on constate que l'accès à l'éducation supérieure est encore une grande aventure pour les femmes, que le libre-échange continue de susciter des arguments contradictoires dans sa perspective féminine et qu'à l'extérieur du Québec les femmes doivent davantage concilier leur engagement par rapport à la francophonie et à la condition féminine.

L'autonomie des femmes c'est pour demain. Tout est en place surtout la volonté des premières concernées.

Thérèse Boutin

Militer un jour... militer toujours...?

Quinze ans après l'année internationale de la femme, cinquante ans après le droit de vote aux femmes du Québec, 70 ans après la victoire des suffragettes canadiennes, on est en droit de se demander pourquoi encore militer, pourquoi encore se regrouper dans des organismes féministes, pourquoi toujours lutter...

La réponse est simple. Les femmes elles-mêmes sentent le besoin individuel et collectif de travailler ensemble d'une part, et d'autre part, la parité avec les hommes n'est pas encore chose faite, qu'on parle de salaire, d'autonomie, de respect, d'accès ou de représentativité politique.

Sur le plan individuel, plusieurs femmes ont encore besoin de briser l'isolement soit parce que géographiquement elles sont loin des centres d'action et de décisions, soit tout simplement qu'elles sont au foyer ou dans un milieu de travail où elles se sentent confinées et éprouvent le besoin de sortir et faire autre chose. Pour d'autres, c'est l'occasion de partager, d'échanger, de s'ouvrir. Le regroupement donne à toute individue l'occasion de poursuivre sa réflexion et par conséquent de se conscientiser davantage par rapport à elle-même et par rapport aux autres, tout en expérimentant des nouvelles façons de penser, de créer et d'agir. De plus, chacune peut mettre à profit ses qualités et ses habiletés de femme pour développer des nouveaux modèles, discours et comportements. Au sein d'un groupe, elle retrouve un appui important pour sa démarche.

Cet appui est ce qui fait la force du collectif. Car si une femme en tant qu'individue peut apporter beaucoup au groupe et en retirer de nombreux avantages, c'est la force de la collectivité qui fait avancer les dossiers. Car le regroupement augmente la visibilité et ainsi contribue à mieux faire connaître les besoins et les intérêts des femmes ; il permet d'avoir plus de pouvoir pour revendiquer l'essentiel comme par exemple l'autonomie, l'égalité ; il constitue une force pour exiger des programmes et des services pour répondre aux besoins de toutes les femmes ; enfin, il permet d'exercer une influence sur la prise de décision gouvernementale.

Le collectif apprend aux femmes à travailler de façon concertée et leur assure une présence et une voix dans tous les dossiers d'actualité qui ont des répercussions sur leur vie de femme et sur celle de leurs enfants. C'est à la fois pourvoir à son présent et garantir son avenir.

La grande force de la collectivité est la complicité et la complémentarité qui se développe entre les femmes, ce qui permet à chacune de s'afficher et de s'affirmer plutôt que de rester la majorité silencieuse.

Si le regroupement apporte satisfaction tant sur le plan individuel que collectif, pourquoi toujours lutter ? Parce que nous sommes les mieux placées pour identifier nos besoins et y répondre. Parce que nous ne sommes pas au pouvoir ce qui fait que nous devons constamment formuler et reformuler nos demandes et être très vigilantes pour voir à ce que suite soit donnée aux revendications. La lutte nous permet d'être davantage présentes sur la scène politique là où se prennent les décisions.

Femmes, nous sommes en grande partie les véhicules des valeurs humaines ; c'est nous en majorité qui passons le meilleur de nos journées avec nos enfants ou encore qui oeuvront dans des domaines où les enfants font leur apprentissage de la vie; et en tant que tel nous devons redoubler de prudence. Nous devons faire en sorte que ceux et celles qui sont à nos législatures fédérale et provinciales cessent d'avoir des intérêts politiques compartimentés et individualistes en faveur d'une grande globalisation.

Les femmes ont déjà laissé tomber nombre de frontières : elles combattent pour un meilleur environnement, pour la démocratie, pour la paix en sachant très bien que ce qu'elles font pour le bien de l'humanité elles le font pour leur plus grand épanouissement.

Thérèse Boutin et Nicol G. Vinette

La pleine égalité pour 1990

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) rendait public en décembre dernier son rapport annuel 1987—1988. Le Conseil profitait de l'occasion pour demander au gouvernement fédéral de prendre les moyens pour que les femmes puissent atteindre la pleine égalité dans les domaines économiques, sociaux et juridiques d'ici à 1990.

Le CCCSF a émis des recommandations spécifiques par rapport à certains dossiers chauds de l'actualité tels que la violence conjugale, les services de garde, le logement et l'hygiène de la reproduction. Ses membres ont étudié un total de treize thèmes d'importance pour les femmes et leurs familles.

La violence conjugale

Les statistiques démontrent qu'à chaque année un million de Canadiennes sont agressées physiquement et sexuellement dans leur foyer. Les victimes subissent également des mauvais traitements d'ordre émotif et psychologique. Leur situation financière laisse à désirer dans bien des cas.

Il existe présentement une pénurie de maisons de transition pour femmes battues et leurs enfants. Le Conseil consultatif propose de créer des programmes spéciaux d'aide aux familles dont les enfants sont perturbés et qui requièrent les soins de spécialistes. Il exige également que des mesures soient prises pour rendre les maisons d'accueil plus accessibles aux femmes isolées à cause de facteurs tels que la distance, la langue ou un handicap.

Logement

Le manque de logements à coûts modiques pour les femmes chef de famille est un problème toujours aussi aiguë. Ce type de locataires, tout comme les femmes du troisième âge, consacrent près de 80 % de leurs revenus pour se loger. Les femmes handicapées, les veuves, les victimes de violence conjugale, les sans abri et les femmes divorcées vivent toutes les mêmes contraintes dans ce secteur.

Service de garde

Près de deux millions d'enfants d'âge pré-scolaire au Canada ont besoin de services de garde. Actuellement, le gouvernement ne dispose que de 244,000 places en garderie, ce qui ne suffit pas à la demande sans cesse grandissante. Le CCCSF recommande également la création de programmes de garde pour répondre aux besoins particuliers des résidentes de milieux ruraux, des immigrantes et des familles autochtones.

(Voir l'article "Les garderies franco-ontariennes... un enfantement difficile.")

Hygiène de la reproduction

Le Conseil définit la liberté de reproduction comme étant, avant tout, une question d'égalité. Il estime que les femmes conçoivent, portent et élèvent leurs enfants dans des conditions inégales dans notre société. L'organisme presse le fédéral de mettre à la disposition des femmes, partout au Canada, des services d'hygiène de la reproduction qui comprennent des renseignements sur la planification familiale, les méthodes contraceptives, l'éducation sexuelle et l'avortement. Le CCCSF propose que ces services soient couverts par les régimes provinciaux d'assurance-maladie.

Au cours de l'année qui vient, le CCCSF entend poursuivre son mandat qui est de conseiller le gouvernement fédéral en matière de condition féminine et de renseigner le public sur les dossiers qui touchent de près les femmes. Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme existe depuis quinze ans.

Andrée Germain et Guylaine Levesque

LOUISE

Mère de famille et administratrice d'une ferme avicole. Partenaire dans cette entreprise depuis 15 ans, elle a fondé un programme de formation en entrepreneurship pour les femmes de sa localité.



Le Jeu de l'égalité

S'il y a une preuve que les statistiques peuvent être interprétées de mille et une façons, ce livre-document de Nicole Morgan en est une. Analyse quantitative et historique du mouvement de la main d'oeuvre-féminine dans la fonction publique fédérale, ce livre revoit dans une nouvelle perspective les statistiques des rapports annuels de la Commission du service civil (devenue la Commission de la fonction publique) depuis 1908 jusqu'à 1987. Elle a de plus interviewé 52 fonctionnaires.

Après avoir constaté dans un premier temps que si, en 1987, les femmes représentaient 42,4 % des effectifs permanents de la fonction publique fédérale, et que dans un deuxième temps, elles ne représentaient que 8,7 % (223) de la gestion supérieure alors qu'elles constituaient 82,8 % (55 825) de la catégorie soutien administratif, l'auteure propose "un point de vue complémentaire qui permettra de mieux comprendre à quel point le cheminement des femmes au sein de la bureaucratie est complexe, qu'il évolue en dents de scie et qu'il se paie parfois chèrement" (page 1). C'est ainsi qu'elle constate que 83,9 % des femmes contre 54,7 % des hommes ont un salaire inférieur à 35 000 dollars.

C'est à partir de trois hypothèses de base soutenues tout au long du document par des témoignages et des statistiques que Nicole Morgan en arrive à la conclusion que le progrès des femmes dans la fonction publique fédérale n'est pas sans équivoque.

Hypothèse #1 :

Abandonner trois éléments de base à savoir 1) l'explication du phénomène de ce qui manque aux femmes pour être égales doit être remplacée par une compréhension du mouvement de résistance chez les hommes; 2) laisser de côté tout schéma et toutes statistiques qui tentent de prouver que les femmes ont gravi petit à petit les échelons; 3) discarter "l'idée simpliste" que la gent féminine à l'intérieur de la fonction publique forme un groupe uni.

Hypothèse #2 :

La bureaucratie fédérale est une sous-culture qui affecte directement ceux et celles qui la subissent de l'intérieur.

Hypothèse #3 :

A salaire égal tous les emplois ne sont pas égaux; des éléments autres que l'argent servent à déterminer les rapports de prix entre hommes et femmes à un même niveau.

Dans la première partie, l'auteure relate ce qu'elle appelle l'histoire ancienne, de la formation de la Commission du service civil jusqu'au début de la Deuxième Guerre. La fonction publique avait été pensée par et pour des hommes mais les salaires offerts étaient tellement bas, que les femmes se mirent à accepter des emplois que les hommes ne voulaient pas. Les gestionnaires de l'époque s'étant en quelque sorte fait prendre à leur propre piège décidèrent donc de mettre les choses au clair :

"il est un grand nombre de fonctions dans les grades élevés qui ne sauraient être remplies par des femmes. Il y en a d'autres où les femmes ne pourraient être admises comme celles qui leur donneraient la direction et le contrôle d'une quantité considérable d'hommes : c'est peut-être un préjugé mais il faut en tenir compte" (Rapport Annuel de 1908, cité page 5)
et
"... il est impossible d'admettre que le travail relevant des ministères puisse être accompli par un personnel uniquement féminin (Commission royale sur le service civil, 1908, cité page 6)
enfin,
"les femmes mariées ne pouvaient être employées que si elles étaient tenues de subvenir à leurs besoins ou encore elles pouvaient être nommées à titre temporaire lorsqu'il ne se présentait pas un nombre suffisant de candidats compétents réunissant les autres qualités" (cité page 6).

Puis, lorsque les hommes partirent pour la guerre, les femmes furent embauchées à nouveau et pendant les années 1930 à 1945, constituaient environ 30 % des nominations à la Commission. Or, les anciens combattants revinrent au pays et le gouvernement les embaucha en masse à ce point où l'auteure parle d'une "sous-culture paramilitaire" au sein de la fonction publique.

Il y eu même un Arrêté en Conseil en 1931 qui disait que les femmes mariées devaient être renvoyées et remplacées par des anciens combattants.

La deuxième partie du livre de Nicole Morgan couvre la période des années soixante, époque où le Parlement mandata la Sénatrice Florence Bird de "faire enquête et rapport sur le statut des femmes au Canada et de présenter des recommandations quant aux mesures pouvant être adoptées par le gouvernement fédéral afin d'assurer aux femmes des chances égales à celles des hommes dans toutes les sphères de la société canadienne."

Il y eut aussi au cours de cette décennie une nouvelle loi sur la Fonction Publique et la Loi sur les Langues officielles qui allaient chacune à leur manière chambarder la bureaucratie fédérale. Par ailleurs il y eut expansion frénétique de la fonction publique et, la bilinguisation aidant, un grand nombre de femmes entrèrent dans les postes de cadre en tant que préposées à l'enseignement des langues. Si les statistiques de la Fonction publique indiquent qu'en 1967, 17,7 % des femmes détenaient des postes de cadres, une analyse de l'auteure révèle que 5,2 % d'entre elles travaillaient dans les hôpitaux, 11 % faisaient partie de l'administration bureaucratique et 1,5 % étaient des professionnelles (diététiciennes, économistes, ménagères, professeures, bibliothécaires et travailleuses sociales (p. 15).

Si à cette époque il n'était pas rare d'entendre des commentaires tels "on ne peut pas être une vraie femme et être haute fonctionnaire", une étude de 1973 révèle que de fait parmi les rares femmes à avoir accéder aux postes de cadre supérieur, 61 % étaient célibataires, 86 % n'avaient aucune personne à charge et 92,4 % avaient plus de 40 ans (page 16). Somme toute, elles n'étaient pas considérées comme "vraies" par les mandarins qui les avaient embauchées.

Le dépôt du rapport de la Sénatrice Bird en 1970 allait changer bien des choses, mais surtout, de l'avis de l'auteure, "les femmes dans la fonction publique n'étaient plus main-d'oeuvre; elles étaient devenues un enjeu politique." (p. 21)

Puis l'auteure aborde ce qu'elle appelle l'époque de la tolérance, le début des années 70 en citant un cadre supérieur masculin de 59 ans : "Mais il n'y a pas de problème de femmes. Il n'y en a jamais eu. Tout cela est de l'invention. Moi, madame, si je vois une femme compétente, je l'embauche" (p. 23).

Selon l'auteure, les femmes n'ont jamais eu le poids politique des Anciens combattants ou encore des francophones qui leur aurait assuré une représentation plus équitable, et ce, pour trois raisons selon elle : d'abord parce que les femmes n'ont jamais été réunies autour d'une cause commune (par exemple de faire la guerre ensemble); deuxièmement parce qu'au fil des années les femmes ont en général voté pour le gouvernement en place plutôt que selon leur sexe ou leur appartenance à un groupe et enfin, les politiciens en forte majorité des hommes n'ont pas l'habitude de prêcher par l'exemple.

La première directive du gouvernement visant la promotion et l'avancement des femmes à des postes intermédiaires fut émise par le Cabinet en 1972 : mais selon l'auteure, elle était tellement vague que l'appareil bureaucratique en général usa de toutes les techniques à sa disposition pour la contourner. Cependant, grâce d'une part à l'expansion économique et démographique du pays et d'autre part à des groupes réformateurs à l'intérieur de la Fonction publique, il y eut dans les années 70 un effort réel de recruter des femmes en administration - tellement que le taux de croissance des femmes doubla celui des hommes (page 25).

Toujours selon Nicole Morgan, la résistance au changement était omniprésente et tous les moyens étaient bons pour freiner l'évolution. L'auteure les regroupe en six catégories. La première c'est la lenteur du processus, un moyen classique dont le meilleur exemple soumis par l'auteure est la directive du Conseil du Trésor présentée en 1972 et qui demandait à quiconque de "réfléchir" sur les garderies et le travail à temps partiel; 17 ans plus tard la réflexion n'a toujours pas abouti. La deuxième technique est l'indifférence ou la négation, c'est-à-dire que les gestionnaires avaient d'autres préoccupations plus "sérieuses" par exemple la dotation de personnel francophone ou encore ils nommaient une femme et étaient convaincus d'avoir fait leur devoir pour l'éternité. A des niveaux hiérarchiques plus bas la résistance insistait à ne rien faire. La quatrième technique et probablement une des plus scandaleuses fut la manipulation des processus de dotation : d'abord les nominations temporaires et indéterminées - en 1976, 33 % des postes temporaires et 49 % des postes indéterminés étaient comblés par des femmes. La deuxième barrière : les femmes n'obtenaient pas les postes de gestion. Par exemple, en 1976, 38 % des diplômées universitaires au Canada étaient des femmes, 29 % des candidatures, des recrues universitaires étaient féminines, sur les 119 femmes embauchées, 22 avaient un PhD, 36 une maîtrise et 27 un B.A. et en dépit de tout ça, seulement 89 femmes comparé à 4 140 hommes détenaient des postes des catégories SM et EX-4-5 (haute gestion); cette même année 13 hommes de moins de 30 ans ont été embauchés directement au plus haut niveau (EX-4 et EX-5). De plus, certaines pratiques discriminatoires faisaient en sorte que des femmes étaient promues à un poste dit intérimaire et ne pouvaient plus bouger, les postes étaient reclassifiés ou annulés. La cinquième technique au tableau de la résistance était la neutralisation, c'est-à-dire de cantonner les femmes dans des divisions sans pouvoir ou encore de retirer tous les pouvoirs à un poste s'il était occupé par une femme. Selon l'auteure, il y aurait même eu du sabotage, soit la promotion de la moins capable des candidates pour cultiver un sentiment d'anti-action positive. Enfin, la dernière technique en est une d'intimidation dans laquelle l'auteure regroupe l'ostracisme et l'isolement des femmes, la punition, l'intimidation physique, la formation de clan, la rumeur, l'intimidation intellectuelle et le harcèlement sexuel.

Puis vint l'ère de la défensive vers la fin des années 70 lorsque Jean Chrétien alors président du Conseil du Trésor demanda "que la représentation des hommes et des femmes corresponde à la proportion des personnes intéressées et qualifiées des deux sexes" et ce à tous les niveaux et dans tous les ministères (page 41). Selon l'auteure, c'est à partir de ce moment que commença la vraie bataille du pouvoir et que la résistance se tranforma en défensive : d'abord un barrage d'idées, des excuses, puis plus important encore "l'interprétation statistique des progrès féminins" (page 43). Un procédé trompeur de souligner l'auteure parce que d'abord on mêle les pommes et les oranges - par exemple on entre dans la catégorie "scientifique et professionnelle les ES (économistes, sociologues, statisticien-ne-s) dont les possibilités d'avancement sont réelles et qui est composé à 85,8 % d'hommes, ainsi que les bibliothécaires dont les possibilités de carrière sont plus limitées et qui sont à 66,2 % des femmes. Trompeur aussi parce que la généralisation par catégorie de cadres ne tient pas compte des niveaux; par exemple dans les catégories de gestion intérimaire (PM et AS) la population féminine s'est accrue à un rythme quatre fois supérieur à celui des hommes; or l'étude de l'auteure révèle qu'en moyenne 80 % des femmes se sont retrouvées aux premiers échelons alors que les hommes étaient en bas de l'échelle dans une proportion d'environ 45 %! (page 45).

Aujourd'hui, le partage semble être sur la voie de l'équité. Les femmes sont près d'obtenir la parité numérique représentant en 1987, 42,4 % des effectifs de la fonction publique. En 1985, il y avait trois fois plus de femmes cadres qu'en 1976 - cet effort est tellement récent que 38,9 % d'entre elles ont moins de 40 ans alors que chez leurs collègues masculins cette proportion est de 15,1 %.

Mais, selon l'auteure il reste des distortions importantes : dans la Région de la Capitale Nationale, en 1987, seul 1,1 % des femmes étaient à un niveau de direction, 2,4 % à des niveaux supérieurs et 13,7 à des niveaux intermédiaires (bien que ce soit deux fois plus qu'en 1976). Mais si on regarde du côté des hommes, ces derniers ont aussi grimpé les échelons de manière tout aussi remarquable.

Nicole Morgan termine son analyse en posant deux questions, la première : va-t-on vers une "fonction publique féminisée où les niveaux non cadres appartiendront aux femmes alors que les niveaux cadres seront partagés entre hommes et femmes, suivant une loi compliquée où les hommes auront toujours une coudée d'avance"; la deuxième : s'agit-il d'un progrès? Que signifie le progrès de certaines femmes si le bas de l'échelle reste toujours le lot des femmes?" (page 57). Elle en conclut que ce sont les tribunaux aux termes de l'Article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés qui auront "à trancher les déséquilibres en matière d'embauche, de perfectionnement professionnel, de promotion et de pouvoir." Entre temps, de dire l'auteure, "l'égalité des chances et de l'avancement demeurera un voeu pieux tant que les employeurs n'assumeront pas la responsabilité qui leur revient d'instaurer des mesures dynamiques de redressement." (page 67)

Thérèse Boutin



JOHANNA
Johanna, opératrice en traitement de textes, fait partie du 42.4% des effectifs féminins de la fonction publique fédérale. Elle se réjouit de la progression du nombre de femmes cadres au sein du gouvernement.

• *« Femmes en Tête, Femmes en Fête »*

Les États généraux des femmes du Québec

Elles s'appelaient Thérèse, Idola ou Marie et militaient avec acharnement pour le droit de vote des Québécoises. Elles se nomment Hélène, Aoura ou Marie et exigent inlassablement plus de maisons d'hébergement, l'égalité en emploi et la participation des femmes aux décisions politiques et économiques. Sous les feux de la rampe ou dans l'ombre des coulisses, les véritables actrices du féminisme québécois n'ont jamais fait relâche depuis le mémorable 25 avril 1940.



Le groupe organisateur des États généraux du Québec prévu pour 1990 ; des représentantes provenant des quatre coins du Québec.

Rendre à Césarine ce qui appartient à Césarine...

A un an du cinquantenaire de l'obtention du droit de vote des Québécoises, un projet d'envergure poursuit sa petite bonne femme de chemin. Sous le grand thème "Femmes en Tête", les Etats généraux des femmes du Québec veulent d'abord évaluer le travail accompli depuis l'époque des suffragettes. De là, les Québécoises pourront mieux identifier les perspectives d'avenir et orienter les actions nécessaires. Responsable de la régionalisation et de l'animation de l'événement, Marie-Claude Desjardins en parle avec enthousiasme : "Femmes en Tête, c'est un pont entre les générations, un point de ralliement et une réflexion sociale sur le féminisme."

Tracer le "bilan de l'évolution de la situation des femmes au Québec" et celui "des actions des groupes depuis leur création" annonce la documentation de Femmes en Tête. Voilà bien ce qui le distingue fièrement de feu "Décisions 85", projet gouvernemental à l'issue de la décennie de la Femme. Le bilan alors effectué n'a principalement couvert que les changements législatifs survenus depuis l'Année internationale de la Femme, en 1975. Résultat : les groupes de femmes sont sortis meurtris de la "consultation" bureaucratique. Mues par l'importance de reprendre l'initiative de leurs relations avec l'Etat, bon nombre d'associations ont vite opté pour plus de concertation, de solidarité et de visibilité.

C'est ainsi qu'à l'Assemblée annuelle de Relais-Femmes, en mai 86, certaines d'entre elles décidaient d'"explorer les possibilités de tenir des Etats généraux du féminisme." Avec l'allure d'un bilan des changements de mentalités, cette fois, Femmes en Tête prenait forme peu à peu.

"Puis, le lien avec le 50e anniversaire du droit de vote est vite devenu un contexte intéressant à exploiter, un prétexte sensationnel pour laisser libre cours à la perception même des groupes de femmes du Québec", précise Marie-Claude Desjardins. Et elle enchaîne : "Femmes en Tête doit ressembler à ces Québécoises qui prennent le temps de se retrouver, de se parler et qui abordent les problèmes sous l'angle du quotidien, plus terre à terre, moins grande pensée philosophique. Ce que les femmes vivent à la base, voilà ce qui motive leurs actions."

D'hier à aujourd'hui se battre pour le droit de fêter

A l'instar des suffragettes de 1940, les féministes de 1989 ont à affronter des obstacles de taille dont l'essoufflement des groupes de femmes et le financement. Evalués globalement à 3,5 millions de dollars, les Etats généraux des femmes du Québec lorgnent du côté des deux paliers de gouvernement ainsi que du secteur privé pour ce qui est de l'aide financière. Comble d'ironie, l'histoire semble ici se répéter. Tout comme Ottawa a accordé le droit de vote aux femmes vingt-deux ans plus tôt que Québec, il a aussi plus vite délié les cordons de sa bourse que son homologue provincial. "Si les Québécoises ont dû jadis se battre pour obtenir le droit de vote, devront-elles aussi, 50 ans plus tard, se battre pour le droit de le fêter?", demande la coordonnatrice de Femmes en Tête, Johanne Chouinard. Pour les organisatrices des Etats généraux, la dernière et non la moindre des difficultés concerne le respect de la structure démocratique et régionalisée liée au projet. "Nous les femmes, on se promène dans la vie avec un idéal de processus démocratique et collectif où chacune a sa place", raconte Marie-Claude Desjardins. "On ne peut évidemment faire de tournée de consultation à chaque semaine; il faut donc prendre certaines décisions en groupe plus restreint. Sans être une contrainte pour autant, la fidélité au processus démocratique est un véritable défi à relever."

De tout pour toutes

Toutes les Québécoises, militantes de toujours ou relève de demain, sauront trouver leur compte à Femmes en Tête. "Ce ne sont pas que les femmes qui sont debout sur les barricades qui mènent la bataille, mais aussi toutes les autres qui sont moins visibles. C'est ce qui fait la force du féminisme", rappelle la responsable de la régionalisation de l'événement. C'est ce qui l'a une fois de plus impresssionnée lors de la tournée printanière de 88, étape qui a ravivé l'enthousiasme et la solidarité des groupes de femmes. Alimentés d'un grand nombre de bénévoles, des comités régionaux et nationaux se sont par la suite mis sur pied et ont donné lieu, à l'automne, à la première Assemblée générale des Etats généraux. Dans le but de faciliter le bilan des cinquante dernières années, la grille "Et si on se racontait le féminisme..." circule actuellement à plus de 1 500 exemplaires. Une fois colligées, les données serviront de "mosaïques du féminisme québécois" lors des rencontres régionales et provinciale vouées, au printemps prochain, à dégager les perspectives d'action. Femmes en Tête se soldera finalement, le 25 avril 1990, par les "50 heures du féminisme" où des milliers de femmes seront invitées à célébrer, à Montréal, le 50e anniversaire historique. Au programme des activités, l'on prévoit déjà une comédie musicale offerte au grand public. D'ici là, une campagne d'information rejoindra justement la population afin de la sensibiliser aux gains obtenus par les femmes depuis un demi-siècle.

Sans frontières

Moment privilégié de réflexion, Femmes en Tête veut répondre à la grande question : "Qu'est-ce que le féminisme a changé dans la vie et dans l'identité sociale et culturelle des femmes depuis 50 ans?" Comme le souligne Johanne Chouinard, "les Québécoises ont joué un rôle moteur dans l'avancement des causes féministes au pays. Il n'est sûrement pas exagéré de constater que dans le cas de la lutte pour le libre choix à l'avortement, par exemple, bien des yeux se sont tournés vers nous. Comme peuple colonisé, nous avons une tradition de revendications et grâce à notre double influence, l'américaine et l'européenne, nous avons su créer des lieux de luttes non négligeables."

Le féminisme n'a pas de frontières, c'est bien connu. Voilà sûrement de quoi s'inspire Marie-Claude Desjardins lorsqu'en fin d'entrevue, elle rêve à voix haute : "Si les retombées de Femmes en Tête pouvaient nous amener à une meilleure compréhension de ce qui se fait d'un océan à l'autre et nous aider à percevoir la mosaïque du féminisme canadien avec la place qu'y tiennent les femmes francophones hors Québec, ce serait un bon premier pas vers..." La sagesse l'empêche de poursuivre, laissant aux participantes des Etats généraux le soin de compléter le programme de l'an 2000. (Qui a parlé d'un Sommet de la francophonie féministe?)

N.B.: Pour se joindre à la Fête, l'on peut communiquer avec
Femmes en Tête
1265, rue Berri, bureau 840
Montréal,Qué., H2L 4X4
(514) 843-6301.

Josée Gauthier

CLÉMENCE

Clémence, retraitée et bénévole, se dévoue à la cause des immigrantes; elle s'assure de leur trouver gîte et vêtements, pour faciliter leur intégration, dès leur arrivée.



À la recherche des siens

Rosine Kaley consacre une bonne partie de ses heures de loisir à travailler avec les immigrantes et surtout les réfugiées afin de leur aider à se tailler une place respectable dans la société canadienne. C'est un travail exigeant et éprouvant qui lui permet de recueillir des témoignages comme celui de Mai et de tant d'autres qui en terre d'adoption n'arriveront jamais à oublier leur misère. Heureusement pour elles, il y a des Rosine Kaley qui tendent l'oreille...

Les valeurs de toute société évoluent. Les rôles sexuels se modifient à un rythme plus ou moins rapide. Celui de "fille-épouse-mère" éclate. L'image traditonnelle de la femme colle de moins en moins avec la réalité. Pour certaines cependant, la rupture entre le rôle traditionnel pour lequel elles ont été préparées et celui qu'elles doivent jouer se fait trop abruptement. Le témoignage de Mai à ce sujet est éloquent. Née et élevée au Cambodge (Kampuchea) dans la religion musulmane, Mai a appris que sa responsabilité première était de veiller à sa famille. Et c'est ce qu'elle fait depuis 30 ans. Au risque de sa vie, de sa santé physique et mentale, elle poursuit la lutte.

Mariée à l'âge de 14 ans, Mai vit avec toute sa famille dans un village cambodgien. A 22 ans, elle a 5 enfants en bonne santé : 4 garçons et une fille. Son mari est forgeron; elle découpe et vend de la viande sur le marché. Elle aurait aimé poursuivre ainsi sa vie.

En 1973, son destin change. Les Khmers Rouges envahissent son village. Mai et sa famille s'enfuient à travers champs et parviennent à s'embarquer dans un autobus. Après avoir roulé jour et nuit, ils débarquent dans un endroit plus sûr et tentent de s'adapter à leur nouvelle situation.

Deux ans plus tard, tout le Cambodge tombe sous la domination des Khmers Rouges. Mai et sa famille doivent de nouveau s'enfuir. "Les Khmers Rouges tuent tout le monde, les femmes, les enfants, juste pour le plaisir" déclare Mai. Entre 1975 et 1987, près de deux millions de



Cambodgiens sont en effet massacrés. Le mari et un des frères de Mai sont parmi les victimes. Mai s'occupe alors de ses parents, de son plus jeune frère âgé de 7 ans, de sa soeur cadette et de 4 de ses enfants (elle a perdu son 2e fils, âgé de 6 ans, dans la fuite). Ils sont tous sous-alimentés et malades. Ses parents, sa soeur et ses deux plus jeunes fils meurent durant cette période.

Éventuellement, Mai est faite prisonnière par les Khmers Rouges. Elle est battue et enfermée pendant deux mois dans une cage si petite qu'elle ne peut pas se lever. Sa fille est chassée seule sur la route par les soldats. Elle est âgée de 3 ans et ne survivra pas longtemps. Son fils aîné et son jeune frère se sont cachés à l'arrivée des soldats.

Lorsqu'elle sort de la cage, Mai est si faible qu'elle ne peut se tenir debout. Les soldats se moquent d'elle et, par jeu, la jettent de l'un à l'autre comme une poupée de son. "Ils trouvaient cela très drôle" dit Mai "moi pas". Ils la lancent finalement à terre. Elle ne peut se permettre de mourir, elle a des enfants et un frère à retrouver.

Elle ne retrouvera que son fils aîné qui est très malade. Il ne voit et n'entend presque plus. Elle décide d'aller le mettre en sécurité et le faire soigner dans un camp près de la frontière thaïlandaise. L'armée vietnamienne a occupé le Cambodge entre temps. La mère et l'enfant marchent, pieds nus, pendant 1 mois et demi. Ils se nourrissent de racines et de riz sauvage. Lorsqu'ils atteignent la frontière, l'enfant est devenu aveugle et sourd (il le demeura) et fut transporté dans une léproserie du côté thaïlandais. Mai doit rester sans nouvelles dans le camp de réfugiés du côté cambodgien.

Impuissante, elle décide de retourner chercher son autre fils et son jeune frère. Sous les feux (la guerre fait rage entre Vietnamiens et Khmers Rouges), elle rebrousse chemin, toujours à pied. Elle retrouve son deuxième fils et au bout de quelques mois abandonne la recherche de son frère. Personne ne sait exactement qui est mort, qui est encore vivant. Ils retournent au camp. Son frère alors âgé de 9 ans arrive tout seul quelques mois plus tard. Une nuit, il décide (sans le dire à sa soeur) de passer illégalement les barrages thaïlandais pour aller prendre des nouvelles de son oncle. Il se perdra et se retrouvera éventuellement en Malaisie, ayant cheminé seul tout au long du parcours.

Mai reste plusieurs années dans le camp frontalier avec son deuxième fils. Elle a deux autres enfants pendant cette période. Rationnée à peu de riz et de sel par jour elle est tellement maigre que pendant ses grossesses, elle ne peut obtenir la ration supplémentaire à laquelle les femmes enceintes ont droit car personne ne croit qu'elle attend un enfant. Elle accouche de deux enfants chétifs, un garçon puis une petite fille dont une jambe ne s'est pas formée.

Craignant pour la survie de ses enfants, Mai décide de tenter le tout pour le tout et passe à son tour les barrages thaïlandais durant la nuit. Elle sait que "90 % de ceux qui essaient sont abattus ou se font prendre". Avec ses 3 enfants, dont un bébé, elle rampe sous plusieurs barrières de barbelés, s'arrêtant pour laisser passer les patrouilles qui illuminent régulièrement les barrages de leurs lampes électriques. Un soldat passe tellement proche qu'il marche sur ses cheveux mais il ne la voit pas.

Arrivés en terre thaïlandaise, Mai apprend que son fils aîné a été parrainé par un groupe d'entraide canadien et se trouve en Ontario. Avec insistance, Mai entreprend alors démarches sur démarches pour immigrer au Canada. Elle doit subir les railleries constantes des autorités locales ("une veuve qui continue à faire des enfants... est-ce qu'elle compte en avoir d'autres") et le harcelement des hommes dans le camp. Mai n'abandonne pas. Finalement, en 1983, près d'un an plus tard, la mère et les 3 enfants seront parrainés par un groupe de Chelmsford, Ontario.

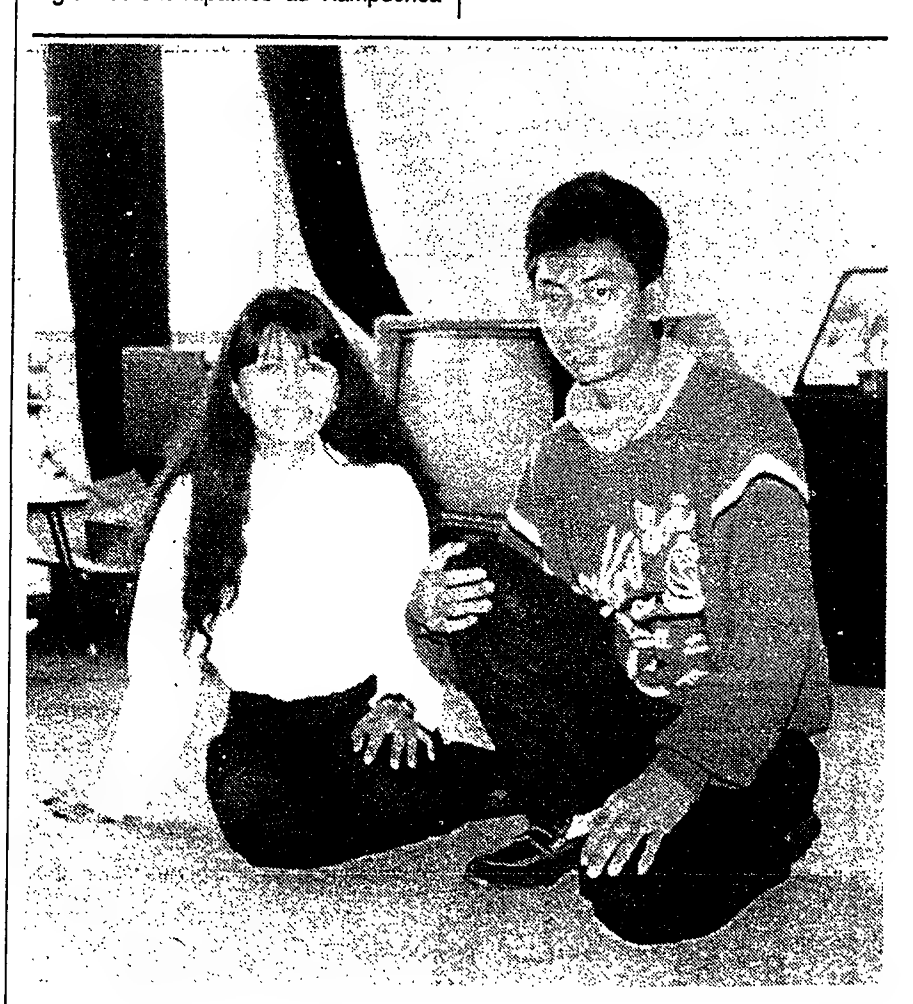
Au Canada, Mai doit apprendre une autre stratégie de survie : arriver à élever 3 enfants avec les allocations du bien-être social. Bien qu'elle parle l'anglais couramment maintenant, Mai suit toujours des cours d'anglais car elle veut apprendre à lire et à écrire, elle qui n'a jamais eu l'opportunité d'aller à l'école. Elle veut aussi apprendre le français "parce qu'au Cambodge tous les gens importants parlaient français".

Mai a toutefois d'autres préoccupations. Elle a entrepris de faire venir au Canada son frère aîné (qui habitait dans une autre partie du Cambodge quand les Khmers Rouges sont arrivés) et qui se trouve dans un camp de réfugiés depuis 1979. Il n'a jamais eu la possibilité de rencontrer un officier d'immigration. Le camp doit fermer prochainement. Les réfugiés seront rapatriés au Kampuchea après le retrait des troupes vietnamiennes et l'instauration d'un régime Khmer autonome. Mai craint pour la vie de son frère.

Elle a aussi retrouvé la trace de son jeune frère en Malaisie et a réussi à le faire venir au pays, il y a quelques mois, muni d'un visa de tourisme. Comme bien d'autres, il a fait une demande pour obtenir un statut de réfugié et attend d'être convoqué pour son enquête. Avec l'entrée en vigueur de la loi C-55 restreignant l'accès au Canada des réfugiés, Mai a peur que son frère soit déporté en Malaisie par les autorités canadiennes. "Après l'avoir perdu pendant tant d'années, je ne pourrais pas supporter de le voir partir" déclare-t-elle en pleurant.

Mai n'a donc pas terminé sa mission. Avec courage et détermination, elle continue de protéger et de pourvoir aux besoins des siens. Bien que toute menue, Mai dissimule une force intérieure incontestable qui lui permet de surmonter les obstacles. "Vénère tes parents, respecte et satisfait ton époux, prend soin de ta famille" lui a-t-on enseigné dans son enfance pour toute ligne de conduite. La vie aura rendu sa tâche particulièrement difficile.

Rosine Kaley



Mai, en compagnie de son jeune frère Yussef, qui attend toujours son statut de réfugié.

Canadian Advisory Council on the Status of Women — Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) est un organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral et chargé de saisir le gouvernement et le public des questions qui touchent les femmes. Le CCCSF mène des recherches fondamentales sur des questions sociales, économiques et juridiques telles que la violence conjugale, la pornographie, les femmes et les régimes de pension.

Le CCCSF publie sous forme de livres, livrets, documents de référence, mémoires et feuillets documentaires. On peut obtenir la liste des publications gratuites du Conseil en s'adressant au bureau central.

Bureau central
110, rue O'Connor
9e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 5M9
(613) 992-4976

Bureau local
269, rue Main
Pièce 600
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1B2
(204) 983 3140

Bureaux régionaux
2021, avenue Union
Pièce 875
Montréal (Québec)
H3A 2S9
(514) 283-3123

220, 4e avenue S.E.
Pièce 270
Calgary (Alberta)
T2P 2L6
(403) 292-6668

FRANÇOISE

Françoise, arpenteure-géomètre, passionnée d'écologie et de plein-air ; son désir de poursuivre ses études dans le domaine des sciences lui a fait choisir cette orientation peu traditionnelle.



Le libre-échange des femmes

L'accord de libre-échange, entré en vigueur le 1er janvier 1989, a soulevé les passions et fait couler beaucoup d'encre. Tout ou presque semble avoir été dit et écrit à ce sujet. Aux inquiétudes des uns répondait l'optimisme des autres. Plusieurs groupes de femmes furent au nombre de ceux qui se sentirent concernés par l'impact qu'aurait l'accord de libre-échange. Bien sûr, il est trop tôt encore pour évaluer les conséquences réelles que cet accord entraînera pour les femmes. Aussi, il nous semble peut-être opportun de tenter de faire un bilan de certaines des idées émises à cet égard.

Le recensement de quelques études publiées sur la question des femmes et du libre-échange permet de dégager deux grands courants de pensée.

La première tendance est essentiellement positive. Elle met l'accent sur les améliorations que les femmes pourront tirer de l'application de cet accord de libre-échange.

Selon Katie Macmillan de l'Institut C.D. Howe (1), par exemple, l'accord de libre-échange offre aux femmes-consommatrices une possibilité de réaliser des gains monétaires appréciables. L'abolition des barrières tarifaires engendrera une plus grande circulation des biens entre le Canada et les Etats-Unis et permettra donc d'écouler les produits à un coût relativement plus bas que celui en vigueur jusqu'ici. Cette diminution des prix bénéficiera en premier lieu aux femmes, femmes qui sont souvent chefs de ménage et en situation de pauvreté.

En effet, selon Statistiques Canada, 2.8 millions de femmes et d'enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté; soit 71% des pauvres) Dès lors, nous dit Katie Macmillan, il est possible de voir les avantages que ces femmes pourront retirer du libre-échange. La part de leur budget qu'elles consacrent à la satisfaction des besoins primaires pourra ainsi être diminuée et affectée à d'autres priorités.

Mais les femmes-consommatrices ne seront pas les seules à tirer avantage du libre-échange. Les femmes-travailleuses pourront, elles aussi, prétendre à l'amélioration de leur situation. C'est en tout cas ce qu'affirment certaines recherches réalisées par des économistes.

C'est dans le secteur manufacturier et dans le secteur des services que l'on trouve la plus forte concentration de main-d'oeuvre féminine. Selon Statistiques Canada, les femmes constituent, en effet, 25 % de la force de travail dans le secteur manufacturier et 84 % dans le secteur des services. Il est indéniable que l'accord de libre-échange affectera ces deux secteurs vitaux de l'économie canadienne.

En août 1986, deux économistes, David Cox et Richard Harris publiaient dans la Revue canadienne d'économie les conclusions de leur recherche portant sur l'impact qu'aurait le libre-échange sur l'économie canadienne (2). Selon ces deux chercheurs, les industries du textile, du tricot, du vêtement ainsi que l'industrie d'équipement du transport connaîtraient un développement sans précédent à la faveur du nouvel accord canado-américain. Ce serait, en effet, dans ces industries que la création d'emplois serait la plus importante. Cox et Harris prévoyaient ainsi une augmentation de 156 % dans le secteur du textile, 260 % dans l'industrie du vêtement et 48 % dans l'industrie du tricot.

Pour le Conseil économique du Canada, l'expansion de l'économie canadienne favorisée par l'entente canado-américaine conduira à la création de nombreux emplois au Canada au cours des prochaines années. 72 % de ces nouveaux emplois concerneront essentiellement le secteur des services. Dès lors, la main-d'oeuvre féminine, du fait de sa forte représentation dans ce secteur, ne pourra que tirer des avantages d'une telle situation. Katie Macmillan (3) souscrit également à cette idée. Elle ajoute, en outre, que les emplois actuellement occupés par les femmes ne seront pas menacés par le libre-échange. Selon elle, la majorité des femmes employées dans les industries de service se retrouvent surtout dans des domaines tels que l'éducation, la santé, les services sociaux, le transport et l'administration publique. Parce que ces domaines sont exclus de l'accord canado-américain et que les institutions gouvernementales canadiennes ont donc la possibilité de continuer d'y exercer un contrôle, la majorité des travailleuses se trouve dans une position plus favorable que leur contrepartie masculine.

En ce qui concerne le secteur manufacturier, le libre-échange n'entraînera pas des bouleversements profonds. Toujours selon l'étude de Katie Macmillan, certaines industries manufacturières comme l'industrie textile se sont modernisées ces dernières années en prévision du libre-échange afin d'être plus compétitives vis-à-vis de leur concurrents américains. En outre, les barrières tarifaires qui continuent de protéger l'industrie textile canadienne de la concurrence de pays-tiers ne peuvent qu'augmenter la compétitivité de nos industries textiles sur le marché nord-américain. Certes, Katie Macmillan reconnait que certains ajustements seront nécessaires. Selon elle, le jeu en vaut la chandelle car les emplois les moins rémunérateurs occupés le plus souvent par des femmes disparaîtront et seront remplacés par de nouveaux emplois plus profitables pour la main d'oeuvre féminine.

Cette conclusion rejoint d'ailleurs celle d'une autre étude menée par Ronald J. Wonnacott et Roderick Hill pour l'Institut C.D. Howe (4). Cette étude tend à démontrer que l'accord de libre-échange adoucira en quelque sorte les ajustements inévitables auxquels aura à faire face l'économie canadienne en permettant la création d'emplois plus rémunérateurs dans les secteurs économiques en développement. La disparition des emplois à faible productivité et mal rémunérés permettra à la main-d'oeuvre et notamment aux femmes de se recycler et d'occuper les emplois de l'avenir.

Ce point de vue optimiste n'est pourtant pas partagé par tout le monde. Des études contradictoires ont en effet souligné la situation précaire dans laquelle se trouvent les femmes dans le contexte du libre-échange.

Pour certains, le libre-échange contribuera à améliorer la situation des femmes alors que pour d'autres, cette situation ira en se détériorant.

Dans une étude préparée en 1987 pour le compte du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ann Porter et Barbara Cameron ont examiné les conséquences éventuelles du libre-échange sur les femmes dans le secteur manufacturier (5). Elles constataient que les femmes sont surtout concentrées dans des industries manufacturières qui sont soumises à la concurrence de certains pays du Tiers-Monde. Cette vulnérabilité de la main-d'oeuvre féminine dans un secteur aussi sensible de notre économie serait accrue par le libre-échange. Le protectionnisme a permis jusqu'ici la survie de ce secteur. La libéralisation des échanges ne peut qu'accroître le chômage chez les femmes et pire encore, accentuer les disparités économiques entre les hommes et les femmes.

Dans un ouvrage publié également en 1987 et intitulé *Free Trade and the Future of Women's Work: Manufacturing and Services Industries* (6), Marjorie Griffin Cohen tentait de cerner la question des femmes et du libre-échange d'une façon plus globale en examinant, non seulement les conséquences que l'accord canado-américain pourrait avoir pour les femmes dans le secteur manufacturier mais aussi en envisageant les effets que cela entraînerait dans le secteur des services. Marjorie Griffin Cohen soutient, elle aussi, que dans le secteur manufacturier, le libre-échange contribuera à accroître le chômage chez les femmes, maintiendra ces dernières dans un ghetto socio-économique et approfondira les différences salariales entre les hommes et les femmes. Les industries du textile et du vêtement où les femmes représentent respectivement 40 et 80 % de la main-d'oeuvre devront faire face à leurs homologues américaines qui utilisent une technologie plus avancée que celle en vigueur au Canada et dont les coûts de production sont moins élevés. Dans ces conditions, certaines compagnies canadiennes seront appelées à déménager aux Etats-Unis pour survivre, d'autres devront fermer leurs portes, d'autres encore devront procéder à la rationalisation de leurs opérations.

Un avenir identique attend la main-d'oeuvre dans l'industrie de l'alimentation qui emploie 31 % de femmes ainsi que dans l'industrie de la chaussure où l'on retrouve 65 % de travailleuses. Dans ce sombre tableau, seules, certaines industries de l'électricité et de l'électronique pourront tirer leur épingle du jeu en raison de leur capacité concurrentielle. Malheureusement pour les femmes qui constituent 38 % de la main- d'oeuvre dans ce secteur, les emplois les mieux rémunérés sont occupés par les hommes. Ce sont donc ces derniers qui bénéficieront de l'expansion éventuelle de ces industries.

Les femmes dans le secteur manufacturier seront donc les grandes perdantes dans un contexte de libre-échange. Leur situation sera d'autant plus critique, qu'un grand nombre d'entre elles sont âgées, sous-éduquées, souvent immigrantes sans grande connaissance du français ou de l'anglais. Leur chance de se recycler sera donc moins grande. Pour Marjorie Griffin Cohen, les femmes qui perdront leur emploi auront plus de difficultés à trouver un autre travail. Par ailleurs, tout laisse croire que les emplois qui leur seront offerts seront moins rémunérateurs que ceux qu'elles auront quittés.

Paradoxalement, le plus grand danger qui menace la main-d'oeuvre canadienne réside au Mexique.

Cette conclusion pessimiste se base sur une étude réalisée en Ontario sur les conséquences de la récession de 1980-1982. Cette étude démontre que les femmes qui gagnaient 72 % du salaire des hommes avant d'être licenciées, ne gagnaient plus que 63 % de ce même salaire lorsqu'elles retrouvaient un emploi.

Dans le secteur des services, Marjorie Griffin Cohen constate que certains emplois ne seront pas affectés par le libre-échange comme par exemple, dans l'éducation, la santé ou le bien-être. Par contre, dans d'autres domaines où les améliorations technologiques continuelles permettent la transmission des informations dans divers points de la planète, la situation est plus aléatoire. Ainsi, dans le secteur du traitement des données, alors qu'en 1977, environ 12 % des compagnies canadiennes faisaient traiter leurs données aux Etats-Unis, ce chiffre est passé aujourd'hui à plus de 25 %. Les entreprises de traitement de données qui utilisent un grand nombre de femmes sont souvent propriété américaine. Dès lors, le libre-échange risque-t-il non seulement d'accentuer la tendance à faire traiter les données aux Etats-Unis, mais encore peut-il inciter les compagnies spécialisées dans ce domaine à quitter le Canada. Dans un cas comme dans l'autre, les femmes seraient encore les grandes perdantes.

Comme il est à constater, les opinions divergent profondement. Pour certains, le libre-échange contribuera à améliorer la situation des femmes alors que pour d'autres, cette situation ira en se détériorant. En dépit de cette divergence d'opinions, les points suivants méritent d'être retenus.

L'une des idées véhiculée avant l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange mettait de l'avant le fait que les entreprises canadiennes voient s'ouvrir devant elles un marché considérable d'environ 250 millions d'habitants et que grâce aux économies d'échelle, elles ne pourraient qu'en profiter. Or, il convient de mentionner que, pour atteindre ces objectifs, les entreprises canadiennes doivent être de plus en plus compétitives. Dès lors, des restructurations, des rationalisations s'imposent. Elles s'imposent parce qu'il faut, soit augmenter la productivité, soit baisser les coûts de production. Ainsi, parmi les mesures qui peuvent être prises, figurent les coupures d'emplois. Or, sur le marché du travail, les femmes demeurent les plus vulnérables pour toutes sortes de raisons déjà évoquées. Elles seront donc les plus susceptibles de perdre leur emploi.

Un autre type de mesure à considérer est la relocalisation des entreprises. Ce processus semble d'ailleurs s'être enclenché bien avant l'entrée en vigueur du libre-échange. Par exemple, en Ontario, la Fleck Manufacturing qui emploie un grand nombre de femmes et qui fut, il y a dix ans, la scène d'une grève très dure alors que la main-d'oeuvre féminine tentait de se syndicaliser, a annoncé en novembre 1988, le transfert de ses opérations à Nogales au Mexique, tout près de la frontière américaine. Depuis lors, plusieurs autres entreprises ontariennes ont suivi son exemple. Cette situation ne doit pas être prise à la légère.

Paradoxalement, le plus grand danger qui menace la main-d'oeuvre canadienne réside au Mexique. En effet, depuis quelque temps déjà, le phénomène des "maquiladoras" prend de plus en plus d'ampleur dans ce pays. Une "maquiladora" est une petite zone de libre-échange située en territoire mexicain, le long de la frontière américano-mexicaine. Il en existe actuellement environ 1,200 dans lesquelles les entreprises américaines peuvent installer certaines de leurs opérations. De nombreuses compagnies américaines comme Ford par exemple, n'ont pas hésité d'ailleurs à fermer quelques usines aux

Suite à la page suivante



SOPHIE
Sophie est étudiante en Sciences de la Santé à l'Université ; elle se préoccupe vivement du problème des pluies acides et elle est responsable de l'implantation d'une garderie sur le campus universitaire.

Le libre-échange

Etats-Unis pour mieux les réouvrir dans les "maquiladoras". Les avantages offerts par ces mini-zones de libre-échange ne sont pas négligeables. La main-d'oeuvre mexicaine, en majeure partie féminine, y est abondante, productive, non-syndiquée et bon marché, prête à accepter des salaires de moins de 4 dollars par jour.

De nombreuses compagnies canadiennes ou des filiales de compagnies américaines pourraient être tentées par les "maquiladoras". En outre, il n'est pas certain que l'accord du libre-échange protège les industries canadiennes de cette concurrence. En effet, les "maquiladoras" ne produisent que très rarement un produit fini; elles se contentent d'assembler certaines pièces d'un produit qui lui sont envoyées des Etats-Unis. Ces pièces, une fois assemblées, sont retournées dans les entreprises américaines où elles sont intégrées à d'autres éléments pour constituer un produit fini. Rien n'empêche plus, dès lors, de qualifier ce produit d'américain et de l'expédier, à la faveur du libre-échange, au Canada pour y être écoulé. Un tel système, il va sans dire, aurait des répercussions énormes pour les travailleuses canadiennes qui oeuvrent dans des industries de pièces automobiles, de pièces électroniques, des textiles, voire même dans le secteur du vêtement. Il ne faut pas oublier, à cet égard, l'existence de la clause 870 des douanes américaines qui permet aux entreprises américaines d'envoyer leurs tissus coupés dans les pays latino-américains pour y être assemblés. Les vêtements sont ensuite retournés aux Etats-Unis et peuvent être écoulés, soit sur le marché domestique, soit au Canada sans droit de douane. Face à une pareille concurrence, il se pourrait bien qu'une entreprise canadienne considère le transfert de ses opérations comme la seule alternative pour sa survie. L'ironie d'une telle situation réside dans le fait que le malheur des travailleuses canadiennes ferait le bonheur des ouvrières mexicaines ou latino-américaines.

Dans cette optique, il est donc de plus en plus impératif pour le gouvernement, de mettre sur pied des programmes de recyclage et d'adaptation de la main-d'oeuvre.

1. Katie Macmillan, *Free Trade and Canadian Women*, Ottawa : Canadian Advisory Council on the Status of Women, 1987.

2. David Cox et Richard Harris, "A Quantitative Assessment of the Economic Impact on Canada on Sectoral Free Trade with the U.S.", *Revue canadienne d'Economie*, Août 1986, 377-394.

3. Katie Macmillan, op.cit.

4. R.J. Wonnacott et Roderick Hill, *Canadian and U.S. Adjustment Policies in a Bilateral Trade Agreement*, Toronto: C.D. Howe Institute, 1987.

5. Ann Porter et Barbara Cameron, *Les conséquences du libre-échange pour les femmes dans le secteur manufacturier*, Ottawa : Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1987.

6. Marjorie Griffin Cohen, *Free Trade and the Future of Women's Work : Manufacturing and Service Industries*, Toronto : Garamond Press and the Canadian Centre for Policy Alternatives, 1987.

Christiane Rabier

• *Pornographie*

Un projet de loi fédéral... à l'étude

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) ne peut souscrire, sans modification préalable, au projet de loi fédéral C-54 sur la pornographie. Le Conseil croit que la définition proposée par le gouvernement ne va pas assez loin pour empêcher que des préjudices soient causés aux femmes, aux enfants et à la société en général.

Il soutient que la définition devrait englober les menaces de préjudices peu importe si les participants semblent avoir consenti ou éprouvé un plaisir. On recommande que la pornographie causant un préjudice physique soit incorporée dans une définition du comportement violent. Le CCCSF ne s'oppose pas au document érotique mais qualifie de pornographie toute représentation d'un comportement sexuel qui véhicule et approuve un message de violence, d'avilissement et de subordination.

Les personnes qui profitent de la production, de la distribution ou de la vente au détail de matériel pornographique devraient être condamnées par le droit pénal.

On déplore que le projet de loi ne soit pas assez spécifique par rapport aux comportements dégradants. En apportant cet amendement, il serait possible d'ajouter l'élément du rapport de force qui comprend toute situation dans laquelle l'insistance porte sur la nudité d'un sexe plutôt que celle de l'autre, sur les seins et organes génitaux d'un sexe plutôt que sur les organes génitaux de l'autre, ou dans laquelle la force ou la coercition sont représentées, décrites ou implicites.

Le Conseil estime que les personnes qui profitent de la production, de la distribution ou de la vente au détail de matériel pornographique devraient être condamnées par le droit pénal. On croit que ces individus devraient être passibles de dix ans d'emprisonnement dans les cas de matériel pornographique qui cause ou peut causer le décès d'autrui ou des voies de fait graves ou une agression sexuelle grave. La vente ou la location de ce type de pornographie serait également inscrite au code criminel. De plus, le Conseil recommande de créer une infraction pour l'exposition publique de toute forme de pornographie. On voudrait ainsi empêcher les gens de se voir obligés de passer près d'objets pornographiques pour avoir accès à un endroit où du matériel non pornographique est vendu ou loué.

Le Conseil préconise que l'importation de matériel pornographique sans l'autorisation préalable d'un bureau d'examen central constitue une infraction. 97 % du matériel pornographique disponible au Canada est importé, 85 % vient des Etats-Unis et 12 % de l'Europe. Le Conseil n'est nullement intéressé à la création de nouveaux emplois dans l'industrie de la pornographie, avec l'avènement du libre-échange. Il met clairement le fédéral en garde contre cette possibilité et lui demande de tenir à ses principes peu importe le lieu d'origine du matériel pornographique.

Le gouvernement fédéral s'apprête à mettre sur pied un comité législatif pour étudier le projet de loi.

Andrée Germain et Guylaine Levesque

Tout savoir sur les Femmes Cadres

Les femmes cadres sont-elles bien dans leur peau ? Ont-elles développé des stratégies particulières de succès ? La présence des femmes à des postes cadres a-t-elle amené des changements dans les organisations ? Enfin, les femmes ont-elles accès aux mêmes postes cadres que les hommes ?

Oui, les femmes cadres sont bien dans leur peau ! Enfin... relativement bien. Après avoir réglé le problème de gardienne, la visite chez le dentiste, le costume d'Halloween du plus vieux, après avoir analysé le dossier planification stratégique pour la réunion du lendemain, révisé une dernière fois le contenu d'un rapport important, les femmes cadres se disent être bien dans leur peau.

Elles aiment relever de nouveaux défis et elles ont le sentiment d'utiliser pleinement leurs ressources et d'exprimer concrètement leurs talents de leader. Elles sont fières, finalement, de leur progression sur le marché du travail et de leurs réalisations personnelles.

Cependant, le prix à payer pour tout ce bonheur est élevé. D'abord en salaire : en effet, à travail égal et à compétences égales, les femmes sont encore, aujourd'hui, moins payées que les hommes. Elles vivent aussi la dualité des attentes : d'une part, les subordonnés exigent des femmes cadres qu'elles soient plus compréhensives et plus humaines, c'est-à-dire qu'elles jouent le rôle de môman. D'autre part, les collègues masculins s'attendent à ce qu'elles gèrent au féminin, c'est-à-dire qu'elles fassent preuve d'autorité comme les hommes tout en conservant leur féminité et leur sensibilité. Le prix le plus élevé, cependant, pour accéder à un poste cadre, ce sont les choix de vie qui s'imposent : les femmes cadres doivent renoncer à certains désirs, sacrifier, dans une grande mesure, la qualité de vie personnelle et accepter de vivre avec les conséquences de leurs choix.

Des stratégies de succès

Si on a pu constater, ces dernières années, une présence croissante des femmes à des fonctions de cadres dans l'entreprise, on a aussi remarqué que ces femmes se retrouvent surtout à des niveaux de gestion intermédiaire. Les femmes ont moins d'occasions que les hommes de développer ou de prouver leurs compétences et c'est toujours de très haute lutte qu'elles gagnent de la crédibilité et de la reconnaissance.

Elles ont toutefois leur part de responsabilité dans la limite de leur progression. Pour avoir accès à une promotion, elles misent trop souvent sur leurs compétences exceptionnelles, leur performance supérieure et leur capacité de travailler avec acharnement. En cela, elles négligent des facteurs essentiels à l'avancement tels que les réseaux de communication informels et les jeux politiques de l'entreprise.

Les femmes recherchent les compétences au travail comme elles visaient à avoir des bonnes notes à l'école : voilà qui est bien en soi mais qui ne suffit pas sur le marché du travail. L'avancement se calcule aussi en termes de votes ou de ce qu'on appelle le capital politique.

Des stratégies de succès pour les femmes de carrière ? Mettre de côté ses complexes de pureté, développer son capital politique, accroître sa visibilité et ne pas chercher à s'en tirer seule, sont parmi les facteurs clés pour celles qui veulent atteindre les sommets du monde de la gestion

Jacinthe Gauvin

• *Rolande Soucie*

Chef de file, avant tout

Le Canada français a plusieurs femmes à la tête d'organismes divers oeuvrant dans les domaines de l'éducation, de la culture, des activités sociales et communautaires. Elles sont appelées quotidiennement à véhiculer l'équité à travers leur attitude. Nous avons rencontré une de ses femmes, Rolande Soucie, qui est présidente de l'ACFO (l'Association canadienne-française de l'Ontario) organisme porte-parole de la plus grande communauté francophone à l'extérieur du Québec.

Comme tant de femmes qui ont eu une première carrière avant de se réorienter complètement et se vouer à des Causes, Rolande Soucie était enseignante; sont venus les enfants et par la force des choses il y a 20-30 ans, le congé de maternité prolongé pour voir au bien-être de la progéniture. Puis il y a eu Françoise Lavigne, sa voisine et grande amie, son modèle nous dit-elle qui est venue la chercher pour qu'elle s'implique dans la communauté. Il n'en fallait pas plus! Rolande Soucie demeure convaincue que la sollicitation personnelle des femmes au foyer est une excellente façon d'aller chercher du sang nouveau; ce sont des personnes qui ont perdu confiance en elles-mêmes et qui se sentent en périphérie du monde qui bouge sans cesse. C'est son histoire et encore aujourd'hui elle fait cette sollicitation pour aller brasser des idées et chercher du sang nouveau, pour bâtir un réseau.

Rolande Soucie reconnaît qu'elle est chef de file mais elle se considère avant tout comme une intervenante. La crainte et la méfiance à l'égard des femmes chefs de file est complètement dépassée selon elle; d'ailleurs elle remarque qu'à l'intérieur de son organisme qu'il s'agisse du personnel permanent, du Conseil d'administration ou du Conseil provincial il y a belle lurette qu'on a fait place aux femmes qui ont voulu prendre en main les destinées de l'Ontario français.



Madame Soucie interviewée par Chantale Payant, journaliste à Radio-Canada (Toronto).

Cependant, certaines attentes sont omniprésentes. Par exemple, on s'attend à ce qu'elle ait une oreille plus attentive aux questions humanitaires et sociales telles les garderies ou encore l'alphabétisation, qu'elle soit davantage à l'écoute des organismes de femmes. Mais elle a mis carte sur table: les organismes francophones ont davantage besoin de services et les femmes francophones font partie intégrante de la grande communauté de langue française et elle ne fera donc pas de favoritisme à l'égard des femmes.

Rolande Soucie dit avoir toujours privilégié les dossiers francophones aux dossiers féministes, ce qui ne l'empêche pas d'être participante aux débats à défaut d'en être la leader. Elle est un modèle pour les femmes et à ce titre elle se croit capable de faire avancer les dossiers.

Ce dont les femmes ont le plus besoin en cette fin de siècle, ajoute-t-elle, c'est la solidarité entre femmes, le marainage, le développement de réseaux; de là découlera, à son avis, une plus grande participation à la vie politique et par le fait même un vrai modèle d'entraide.

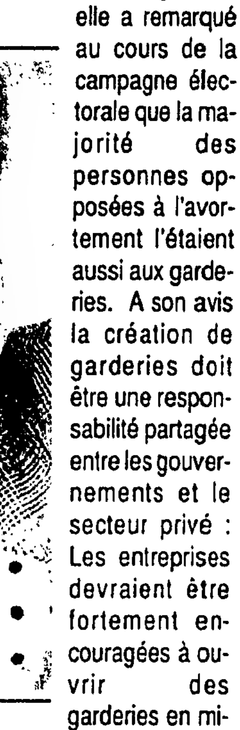
Thérèse Boutin

• *Diane Marleau*

« C'est l'électorat qui compte»

Diane Marleau, seule députée francophone hors-Québec à Ottawa se définit comme une personne au centre et respectueuse de la volonté de ses électeurs et électrices. Elle a été élue députée libérale de Sudbury par des femmes et des hommes, des francophones et des anglophones, des gens d'affaires et des personnes opposées au libre-échange et par des contribuables opposés à l'avortement.





Au cours des quatre prochaines années lorsqu'elle aura à se prononcer sur une question elle le fera en fonction de son électorat et de leurs préoccupations, nous dit-elle.

Ainsi, sur la question de l'avortement, elle est déchirée entre la volonté de ses électeurs et électrices, en grande majorité Pro-Vie et son désir personnel de voir une plus grande justice faite aux femmes. Elle a donc décidé de voter contre l'avortement le temps venu...

Cependant Diane Marleau croit que le débat sur l'avortement sera en grande partie réglé lorsque la société devra accepter qu'il faut éduquer davantage surtout les adolescents et adolescentes sur leur sexualité et leurs droits, sur la prévention des grossesses indésirées et sur les MTS. Par ailleurs, elle croit que s'il doit y avoir avortement, l'intervention devrait se faire en clinique spécialisée et non dans les hôpitaux déjà débordés et où les coûts sont exhorbitants.

Selon la députée, l'avortement c'est beaucoup plus qu'une question de conscience pour les personnes qui dirigent le pays et adoptent les lois. Les hommes, encore majoritaires dans les milieux décisionnels voient un certain contrôle leur glisser entre les doigts et ils ont peur non seulement de se prononcer mais aussi d'y penser.

Enfin, Diane Marleau ajoute que la création de places supplémentaires en garderie ne devrait pas être vue comme une partie de la solution au problème de l'avortement : C'est un besoin pour la société en général; elle a remarqué au cours de la campagne électorale que la majorité des personnes opposées à l'avortement l'étaient aussi aux garderies. A son avis la création de garderies doit être une responsabilité partagée entre les gouvernements et le secteur privé : Les entreprises devraient être fortement encouragées à ouvrir des garderies en milieu de travail quitte à avoir droit à des subventions spéciales de l'un ou l'autre des palliers gouvernementaux.

Le Canada français et les femmes francophones n'ont pas beaucoup de modèles sur la Colline parlementaire. Diane Marleau est parfaitement consciente des attentes des femmes francophones hors-Québec pour qui elle est la seule représentante et elle sait qu'elle sera probablement appelée plus souvent qu'à son tour à travailler sur et répondre des dossiers des femmes et des francophones. Mais ce ne sera pas par choix.

Mariée depuis 25 ans et mère de trois enfants, Diane Marleau a été femme au foyer, puis femme collaboratrice et femme d'affaires; elle aimerait beaucoup travailler à Ottawa dans le domaine de la finance. C'est d'ailleurs son plus grand souhait.

Thérèse Boutin

Les garderies franco-ontariennes... un enfantement difficile

«Pour les francophones de l'Ontario, le fait de voir nos enfants fredonner des chansons françaises, préférer notre cuisine, choisir un disque français ou une émission télévisée en français sur leurs propres mérites, c'est une joie que seuls ceux d'une minorité historique comme la nôtre peuvent apprécier pleinement. Cela représente pour nous une victoire contre l'asphyxie, la preuve qu'il y aura pour nous un lendemain et un surlendemain. Les services de garde français nous soutiennent à cet égard. Ils nous sont nécessaires. Qu'on l'accepte et qu'on cesse de nous demander de justifier notre existence.»

Ces mots résument à la fois les espoirs et les frustrations d'une Franco-Ontarienne qui, en 1982, venait de vivre l'expérience de la création d'une garderie de langue française à Toronto. Sept ans plus tard, la situation n'a pas beaucoup changé. Les garderies francophones sont rares, et, dans bien des régions de la province, les Franco-Ontariens doivent encore justifier à chaque tournant leur besoin de garderies distinctes qui renforcent le développement de la langue et de l'identité culturelle de leurs enfants.

Une opinion largement répandue veut que les parents francophones, pour des raisons culturelles, préfèrent des services informels ou se fient à la famille étendue et utilisent en moins grand nombre les garderies. C'est ainsi que, pendant longtemps, on a expliqué la pénurie de services de garde en français. Mais, c'est une explication que rejettent aujoud'hui les leaders de la communauté qui soutiennent au contraire que l'offre entraîne la demande. Selon eux, la participation massive des jeunes francophones aux écoles de langue française prouve, hors de tout doute, la préférence des parents franco-ontariens pour un milieu institutionnel français. Une étude réalisée à Ottawa tend d'ailleurs à démontrer que là où les services existent, les francophones les utilisent dans la même proportion que l'ensemble de la population.

Or, les garderies de langue française sont rares. On en dénombre une trentaine seulement, soit à peu près une pour mille enfants francophones alors que du côté anglais, on compte une garderie pour trois cents enfants. Bien des parents francophones n'ont d'autre choix que d'opter pour une garderie anglaise. Résultat : au moment même où s'effectue le développement linguistique et où l'identité culturelle s'établit, bon nombre de jeunes francophones s'amusent, socialisent et font leur premier apprentissage de la vie en anglais. Avant même que l'enfant n'ait quatre ans, le processus d'assimilation est bien amorcé, avec toutes les conséquences que cela entraîne par la suite pour les écoles de langue française.



Pourquoi n'existe-t-il pas davantage de garderies francophones? Un sondage de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a identifié un certain nombre de facteurs qui entravent leur mise sur pied et leur survie. Ils sont :

1) Les coûts additionnels entaînés par :

-une période initiale de non-rentabilité plus longue dûe aux difficultés de recrutement, lequel doit se faire à l'échelle d'une ville ou d'une région, plutôt que d'un quartier;

-le transport, notamment là où une seule garderie de langue française dessert toute une région;

-l'achat de matériel pédagogique français plus coûteux;

-la publicité additionnelle pour rejoindre les parents francophones qui ne se retrouvent pas dans des réseaux facilement identifiables.

2) Les difficultés de recrutement de personnel compétent causées par :

-le nombre insuffisant de gradués des programmes d'éducation des petits offerts en français en Ontario;

-les problèmes d'équivalence avec le Québec;

- les salaires trop bas.

3) Le processus d'administration des places subventionnées qui :

-relève de fonctionnaires municipaux peu sensibles aux besoins des parents francophones;

-ne comporte aucune compensation pour les coûts de transport;

-fixe un nombre limité de places par municipalité et ne laisse aucune flexibilité d'allocation pour une nouvelle garderie, même si celle-ci est la seule de langue française.

4) La taille restreinte de certaines garderies de langue française où il est conséquemment difficile d'atteindre un seuil de rentabilité. (Les subventions directes au fonctionnement que verse le gouvernement ontarien depuis un an devraient aider à pallier à ce problème.)

Ces facteurs, ajoutés au fait qu'il existe peu de ressources et d'appui pour les groupes qui souhaiteraient ouvrir une garderie, font que plusieurs projets ne voient jamais le jour. D'autres garderies de langue française se "bilinguisent" pour survivre.

Ce dernier phénomène ressemble d'ailleurs beaucoup à ce qui se produit dans les écoles de la minorité francophone en Ontario et ailleurs. Pour s'assurer une clientèle suffisante, et pour couvrir leurs frais, les garderies de langue française créent des places "d'immersion" et acceptent des enfants anglophones. Les pressions ne sont pas uniquement de nature économique. Le bilinguisme est à la mode et nombreux sont les parents anglophones qui ne ménagent aucun effort pour inscrire leurs enfants dans ce qu'ils perçoivent comme les meilleures institutions d'enseignement du français. Même là où les garderies d'immersion existent, ils préfèrent souvent la garderie de langue française. Ce qui complique encore davantage la situation, c'est que de nombreuses garderies de langue française sont situées dans des écoles où l'on accepte depuis plusieurs années des enfants qui ne maîtrisent pas le français. Il est difficile pour les garderies d'imposer des critères d'admission plus exigeants que ceux des écoles.

Quelque soit la raison qui pousse une garderie à devenir bilingue, le résultat est le même. Une étude effectuée à Ottawa démontre que dans un tel contexte, la grande majorité des petits francophones apprend très vite à fonctionner en anglais.

Il y a donc du pain sur la planche pour le Réseau ontarien des services de garde francophones qui s'est officiellement constitué en novembre 1988. Selon sa présidente, Louise Chartier, le nouvel organisme se propose de travailler sur deux fronts. On veut d'abord rompre l'isolement des garderies existantes et mettre en commun idées et ressources. Dans la même veine, le Réseau compte mettre au point des outils pour aider les groupes qui lancent de nouveaux projets de garderies.

Sur le plan politique, le Réseau se propose d'intensifier les pressions pour que le gouvernement ontarien mette en place des programmes qui, au-delà des énoncés de principe actuels, reconnaissent les besoins particuliers de la communauté francophone. En misant à la fois sur l'entrée en vigueur, en novembre prochain, de la loi ontarienne sur les services en français, et sur le projet de loi fédéral qui stipule que les provinces doivent offrir des services à leur minorité, le Réseau a bon espoir que le dossier progresse. On ne se fait toutefois pas d'illusions : la lutte sera difficile. La lenteur du gouvernement fédéral à assurer le co-financement avec les provinces et les longues listes d'attente du côté anglais vont placer l'Ontario devant des choix difficiles. Un tel contexte ne sera pas très propice au rattrapage nécessaire dans le secteur des services de garde en français.

Pour les Franco-Ontariens, reste aussi à définir les modèles de service les plus appropriés à leur communauté. C'est un débat qui ne fait que commencer, mais qui sera crucial.

Journaliste à Radio-Canada Toronto, **Marie-Elizabeth Brunet** s'est toujours préoccupée du sort et de l'avenir de la communauté francophone de l'Ontario.

(Photos: Guylaire Lévesque)

Les garderies francophones sont rares, et, dans bien des régions de la province, les Franco-Ontariens doivent encore justifier à chaque tournant leur besoin de garderies distinctes qui renforcent le développement de la langue et de l'identité culturelle de leurs enfants.

Les organismes qui visent la création de places supplémentaires en garderie s'entendent pour dire que les gouvernements tant fédéral que provinciaux doivent élaborer une politique d'accès universel aux services de garde d'enfants.

L'annonce faite par le gouvernement fédéral juste avant le déclenchement des dernières élections ne suffira pas à la demande qui est évaluée à 2 millions de place en 1988-89.

Le programme fédéral qui doit s'échelonner sur 7 ans n'aura répondu qu'à 25 pour cent de la demande en 1995.

Par ailleurs, les organismes rejettent la formule de déduction d'impôt par opposition à un financemenet direct car traditionnellement, au Canada, ce genre de programme constitue un allègement fiscal pour les personnes à revenu élevé.

L'article qui suit illustre le cas de l'Ontario où comme ailleurs au Canada le problème est double : ouvrir des garderies et desservir la population francophone.



DANIELLE
Agente d'immeuble. Après avoir consacré six années à sa famille, Danielle a réintégré le marché du travail; en se mesurant à la vente, elle relève des défis quotidiennement et comble son désir de travailler auprès du public.

• *Les femmes en politique*

Au Nouveau-Brunswick... des chiffres révélateurs !

Aldéa Landry est nommée vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick. Inutile de dire que cette annonce faite par le premier ministre Frank McKenna, en octobre 1987 semait toute une joie chez les femmes de la province. Que de fierté surtout pour la population alors qu'une première acadienne accédait enfin au Cabinet.

Que de progrès dans l'histoire politique des Néo-Brunswickoises, ces femmes qui après 50 ans de lutte, obtenaient le droit de vote le 15 avril 1919. Même si on s'attendait à ce que Aldéa Landry, nouvelle députée de Shippagan-Les Iles qui avait défait un ministre très populaire, accède à la direction d'un ministère, personne n'osait faire de prédiction. Mais elle fut hautement considérée. Personne ne doutait de ses capacités, même si une femme n'avait pas encore occupé un tel poste au sein du gouvernement provincial. Depuis l'automne dernier, madame Landry occupe de plus, par intérim, le poste de ministre des Pêches et de l'Agriculture. Elle ne chôme pas depuis son élection, ayant également à assurer une présence active dans sa circonscription.

Aldéa Landry n'était pas une inconnue sur la scène procinciale. Depuis longtemps, elle était engagée dans les causes d'intérêt pour les femmes, ayant siégé sur le premier Conseil consultatif sur la condition des femmes au Nouveau-Brunswick.

Avocate de profession, elle a toujours encouragé les femmes à prendre une part active en politique, à tous les niveaux. Et, elle prêchait par l'exemple puisqu'en 1985, elle était élue présidente du parti libéral du Nouveau-Brunswick.

Outre Madame Landry, le cabinet provincial compte deux autres femmes sur un total de sept députées élues, soit trois de plus que lors des élections de 1982.

Mais il faut bien l'avouer, les femmes sont encore sous-représentées et les questions féminines ne sont pas toujours traitées avec sérieux par nos représentants élus.

Cependant, les femmes sont très satisfaites de constater que le premier ministre McKenna insiste pour que l'égalité des femmes soit incluse dans l'Accord du Lac Meech. C'est l'un des quatre changements que le gouvernement préconise avant la signature de l'entente.

Depuis l'élection de ce gouvernement un autre grand pas a été franchi alors que la législation du salaire égal pour travail équivalent a été mise de l'avant dans le secteur privé.

Scène fédérale

La scène fédérale n'est certes pas celle où les femmes du Nouveau-Brunswick ont le plus de visibilité. La dernière élection fédérale n'a rien changé et ce sont dix hommes qui détiennent les sièges de cette province à la Chambre des Communes.

Scène municipale

Les femmes ont été les grandes gagnantes lors de l'élection municipale du 12 mai 1986 alors que 97 conseillères municipales étaient élues et neuf étaient choisies au poste de maire, une augmentation substantielle sur l'élection précédente. En 1983, 51 femmes étaient élues conseillères et trois seulement maires, ce qui fait que l'élection de 1986 représente une augmentation de 90 % des sièges de conseillères et 166 % d'augmentation des sièges à la mairie détenus par des femmes. En 1980, on comptait 43 conseillères municipales et trois maires.

Il est important de noter que si le nombre d'élues augmente, c'est évidemment proportionnel à l'augmentation du nombre de femmes posant leur canditature.

En 1980, six femmes briguaient les suffrages à la mairie, on en comptait 12 en 1983 et 18 en 1986. Par contre, ce sont surtout dans les municipalités anglophones de la province que sont élues les femmes à la mairie. La plus grande ville du Nouveau-Brunswick, Saint-Jean, est dirigée par une femme.

Au poste de conseillère municipale, on comptait 92 candidates en 1980, 112 en 1983, 149 en 1986. C'est le 8 mai prochain que se tiendra la prochaine élection municipale et on prévoit qu'un nombre record de femmes poseront leur candidature afin de siéger au sein du gouvernement le plus près de la population. Les femmes démontrent de plus en plus d'intérêt face à la politique et elles ont certainement les qualités nécessaires pour représenter leurs communautés.

Conseils scolaires

Les femmes occupent une place de plus en plus importante au sein des conseils scolaires. Lors de l'élection de 1986, sur les 364 conseillers et conseillères, on comptait 125 femmes, soit 34.3 %.

Intérêt

Un sondage effectué en juillet 1987 pour le compte du Conseil consultatif sur la condition de la femme révèle que sur 614 femmes interrogées, 62 femmes, environ 10 %, ont affirmé qu'elles envisageraient se porter candidate à un poste politique. De ce nombre, 35 % se sont dites attirées par la scène municipale et 22 % par la scène provinciale tandis que 34 % n'ont pas donné de précisions.

Seulement 9 % des Néo-Brunswickoises se disent «très intéressées» par la politique et 43 %, «un peu intéressées».

Quarante-cinq p. cent des femmes interrogées ont dit croire que le système politique serait meilleur si un plus grand nombre de femmes étaient élues à des postes et 38 % soutiennent qu'il demeurerait le même.

L'avenir

Aurons-nous un jour une femme comme Première ministre du Nouveau-Brunswick ? Aurons-nous au moins 29 des 58 sièges dans cette province ? Y aura-t-il des femmes pour nous représenter sur la scène fédérale ? Nos filles seront-elles plus avides de participer au pouvoir ? Et combien d'autres questions sommes-nous en mesure de nous poser face à l'avenir des femmes en politique.

Il faut réaliser que le contexte politique a bien changé et que si certaines étapes ont été franchies, il nous reste bien des kilomètres à parcourir pour participer pleinement au pouvoir et prendre la place qui nous revient.

À la fin du 20e siècle où les femmes prennent de plus en plus conscience de leur force, et où cèdent petit à petit les barrières qui empêchent le plein développement de leur potentiel, il y a de fortes chances que le pouvoir change de visage.

Les femmes reçoivent désormais plus d'appuis car les regroupements les encouragent et les aident à briguer les suffrages afin de partager leur pouvoir politique et économique. Un nouvel organisme «FRAPPE» a vu le jour dans la province et cette association non partisane a réussi tout un exploit en septembre 1987 alors qu'elle organisait un débat des trois chefs sur les questions de la condition féminine. C'était un premier débat sur le sujet dans l'histoire politique du Nouveau-Brunswick, un débat pour les femmes, organisé par les femmes. Par ce débat, FRAPPE voulait permettre aux femmes d'évaluer le désir de chacun des chefs d'apporter des solutions concrètes et réalisables aux problèmes des femmes du N.-B. comme entité distincte. Cet événement a permis d'accentuer l'importance du vote des femmes qui représentent 52 % de la population au Nouveau-Brunswick.

Un autre groupe des plus dynamiques dans la province est sans contredit Les Dames d'Acadie qui depuis plusieurs années font beaucoup afin d'inciter les femmes à l'action politique. Présents dans près d'une trentaine de municipalités, ces cercles sont très actifs lors des élections. Cependant, là comme ailleurs, on sent encore beaucoup de résistance à l'action politique chez plusieurs membres. Beaucoup ne réalisent pas encore que leur engagement dans un foyer-école, une maternelle ou une garderie, constitue une action politique.

Il faut travailler à démystifier les mots «politique» et «pouvoir». Une mère de famille pleinement heureuse de vivre sa vie, un jeune qui s'interroge et qui cherche, une femme divorcée qui veut comprendre, une retraitée qui en profite, une religieuse dynamique dans son apostolat sont certainement détentrices de pouvoir. Personne n'aura jamais de pouvoir sur la société s'il n'a pas atteint un certain niveau de pouvoir sur lui-même.

Depuis bien des années, un très grand nombre de femmes font de l'action politique sans vraiment le réaliser. Il suffit de penser aux comités de parents, aux maisons de transition, aux banques de nourriture et aux garderies pour comprendre que notre société perdrait beaucoup si ces dernières se retiraient de leurs modes d'action.

C'est en réalisant leur apport à la communauté qu'elles verront que faire de la politique active ce n'est pas plus complexe.

Les progrès réalisés sont notables et l'avenir apparaît prometteur pour les femmes du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, nous sommes de plus en plus entourées de députées, de maires, de conseillères municipales et scolaires, qui sauront donner, nous l'espérons bien, une nouvelle image de la politique.

Claire Lanteigne Frigault



ELISABETH
Directrice des communications d'une importante entreprise privée, Elisabeth connaît le rouage du monde des affaires. Elle a récemment fait valoir ses droits en obtenant l'équité salariale.

• *À Terre-Neuve*

Isolement et tradition

A Terre-Neuve, sur la péninsule de Port au Port, à l'ouest de la capitale, les femmes francophones n'ont pas encore eu l'occasion de se préoccuper des dossiers de l'heure des féministes du continent, non pas qu'elles soient inactives ou sans préoccupations.

C'est qu'elles vivent dans une région non seulement isolée géographiquement mais aussi linguistiquement, et les priorités sont bien différentes.

Jusqu'à très récemment, les femmes francophones de la péninsule de Port au Port n'étaient pas organisées en association. Pas de mouvement apparent mais beaucoup de travail non reconnu. Baignées dans un milieu social plutôt traditionnel, elles doivent évidemment s'occuper des enfants et de leur éducation. La pauvreté étant la norme, le défi d'élever des enfants n'en est que plus grand; sans compter la lutte incessante pour sauvegarder leur langue maternelle et la transmettre à leurs enfants - ce sera leur seul héritage. Derrière la scène, ces femmes dynamiques n'ont jamais cessé de s'impliquer. Que ce soit au sein des comités de parents, dans l'organisation des activités sociales pour la communauté ou dans la lutte pour une éducation en français, les femmes sont très actives et dominent souvent la situation.

Ce n'est pourtant pas d'elles qu'est venue l'idée de se regrouper et de structurer leurs efforts. En 1987, dans le cadre d'une de leurs rencontres annuelles, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador a décidé de nommer une responsable qui s'occuperait d'un nouveau dossier : celui des femmes francophones. Tout était à faire. Il fallait contacter les associations francophones locales, recruter ou plutôt convaincre quelques femmes d'assister à une première réunion provinciale. Il fallait d'abord se rencontrer afin d'évaluer la situation et les besoins. La tâche n'a pas été facile. Les femmes étaient intéressées par le mouvement mais l'isolement linguistique les ayant rendues insécures, elles avaient peur de ne pas être comprises et de ne pas comprendre.

Petit détail me direz-vous, mais pas à Terre-Neuve. Pas sur la péninsule de Port au Port où les francophones ont, pendant des années, été ridiculisé-e-s, rejeté-e-s et battu-e-s parce qu'ils/elles parlent français. C'est la honte d'être francophone et la peur du rejet total qui s'installent au coeur des individu-e-s. La seule solution : s'intégrer, apprendre l'anglais et, pour quelques têtu-e-s, se cacher pour parler français. Ce n'est que très récemment que la fierté d'être francophone a refait surface. C'est un mouvement très jeune et encore très cicatrisé. Les femmes ne font donc pas exception. Parler français entre elles c'est une chose, mais de le faire avec des "étrangères" c'en est une autre; il a fallu beaucoup de persuasion et de patience.

En mars 1987, les représentantes des communautés francophones de Cap St-Georges, de la Grand'Terre, de l'Anse à Canards et de Stephenville rencontraient pour la première fois les représentantes de la ville de St-Jean et du Labrador. Le résultat de cette rencontre fut très encourageant. Dès qu'elles ont réalisé que la communication était facile, la conversation s'est animée et les préoccupations et les idées ont jailli, comme sorties d'un volcan éteint trop longtemps. A la fin de la rencontre, chaque femme est repartie avec la mission de recruter d'autres intéressées et la promesse d'une prochaine rencontre provinciale. Il ne fallait plus perdre le contact. Et comme la grande majorité des femmes francophones de la péninsule ne lisent ou n'écrivent pas le français et que la distance entre la péninsule, St-Jean et le Labrador est très considérable, c'est par téléphone et cassettes que la communication s'est faite.

Suite à cette première rencontre, les groupes se sont formés assez rapidement. Le groupe du Labrador existait déjà depuis plusieurs années; les femmes de cette région, vivant près du Québec ont eu l'opportunité d'être en contact avec des organismes de femmes qui les ont aidées à s'organiser. Les femmes du Labrador sont aussi membres de la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises. Quant au groupe de St-Jean, il est né en même temps que ceux de la péninsule et est composé de femmes venant de différentes provinces canadiennes et de la France. Leurs préoccupations sont très différentes de celles des groupes de la côte ouest, mais c'est par solidarité et par désir de partager leur expérience que ces membres ont voulu se joindre aux femmes de la péninsule.

Chaque groupe a exprimé le désir de trouver son identité propre avant de déterminer son rôle social et politique.

Dans chaque région, les femmes se sont rencontrées régulièrement et en sont venues à la même conclusion : pour l'instant les rencontres ne seraient que sociales. Chaque groupe a exprimé le désir de trouver son identité propre avant de déterminer son rôle social et politique. Se développer avant de militer.

En octobre 1987, il y eut une deuxième rencontre cette fois en présence de représentantes de la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises et de Action éducation femmes.

Toutefois les participantes décidèrent qu'il était trop tôt pour s'affilier à une association nationale, préférant prendre le temps de réaliser quelques projets concrets pouvant intéresser l'ensemble de la communauté des femmes franco-terreneuviennes.

Cette réunion fut la dernière réunion provinciale. Les femmes du Labrador ont dit préférer oeuvrer au sein du cercle des fermières. Puis l'association francophone de Stephenville a été dissoute et le mouvement francophone s'éteint doucement et entraîne avec lui le groupe de femmes francophones. Le groupe de St-Jean, qui compte des membres qui viennent à Terre-Neuve pour quelques années puis repartent, est aussi en voie de disparition. Les autres font déjà partie du groupe de femmes anglophones et préfèrent l'action de ces groupes organisés. Les femmes des communautés plus isolées se rencontrent encore socialement mais ne semblent pas intéressées à s'organiser plus officiellement et à joindre un organisme national.

Si le mouvement s'est effondré c'est probablement dû à deux facteurs : le premier, c'est que l'idée de regroupement est venue de l'extérieur et le deuxième facteur a été une coordination chancelante à partir de St-Jean; ce qui a occasionné une coupure dans la communication entre les groupes.

Suite page 15

MARIE CLAUDE
Infirmière dans un hôpital pour enfants, Marie-Claude soutient que son attitude générale contribue parfois davantage que ses connaissances et sa formation à la guérison de ses patients.



• *Francophones du Manitoba*

S'engager doublement !

La femme francophone en milieu minoritaire a-t-elle un choix à faire : s'engager dans des organismes militant pour la francophonie, ou dans des organismes féminins?

Au Manitoba, jusqu'au début des années 80, je crois qu'on ne se posait même pas la question. La survivance prenait toute la place dans nos vies. Déjà en 1902, on avait fondé la Société historique de Saint-Boniface, et notre premier organisme politique francophone a pris racine en 1916 après 26 ans de guerre sourde contre la langue française chez nous. Nos ancêtres d'alors, femmes tout autant qu'hommes, n'avaient qu'une préoccupation : survivre en tant que Canadiens-français. Les autres inquiétudes naissantes des femmes, comme le suffrage universel, devaient sembler bien secondaires à ce peuple déjà habitué à se protéger des influences d'une culture anglophone qui se faisait de plus en plus envahissante.

De 1916, lors de la fondation de l'Association d'éducation des Canadiens-français du Manitoba (l'AECFM), jusqu'à la fin des années 60 il fallait d'abord et avant tout s'assurer que les enfants parlent la langue de leurs père et mère et sachent leur histoire, si triste fut-elle. C'était la condition essentielle à la survivance.

Je me souviens très bien, moi qui suis déjà dans la cinquantaine, de cette époque où nous nous savions un groupe persécuté, devant se méfier de l'ennemi. Il n'y avait que deux familles anglophones dans notre voisinage et les relations entre ces trois enfants et notre cinquantaine d'enfants francophones n'étaient pas des meilleures!

Nos mères avaient trop d'ouvrage à la maison pour s'occuper de causes ; c'étaient nos pères qui avaient en main l'AECFM. Les femmes s'occupaient de notre éducation et dans plusieurs familles on se préoccupait de faire instruire les enfants bien au delà du niveau d'éducation des parents en espérant les hisser ainsi au-dessus de la pauvreté.

Je n'ai entendu parler de féminisme que vers la fin de mon secondaire et je me souviens à quel point je choquais certains membres de ma famille, sans parler des gars du collège, quand je me mettais à tenir un discours féminin! Nous étions alors dans les années 50 et les quelques-unes d'entre nous qui avions décidé de poursuivre une éducation universitaire nous trouvions haussées au niveau d'une élite... Mais malgré tout, nous étions encore beaucoup plus sensibilisées au fait français qu'au "fait féminin".

Le passage des années, toutefois, n'a pas été sans marquer notre culture franco-manitobaine. Les ravages de l'assimilation se sont fait sentir ici comme ailleurs au Canada et ont eu pour effet de nous faire comprendre la nécessité de nous organiser, politiquement et collectivement.

Les résultats de cette décennie des années 70 ont été une prolifération d'organismes de toutes sortes, en commencant par la Société franco-manitobaine en 1969; puis ce furent la culture, l'éducation, les jeunes, les aînées, le patrimoine et les loisirs qui donnèrent naissance à des institutions et des groupes variés. En vingt ans, nous avons structuré notre milieu franco-manitobain de telle sorte que nous sommes devenus une "menace" pour les anglophones du Manitoba! A preuve, cette bataille linguistique des années 83-84 pendant laquelle la population anglophone s'est levée contre nous comme si nous étions un monstre de taille, nous qui sommes maintenant moins que 5 % de la population du Manitoba!

Les femmes francophones d'ici se sont-elles senties tiraillées entre les causes féministes et les causes francophones? Je crois que la réponse est tout simplement non. Il y avait tant de tâches à accomplir... Il fallait créer une ambiance de jeu en français pour les petits : elles ont fondé les Mini-franco-fun et des garderies françaises ; il fallait obtenir des écoles françaises : elles se sont engagées dans les comités de parents et même les conseils scolaires ; il fallait voir à ce que les jeunes puissent vivre en français : elles se sont données aux Jeannettes, aux Guides, aux Castors, aux Scouts, aux Danseurs de la rivière rouge, aux activités culturelles de tous genres ; il fallait faire avancer les dossiers politiques franco-manitobains : elles se sont aventurées dans les organismes comme la Société franco-manitobaine.

Francophones du Manitoba, nous nous sommes d'abord occupées de nos enfants, de notre race. Mais au début des années 80, alors que les structures étaient en place et que le reste du monde s'apercevait enfin que notre francophonie était bien vivante, nous avons pu finalement nous pencher sur notre sort de femmes. Nous étions tellement habituées, je suppose, à mettre en place nous-mêmes ce qu'il nous fallait pour notre épanouissement que nous avons simplement créé des organismes féminins pour combler nos besoins de Franco-manitobaines!

Nous avons donc mis sur pied un organisme politique, Réseau, et un organisme de ressourcement, Pluri-elles. Un groupe plus traditionnel, la Ligue des femmes catholiques, existait déjà depuis bon nombre d'années. Nous sommes affiliées aux regroupements féminins nationaux tant anglophones que francophones, mais nous fonctionnons chez nous en français.

Si nous ressentons du tiraillement, c'est à l'intérieur même de notre francophonie. On ne peut pas s'engager partout à la fois, et chacune fait ses choix selon ses priorités et les étapes de sa vie. Mais au moins on sait qu'on peut travailler pour la femme et pour la francophonie en même temps. Le merveilleux, c'est sans doute que nous ayons réussi cela, si minoritaire que nous soyons.

Dans la conjoncture historique actuelle et au sein d'une société où la famille éclate et l'Église perd sa place traditionnelle, il est clair que bien des Franco-manitobaines ont choisi, malgré tout, d'entretenir cette flamme d'une langue vivante et d'une culture florissante. Parce qu'elles ont foi en l'avenir, elles croient en la nécessité de poursuivre le dialogue ; mais c'est un dialogue différent de celui de nos mères, formé des mots du siècle prochain, englobant en même temps la justice sociale pour la femme et la survivance d'une langue.

Nous parlons maintenant un langage de femmes en plus d'un langage de peuple, et c'est la même langue que nous utilisons et que nous continuerons d'utiliser pour les deux. Voilà notre victoire et notre défi.

Franco-manitobaine, **Gilberte Proteau** *est enseignante de formation. Elle occupe aujourd'hui un poste de recherchiste à CKSB - Radio-Canada à Winnipeg. Elle a toujours vu au bien-être de la francophonie en général et des femmes francophones. Elle est mère de quatre enfants.*

• *Planification de l'emploi*

Une révision s'impose

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme s'est penché sur la stratégie fédérale destinée à assurer la formation de main d'oeuvre canadienne, lancée il y a un an. Le Conseil partage les critiques de certains groupes et particuliers selon lesquels les programmes de planification de l'emploi ne correspondent pas toujours aux besoins des femmes. Des besoins qui changent avec l'introduction rapide et massive de l'informatique de même que les effets du libre-échange.

On note que les femmes sont nettement sous-représentées dans des programmes qui assurent une formation dans les domaines où la main d'oeuvre est rare. On semble se limiter à certains secteurs, notamment ceux qui sont traditionnellement réservés aux femmes et qui sont mal rémunérés. Plusieurs spécialistes du marché du travail soutiennent qu'on devrait encourager les femmes à suivre une formation dans les domaines où on prévoit que les conditons de travail et les salaires seront au-dessus de la moyenne au cours des années à venir. On souhaiterait également la création d'une stratégie nationale globale pour s'attaquer au problème de la ségrégation professionnelle.

De nombreux groupes du milieu de la formation estiment que les immigrantes et les réfugiées auraient besoin d'une aide spéciale pour faire la transition entre le chômage ou le sous-emploi chronique et le succès professionnel. On pense entre autres à des conseillers neutres, une aide à la garde de jeunes enfants et au transport, à un soutien en cas de difficultés personnelles et à l'affirmation de soi.

Les stages de formation sont en général trop brefs, particulièrement ceux visant à améliorer des connaissances de base telles que la lecture, l'écriture et les mathématiques.

On propose que les critères d'admissibilité aux programmes Intégration/réintégration professionnelle et Développement de l'emploi soient remplacés par d'autres moins arbitraires, plus souples et fondés davantage sur les besoins réels. Les allocations de formation ne collent plus au coût de la vie. Plusieurs groupes recommandent qu'elles soient au moins équivalentes au salaire minimum provincial. Une condition sine qua non pour sortir les femmes qui ont des responsabilités familiales des ghettos d'emploi.

Andrée Germain et Guylaine Levesque

Une démarche collective avant tout

La Fédération Franco-ténoise n'avait jamais réfléchi à la dimension «FEMME» de son regroupement. Pourtant, les Franco-Ténoises fournissent la grande partie du temps de bénévolat de la Fédération et des associations locales. Pour la première fois, la Fédération franco-ténoise intègre à sa programmation (1988-1989) un projet de formation et de consultation des femmes francophones. Un colloque en mars prochain servira de point de départ au regroupement éventuel des femmes francophones des Territoires du Nord-Ouest.

Le défi est de taille puisqu'il faut en un premier temps acquérir une connaissance plus approfondie de la réalité vécue par les Franco-Ténoises et en un deuxième temps utiliser ces données pour faire de ce colloque-rencontre, un événement qui leur appartient.

L'un des éléments les plus importants de ce projet est de recueillir les informations essentielles à ce regroupement. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le problème de l'isolement est majeur. La faible population est dispersée sur un immense territoire qui représente le tiers du Canada. La Fédération franco-ténoise, comme toute association doit apprendre à oeuvrer avec les particularités régionales. De plus les femmes vivent dans un contexte social, économique et culturel très particulier. Toute intervention doit tenir compte de ces spécificités ainsi que de particularités régionales non négligeables.

Au départ, il fallait établir un profil statistique des Franco-Ténoises. Nous avons demandé à Denis Perreault, directeur de la «Grande Tournée, les Retrouvailles», d'incorporer dans son étude des questions s'adressant spécifiquement aux femmes et de nous fournir ainsi les données dont nous avions besoin. A la lumière des informations recueillies, il nous a été possible d'esquisser une première ébauche de la situation, très mal connue, des femmes dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le recensement de 1986 de Statistiques Canada nous indique que le nombre de femmes francophones dans les Territoires est inférieur de 17 % à celui des hommes. Sur 1,290 Franco-Ténois des deux sexes, on compte 535 femmes contre 755 hommes. Autre donnée intéressante, ce sont les femmes âgées de 25 à 30 ans qui constituent le groupe d'âge le plus populeux après celui des hommes de plus de 50 ans. Ces jeunes femmes représentent les membres potentiellement les plus actifs. Comment expliquer cette très forte représentation? Est-elle liée au chômage qu'elles subissent plus fortement dans le sud du pays? Viennent-elles chercher dans le Nord leur première expérience professionnelle? Toujours selon Statistiques Canada, la proportion d'hommes et de femmes est presque égale dans les deux communautés linguistiques. On peut se demander si cette situation modifie le statut des femmes au sein de la communauté?

Les compilations statistiques nous permettent difficilement d'apprécier qualitativement la situation des Franco-Ténoises. L'analyse des données recueillies par la Grande Tournée nous amène à nous interroger de façon plus précise sur la condition des femmes francophones dans les TNO. Est-ce que les femmes subissent une forme d'isolement plus marquante que les hommes? Connaissent-elles une plus grande difficulté d'intégration au marché du travail ou dans leur milieu de travail?

Il faut retenir que malgré un taux d'occupation d'emploi plus élevé chez les francophones que chez les autres ethnies, 71,4 % des Franco-Ténois qui travaillent à temps partiel sont des femmes. De plus, 3,5 % des femmes sont des chômeuses tandis que 15,9 % sont ménagères à temps plein. Leurs secteurs d'emploi sont aussi très caractéristiques. On retrouve les femmes en très grande majorité dans l'administration publique et dans l'enseignement. Fait très éloquent, les femmes parlent majoritairement le français au travail (51,3 % comparativement à 44,1 % chez les hommes). Pour cette raison, elles entrevoient positivement le nouveau processus de bilinguisation des services gouvernementaux des TNO.

Ces considérations fort révélatrices seront raffinées et approfondies lors d'entrevues réalisées dans cinq principales régions francophones des Territoires, soit celles de Yellowknife, d'Iqaluit, de Fort Smith, de Hay River et d'Inuvik. Les informations qualitatives ainsi recueillies serviront de base de réflexion, et de piste d'interventions au colloque du printemps prochain.

La méthode de fonctionnement de cette étude est intégrée à un processus d'apprentissage collectif : (enquête sur le terrain par des femmes en région, comité rédactionnel, consultation, reformulation et colloque participatif en région). Les instruments de travail s'articulent autour d'un système ouvert, au sens où les femmes du milieu participent à l'élaboration des résultats, reformulent les problèmes les plus caractéristiques des Franco-Ténoises et expriment les moyens d'action possibles. Nous faisons le pari que la méthode utilisée fournira suffisamment de stimulants pour former un groupe de femmes actives, prêtes à s'engager dans une consultation plus globale et à fournir des bases pour l'action.

Le but ultime du comité rédactionnel est d'engager activement des femmes reconnues dans leur milieu, dans la dynamique des changements souhaités, tout en respectant la situation particulière des femmes francophones du Grand Nord.

Présentement, nous comptons sur l'appui de six femmes des communautés identifiées. Elles sont déjà engagées à la cueillette d'information et participent au comité rédactionnel. Elles contribuent ainsi à l'élaboration de documents de travail et au contenu du colloque, phase cruciale du processus. Elles seront, durant toutes les étapes, les artisanes de cette réflexion sur leur vécu de Franco-Ténoises. Ce sentiment d'appropriation constitue l'objectif nécessaire pour obtenir, par effet d'entraînement, une réflexion continuelle et, espérons-le, un regroupement durable.

La consultation participative chemine vers le colloque qui représente le temps fort de ce projet de regroupement. Les ressources financières étant restreintes, nous avons dû limiter la participation aux ateliers, à deux représentantes par région. La publication des actes du colloque devient donc essentielle pour garantir le rayonnement souhaité. Elle assurera une large diffusion des résultats et des réflexions.

Le colloque marquera le début d'une vaste réflexion sur la condition des Franco-Ténoises et entamera une démarche pour obtenir des recommandations d'actions concrètes à débattre à l'assemblée générale annuelle de la Fédération franco-ténoise, porte-parole officiel de tous les francophones des Territoires du Nord-Ouest, les femmes y compris.

La «Grande Tournée, les Retrouvailles», est un projet de recherche initié par la Fédération franco-ténoise et subventionné par le ministère de la Culture et des Communications du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par le biais d'un programme du Secrétariat d'État. Cette recherche a pour but de sonder les besoins des francophones dans le processus de bilinguisation du gouvernement territorial, et d'émettre des recommandations.

Cet article a été rédigé avec la collaboration de Denis Perreault directeur de la «Grande Tournée, les Retrouvailles».

France Tremblay *est animatrice communautaire à la Fédération franco-ténoise depuis un an.*



France Tremblay, animatrice communautaire à la Fédération franco-ténoise, en compagnie de Denis Perrault, directeur de la «Grande Tournée, les Retrouvailles»

Famille et travail

Dans une ventilation détaillée des données d'un sondage Gallup effectué en mai 1988 et qui portait sur la famille canadienne, Ghislain Fortin du secrétariat au Développement économique (gouvernement du Québec), souligne que les statistiques démontrent clairement que le travail de la femme à l'extérieur du foyer constitue généralement un important supplément au revenu familial.

Dans le cas des familles monoparentales, la moitié des mères chef de famille travaillent. Pour ces dernières, la participation au marché du travail fait la différence entre la pauvreté et un minimum d'aisance, une fois sur deux. Il est cependant troublant de constater que pour 25 % environ de ces mères de famille, l'activité sur le marché du travail n'améliore en rien leur situation par rapport à celle des inactives, dont la plupart dépendent de l'aide sociale.

En ce qui concerne les couples plus traditonnels, on note que la participation des femmes au marché du travail ne touche que trois familles sur cinq. Comme il fallait s'y attendre, elle constitue un facteur d'enrichissement économique fort significatif dans la plupart des cas, éliminant pratiquement la pauvreté chez les couples concernés. On observe toutefois que, dans près de 60 % des cas, les familles avec enfants dont la mère ne participe pas au marché du travail ont un revenu supérieur à 30 000 $ par année, ce qui laisse supposer que l'homme y bénéficie généralement d'un revenu supérieur, compensant ainsi partiellement le manque à gagner de sa conjointe.

Extrait d'un article de Ghislain Fortin "Famille idéale? Parlons Argent!" tiré de la revue RELATIONS no 547, janvier-février 1989, page 16.



RACHELLE

Propriétaire de son commerce, Rachelle fait de la couture depuis l'âge de 7 ans. Attirée par le domaine de la mode, elle a décidé de combiner son savoir-faire en ouvrant sa propre boutique de vêtements originaux.

• *Éducation post secondaire*

Faire preuve d'initiative

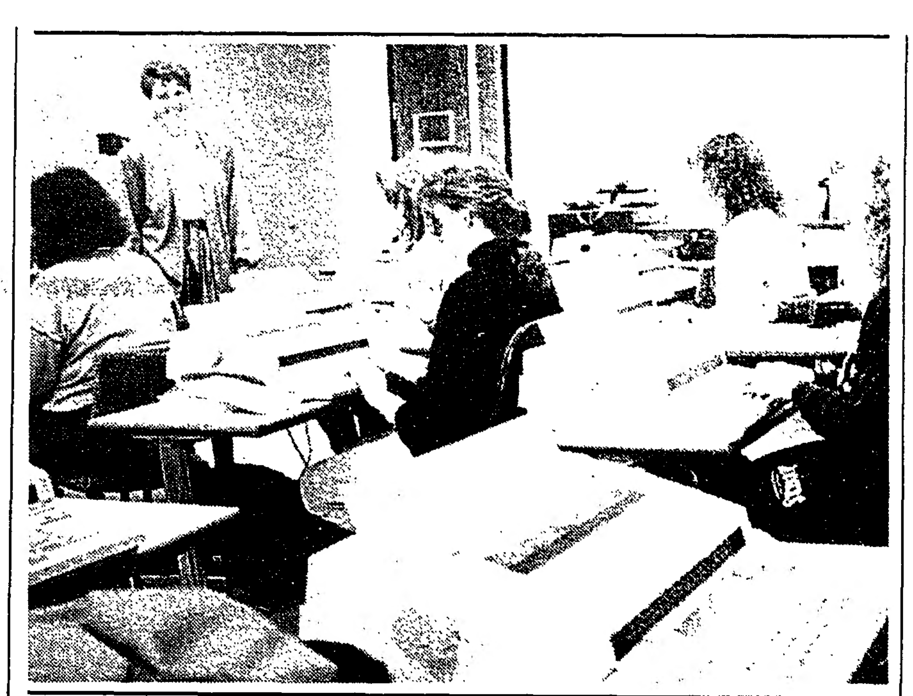
Il est facile d'établir un parallèle entre la situation des femmes en général, dans le domaine scientifique et la participation des Franco-ontariens et des Franco-ontariennes aux études postsecondaires. Les femmes sont peu présentes dans les sciences et les mathématiques, alors que les francophones de l'Ontario se retrouvent en petit nombre dans les institutions postsecondaires; ils sont presque absent-e-s des programmes scientifiques. En ce sens, le statut de minoritaire des Franco-ontariens se rapproche de cette majorité que sont les femmes.Quant aux Franco-ontariennes, elles sont par le fait même doublement minoritaires.

Au cours des dernières années, plusieurs rapports ont démontré le faible taux de participation des francophones de l'Ontario aux études postsecondaires (Churchill Frenette Quazi, Carrier, et Cachon). En effet les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes ont généralement 50 % des chances de leurs concitoyen-ne-s anglophones de poursuivre des études postsecondaires. Cela signifie également que le niveau de scolarisation de ce groupe est nettement inférieur à la moyenne provinciale. Ces études ont également illustré le fait que les jeunes francophones, qui entreprennent des études universitaires, s'inscrivent généralement dans des domaines où ils et elles peuvent poursuivre des études dans leur langue maternelle. C'est pourquoi on les retrouve d'abord dans les humanités et les sciences sociales ainsi qu'en éducation. Très peu s'inscrivent dans les sciences et les mathématiques et pour cause, la majorité de ces programmes ne sont à peu près pas disponibles en français en Ontario.

En regardant certaines données du rapport Churchill, nous constatons également que les jeunes Franco-Ontariennes poursuivent des études postsecondaires en plus grand nombre que les jeunes Franco-Ontariens.(1) Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte lorsque l'on tente d'expliquer ce phénomène. Notons tout d'abord qu'il est plus difficile pour une femme que pour un homme d'obtenir un emploi raisonnablement rémunéré. En effet des études de toutes sortes indiquent clairement qu'à qualifications égales, les femmes au Canada reçoivent des salaires nettement inférieurs et rien ne laisse supposer que la situation soit meilleure pour les Franco-Ontariennes.

D'autre part dans le nord de l'Ontario, où l'on retrouve près du tiers de la population francophone de la province, la structure économique basée sur le développement des ressources naturelles fait très peu de place aux femmes. Pourtant l'industrie forestière et le secteur minier offrent des salaires fort intéressants, sans qu'il soit nécessaire de posséder de diplôme postsecondaire. Dans une communauté où la tradition universitaire est presqu'inexistante, on comprend que ces emplois attirent plusieurs jeunes hommes, au sortir du secondaire. Les jeunes filles n'ayant pas accès à ce genre d'emplois, s'inscrivent en plus grand nombre dans les institutions postsecondaires. Pour elles la façon la plus certaine d'assurer leur avenir économique, c'est par l'obtention d'un diplôme.

Par ailleurs, lorsque l'on examine le genre de formation que les femmes reçoivent en général au Canada, on constate qu'elles sont beaucoup moins présentes dans les sciences et les mathématiques que dans les humanités et les sciences sociales. Les sciences et la technologie demeurent encore aujourd'hui des forteresses masculines, que le mouvement féministe n'a que faiblement ébranlé. Les femmes qui se dirigent vers les sciences ont surtout tendance à choisir des domaines dits féminins c'est-à-dire le secteur paramédical, la diététique et la physiothérapie. N'est-ce pas là des secteurs où elles peuvent mettre à profit leurs qualités dites féminines !



Si les jeunes filles ne se dirigent pas vers les sciences et les mathématiques, c'est que notre société traîne encore de vieux stéréotypes, qui laissent croire que ces domaines sont d'abord masculins et que les garçons ont des qualités innées pour ce genre d'étude. Pourtant personne n'a jamais pu démontrer que le cerveau a un sexe et Dieu sait que plusieurs scientifiques ont essayé et essaient toujours !

De nombreuses recherches ont démontré qu'au niveau primaire il n'y a pas de différence entre les résultats scolaires des garçons et ceux des filles. Au secondaire par contre,les garçons ont de meilleures notes en mathématiques et en sciences, alors que les filles les devancent dans les langues et les sciences sociales. Pourtant ce n'est pas le potentiel intellectuel des uns et des autres qui explique cette situation, mais les attitudes et les comportements. Ainsi les filles ont très peu de modèles féminins à qui elles peuvent se référer. Il y a beaucoup moins de femmes que d'hommes qui enseignent les sciences et les mathématiques. De plus les exemples utilisés dans les cours réfèrent généralement à des réalités qui s'inspirent du vécu masculin, et donc qui sont beaucoup plus pertinentes pour les hommes que pour les femmes. Et malheureusement les enseignants (je ne crois pas devoir féminiser ici) ne sont généralement pas conscients ou refusent de voir cet état de choses. Quand on leur démontre, ils le nient très souvent, en affirmant que les filles ne savent pas s'adapter et que cela en soi indique bien qu'elles ne sont pas à leur place. "Pourtant une étude de Mme Sharon Hogerty a déjà souligné que les jeunes filles sont fréquemment l'objet de taquineries de la part des professeurs de sciences. Leurs observations et leurs questions s'adressent souvent aux garçons lors d'ateliers pratiques, les filles se retrouvent alors marginales dans une classe de science." (2) Quant aux quelques femmes qui persistent et qui réussissent malgré le système, elles doivent constamment lutter pour garder leur place et pour se faire entendre dans ce monde d'hommes.

En tenant compte du fait que le savoir scientifique s'avère un pouvoir très important dans notre société, on constate que les femmes n'ont que peu ou pas accès à ce pouvoir. De plus, une formation scientifique ouvre la voie à de nombreux emplois rémunérateurs et enrichissants, mais encore là les femmes en sont presqu'exclues.

Comment remédier à la situation ? D'abord en offrant des programmes de sciences et de mathématiques en français au niveau postsecondaire. Mais il ne s'agit que d'une partie de la solution. En effet il faut que les programmes qui seront offerts aux Franco-Ontariens et aux Franco-Ontariennes soient adaptés à leurs besoins. Les programmes qui existent actuellement ne répondent pas vraiment à leurs besoins puisqu'ils ne s'y inscrivent pas. Ils ne répondent pas non plus à ceux des femmes puisqu'elles sont toujours très minoritaires dans le domaine. Dans le premier cas la langue liée au statut de minoritaire explique cette situation. Par contre en ce qui concerne les femmes et les Franco-Ontariennes en particulier, la discrimination sexuelle doit aussi être prise en considération.

Créer des programmes de sciences et de mathématiques répondant aux besoins de la population francophone de l'Ontario, voilà le défi que nous devons relever. Et cela ne signifie nullement que ces programmes seront de moindre qualité. AU CONTRAIRE ! Pour ce faire, il faut d'abord tenir compte de la situation actuelle et avoir comme point de départ le vécu des francophones de l'Ontario. Il faut donc faire preuve d'initiative, d'originalité et surtout ne pas avoir peur de délaisser les sentiers battus pour inventer des programmes de qualité, à la mesure de nos besoins. Et puisqu'à peu près tout est à faire dans ce domaine. Il faudrait aussi saisir l'occasion pour bâtir des programmes qui ne laisseront pas de côté les Franco-Ontariennes.

Mais il ne suffit pas de créer des programmes au niveau postsecondaire. En effet les niveaux primaire et secondaire doivent aussi remettre en question ce qui se fait à leur pallier, revoir leurs programmes et s'assurer qu'ils sont assez dynamiques et pertinents pour coller au vécu des jeunes francophones. Les professeur-e-s doivent aussi tout faire pour éliminer le sexisme dans leur présentation des sciences et des mathématiques, comme dans toutes les autres disciplines d'ailleurs. Si tous les manuels et notamment ceux de mathématiques et de sciences ne sont pas modifiés pour se rapprocher de certaines réalités féminines et surtout si les attitudes des professeur-e-s ne changent pas, on ne pourra espérer transformer la situation. Car plus une société crée des différences entre les sexes, plus elle valorise un monde où les hommes et les femmes évoluent dans des sphères d'activités différentes. Et les vraies perdantes dans tout cela, ce ne sont pas seulement les femmes qui se voient refuser l'accès à certains secteurs d'activités mais toute la société puisqu'elle se prive d'une bonne partie du talent sur lequel elle devrait pouvoir compter.

Quant à la société franco-ontarienne elle n'a plus le choix car elle ne peut absolument pas ignorer 50 % de ses effectifs. Avec l'assimilation qui fait des ravages de plus en plus grands et une sous-scolarisation chronique, les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes ne peuvent espérer survivre dans une société de haute technologie, sans apporter des changements majeurs à leur système d'éducation primaire et secondaire et sans se doter d'un système d'éducation postsecondaire qui répondra à leurs véritables besoins et aspirations. Et nous faisons fausse route si nous ne tenons pas compte du fait que nos systèmes sont très sexistes et que ce sexisme ne disparaîtra pas de lui-même. Une société comme la société franco-ontarienne ne pourra survivre si elle ne peut compter sur tous ses effectifs. Or le sexisme a généralement tendance à négliger 50 % du potentiel d'une société. Seule une prise de conscience et une remise en question quotidiennes et collectives nous permettront de l'éliminer de nos systèmes scolaires.

Danielle Coulombe

(Photo : Guylaine Lévesque)

1. Churchill, S., Frenette, N. et Quazi S. Éducation et besoins des Franco-Ontariens : Le diagnostique d'un système d'éducation. Vol. 2, L'enseignement postsecondaire, Rapport statistique, Toronto, 1985.

2. Charlebois, Margot. Le monde des sciences et de la technologie a-t-il un sexe ? dans les cahiers de la femmes. Vol. 5, no 4, été 1984, p.17.

Terre-Neuve

Que réserve l'avenir? Les groupes qui ont survécu sont ceux des régions isolées et les femmes de ces communautés sont satisfaites de leurs rencontres sociales; mais la participation est de plus en plus faible et les rencontres de plus en plus espacées. Ce ne sont pourtant pas les préoccupations qui manquent : la lutte pour une éducation en français n'est pas terminée, la violence familiale et l'inceste affectent le milieu de vie, la pauvreté est courante de même que le chômage et les perspectives d'emploi pour les femmes sont très minces.

L'isolement a créé un décalage dans l'éveil social. Il faudra encore beaucoup de temps. Mais quand on vit dans une toute petite communauté, qu'on a passé toute sa vie avec les mêmes personnes, que tout le monde se connaît très bien, ce n'est pas facile. On se regroupe derrière des causes approuvées comme l'éducation ou la sauvegarde de l'héritage culturel mais on ne va pas plus loin, on ne veut pas causer de remous.

Lyly Fortin *habite Saint-Jean, Terre-Neuve depuis huit ans.*